

La bibliothèque d'un ecclésiastique lyonnais du XIXe siècle : Etienne Pagès

Françoise Durrive, Lucie Fléjou, Marie-Laure Pelle

Sous la direction de Dominique Varry
Maître de conférences à l'ENSSIB

Remerciements

Nous remercions M. Dominique Varry pour son aide et ses conseils tout au long de ce travail.

Descripteurs :

Pagès, Etienne (1763-1841) – Bibliothèque

Bibliothèques privées – France – Lyon (Rhône) – 19^e

Bibliophilie – France – Lyon (Rhône) – 19^e

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Keywords :

Pagès, Etienne (1763-1841) – Library

Private libraries – France – Lyon (Rhône) – 19th century

Book collecting – France – Lyon (Rhône) – 19th century

Sommaire

INTRODUCTION	8
PARTIE 1 : L'ABBÉ PAGÈS ET LA QUESTION DE L'USURE DANS LA DOCTRINE CATHOLIQUE	10
1. USURE, THÉOLOGIE ET DROIT CANONIQUE : HISTOIRE D'UNE PROHIBITION ...	11
1.1. <i>La doctrine médiévale</i>	11
1.1.1. Une condamnation morale	11
1.1.2. Le <i>mutuum</i> , un contrat de prêt gratuit	11
1.1.3. Le prêt à intérêt autorisé sous conditions : les « titres extrinsèques »	12
1.2. <i>L'encyclique Vix pervenit (1745), un texte ambigu</i>	13
1.3. <i>Economie politique et usure : la doctrine de l'Eglise dépassée ?</i>	14
1.3.1. Un contexte nouveau	14
1.3.2. La « science nouvelle » de l'économie contre la doctrine de l'Eglise	14
2. LA DOCTRINE CATHOLIQUE DE L'USURE AU XIXE SIÈCLE : UN PHÉNOMÈNE	
ÉDITORIAL	16
2.1. <i>Les étapes du débat</i> :	16
2.2. <i>Les arguments opposés : un débat stérile ?</i>	17
2.2.1. La <i>Dissertation sur le prêt à intérêt</i> , de l'abbé Pagès	17
2.2.1.1. Le propos de l'abbé Pagès.....	17
2.2.1.2. L'abbé Pagès au centre de la polémique	18
2.2.2. Evolution de la position pontificale : la fin du conflit ?	19
2.3. <i>La question de l'usure dans les collections de l'abbé Pagès</i>	20
PARTIE 2 : SÉLECTION DANS LE FONDS RELIGION	23
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	23
1.1. <i>La sélection</i>	23
1.2. <i>Lieux d'édition</i>	24
1.3. <i>Dates d'édition</i>	25
2. ÉTUDE DÉTAILLÉE.....	27

2.1.	<i>Théologie morale</i>	27
2.1.1.	Définition.....	27
2.1.2.	Limites de notre indexation sous théologie morale	27
2.1.3.	Composition du fonds de théologie morale	28
2.2.	<i>Les Ecritures</i>	31
2.3.	<i>La querelle janséniste</i>	33
2.4.	<i>Les philosophes laïcs</i>	34
2.5.	<i>Les auteurs religieux du XIXe</i>	36
3.	APERÇUS DE LA PERSONNALITÉ DE L'ABBÉ PAGÈS	38
3.1.	<i>Limites de l'exercice</i>	38
3.2.	<i>Auteurs ou titres absents</i>	39
3.3.	<i>Les ouvrages recommandés</i>	41
4.	CONCLUSION	43
PARTIE 3 : LE FONDS SCIENTIFIQUE		45
1.	ELÉMENTS BIOGRAPHIQUES	45
2.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU FONDS.....	46
2.1.	<i>Répartition disciplinaire</i>	46
2.2.	<i>Répartition chronologique</i>	47
3.	ÉTUDE DISCIPLINAIRE	47
3.1.	<i>Généralités sur les sciences</i>	48
3.2.	<i>Sciences naturelles</i>	50
3.2.1.	Généralités	51
3.2.2.	Géologie.....	53
3.2.3.	Zoologie.....	54
3.2.4.	Agriculture et économie rurale	55
3.3.	<i>Un domaine de spécialité : la botanique</i>	56
3.3.1.	Etude comparative.....	57
3.3.1.1.	Lieux d'édition	57
3.3.1.2.	Dates d'édition.....	58
3.3.1.3.	Contenu des fonds.....	59
3.3.2.	Les préférences botaniques de l'abbé Pagès.....	60
3.3.2.1.	Les cryptogames	61

3.3.2.2. Les graminées	62
3.3.3. La bibliophilie de l'abbé Pagès.....	63
PARTIE 4 : L'ABBÉ PAGÈS, UN BIBLIOPHILE ?	66
1. LE TRAVAIL BIBLIOGRAPHIQUE.....	67
1.1. <i>Bibliographies</i>	67
1.2. <i>Les usuels du bibliophile</i>	68
1.2.1. Arts et techniques du livre.....	68
1.2.2. Les catalogues de vente et de libraires.....	69
2. LES COLLECTIONS : DES LIVRES RARES ET PRÉCIEUX ?	70
2.1. <i>Caractéristiques générales de la bibliothèque</i>	70
2.2. <i>Des collections remarquables</i>	71
2.2.1. Les incunables.....	72
2.2.2. Les Elzevier, à Leyde (1600-1660).....	73
2.2.3. Une erreur typographique révélatrice.....	74
CONCLUSION GÉNÉRALE	76
BIBLIOGRAPHIE	78
TABLE DES ANNEXES	83

Introduction

L'abbé Etienne Pagès est né en 1763 à Urcize (Cantal). Après des études théologiques au Puy, il est ordonné prêtre en 1792 en Savoie. Il s'établit ensuite à Lyon, où il s'occupe d'abord d'éducatons particulières. En 1808, il est nommé chanoine à Montpellier, puis, en 1809, professeur de théologie morale à la faculté de théologie de l'Académie de Lyon, dont il est le doyen à partir de 1838¹.

Il s'est signalé par sa participation à la polémique sur la question du caractère licite ou non de l'usure, et de sa distinction éventuelle d'avec le prêt à intérêt. En effet, il a publié en 1819 une *Dissertation sur le prêt à intérêt*², plusieurs fois rééditée et augmentée jusqu'en 1839. En outre, il a été le premier vice-président de la société linnéenne de Lyon.

L'abbé Pagès a rassemblé une collection de livres et d'objets scientifiques. Peu avant sa mort (3 décembre 1841), il a donné sa bibliothèque aux pères maristes de Lyon³. Cette congrégation missionnaire, fondée à Lyon en 1816, avait été approuvée par le pape Grégoire XVI en 1836. Par la suite, la collection Pagès a été conservée à Lyon, à la maison-mère des maristes, dans une villa appelée « la Favorite ». Cette villa a été vendue en 1855, et on ignore alors la destinée de la bibliothèque, vraisemblablement transférée dans une autre maison appartenant aux maristes.

En 1880, la congrégation est expulsée de France, et la bibliothèque est transférée en Italie, à Rome, et semble-t-il, en partie à Palerme, où elle se trouve encore.

Actuellement, les maristes souhaiteraient se défaire de cette collection, au profit d'une institution qui saurait la mettre en valeur.

¹ Selon l'inventaire après décès (22-30 décembre 1841), Etienne Pagès a été ordonné prêtre le 7 avril 1792 à Chambéry ; nommé secrétaire de l'évêché de Montpellier le 16 janvier 1807 ; chanoine de Montpellier le 16 mars 1808 ; professeur de morale évangélique à la faculté de théologie de Lyon le 12 décembre 1809 ; doyen le 22 janvier 1838.

² Etienne Pagès, *Dissertation sur le prêt à intérêt*, Lyon, 1819 (2^{ème} édition, Lyon, 1820 ; 3^{ème} édition, Lyon, 1822 ; 5^{ème} édition, Lyon, 1826-1838).

³ Les archives notariales consultées ne fournissent pas de testament. L'inventaire après décès réalisé chez l'abbé Pagès ne prend pas en compte la bibliothèque. Faut-il en déduire que celle-ci a fait l'objet d'une donation préalable ? Le légataire universel de l'abbé Pagès est un mariste, « Monsieur Henry Dominget, prêtre demeurant à Lyon, quartier Saint-Irénée, maison de la Favorite », selon le texte de l'inventaire après décès (22-30 décembre 1841). C'est également lui qui déclare le décès de l'abbé.

Pour cette étude, l'outil de travail principal est une liste des titres appartenant à la collection Pagès, élaboré à partir d'un catalogue manuscrit. La présentation des ouvrages est incomplète. En effet, le catalogue fournit pour chacun l'auteur, le titre, le lieu et la date d'édition. On n'y fait pas mention de l'éditeur, ni de caractéristiques propres des exemplaires (reliure, formats...) Cet outil liste plus de 13000 titres, qui correspondent vraisemblablement à un nombre supérieur de volumes, mais moindre d'éditions⁴.

Ce corpus est très important, et d'une appréciation immédiate difficile, de par le caractère incomplet des informations fournies⁵. Une étude exhaustive était donc impossible, dans le délai dont on disposait. Aussi, nous avons choisi de privilégier certains domaines, correspondant à des points forts de la collection, en lien avec les préoccupations intellectuelles de l'abbé Pagès.

Ces domaines sont la théologie morale, en particulier la question de l'usure, les sciences, et la bibliophilie. A l'intérieur de ces domaines, on a extrait les notices correspondantes, et tenté de dégager les grands traits de la collection, voire, d'esquisser la personnalité de son possesseur, avec toutes les limites d'un tel exercice.

⁴ En effet, il y a de nombreux doublons. Ceci nous empêche d'estimer plus précisément le nombre de volumes, sans doute proche de 20000.

⁵ Le catalogue comprend en outre un certain nombre d'ouvrages postérieurs au décès de l'abbé Pagès, et notamment des manuscrits émanant de divers pères maristes. La bibliothèque a donc été complétée par les maristes, mais on ignore en quelle proportion (des titres antérieurs à 1841 peuvent aussi être le résultat d'acquisitions postérieures). Cet outil est d'un maniement difficile, en raison de l'imprécision des notices, des nombreuses coquilles qui les émaillent, et de la vraisemblable présence d'un grand nombre de doublons. Tous ces éléments empêchent de donner un nombre exact de titres ou d'éditions pour la collection rassemblée par l'abbé Pagès.

Partie 1 : L'abbé Pagès et la question de l'usure dans la doctrine catholique

Parmi les quelques écrits de l'abbé Pagès, un seul a connu un véritable « succès » éditorial : il s'agit de sa *Dissertation sur le prêt à intérêt*, publiée pour la première fois à Paris en 1819, puis rééditée, et augmentée plusieurs fois, jusqu'en 1838⁶.

Le succès de cet ouvrage s'explique en grande partie par des débats contemporains très vifs. En effet, la question de l'usure et du prêt à intérêt, discutée par de nombreux théologiens depuis le Moyen-Âge, consolidée à partir du XIVe siècle, est de nouveau agitée à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Dans un contexte économique et social nouveau, caractérisé en Occident par un essor économique général, et, en particulier en Angleterre, par un essor industriel d'un type tout à fait nouveau, les fondateurs de l'économie politique, à la suite de Turgot, développent des théories de la monnaie s'opposant de manière radicale à la doctrine aristotélicienne, socle du thomisme qui fonde traditionnellement les positions de l'Eglise catholique sur l'usure.

Dans de telles conditions, alors que la doctrine théologique traditionnelle d'une part, et les théories économiques nouvelles et les comportements économiques des individus, entérinés par la législation civile d'autre part, s'éloignent, comment la doctrine traditionnelle de l'Eglise, qui prohibe l'usure, et la considère comme un péché mortel, peut-elle encore s'appliquer ?

⁶ Etienne Pagès, *Dissertation sur le prêt à intérêt où, après avoir déterminé d'une manière claire et précise en quoi consiste le prêt usuraire, on expose les circonstances qui autorisent à percevoir un intérêt à l'occasion d'un prêt*, Paris, A. Leclère, 1819.

1. Usure, théologie et droit canonique : histoire d'une prohibition

1.1. La doctrine médiévale

1.1.1. Une condamnation morale

La doctrine médiévale sur l'usure, et le prêt à intérêt, se forme à partir du XII^e siècle, et évolue vers une rigueur toujours plus importante.

Au départ, la condamnation de l'usure par l'Eglise relève de la dénonciation de l'oppression du pauvre, soumis aux exigences du riche, qui fixe les conditions du prêt qu'il accorde, au risque de soumettre l'autre partie en esclavage en cas de non-remboursement. Elle s'appuie sur une interprétation particulièrement extensive des Ecritures, en particulier d'un passage de l'Evangile selon Saint Luc (6,35) : « *mutuum date, nihil inde sperantes* », c'est-à-dire « prêtez sans rien en espérer ». Selon Thomas d'Aquin, « l'emprunteur qui paie un intérêt n'est pas absolument libre, il le donne contraint et forcé, puisque, d'une part, il a besoin d'emprunter de l'argent et que, d'autre part, le prêteur qui dispose de cette somme ne veut pas l'engager sans percevoir un intérêt »⁷. C'est donc l'asymétrie d'un tel contrat qui est condamnée, au nom de la justice.

1.1.2. Le *mutuum*, un contrat de prêt gratuit

Afin de théoriser cette morale évangélique, on a d'abord recours à la théorie aristotélicienne de la monnaie. En effet, selon Aristote, la monnaie est la « cause matérielle » des échanges. Elle est finie, et ne peut être transformée en sa propre fin, à travers le prêt à intérêt sans que ce soit contraire à sa nature.

Par la suite, Thomas d'Aquin, en ayant recours à une notion issue du droit romain, celle du *mutuum*, développe une théorie complète et cohérente, qui fixe la doctrine de l'Eglise pour les siècles à venir : dans le droit romain, le *mutuum* est une forme de contrat de prêt s'appliquant spécifiquement aux biens fongibles. La monnaie est supposée un bien fongible, puisque son usage suppose sa destruction (dépense).

⁷ Thomas d'Aquin, *Somme théologique* (IIa-IIae, q. 78, a.1, ad 7), citée par Alain Béraud, Gilbert Faccarello (dir.), op. cit., p. 44.

Or, on ne peut détruire ce qu'on ne possède pas sans injustice. Aussi, dans ce cas (biens fongibles), la propriété du bien, et pas seulement l'usage de celui-ci, est transférée pendant la durée du prêt : puisque l'usage de la monnaie se confond avec sa consommation, lorsqu'on en cède l'usage, on cède la propriété. Dès-lors, il serait injuste que le prêteur perçoive un intérêt (un loyer) pour un bien qui ne lui appartient plus pendant la durée du prêt⁸.

Face à cette théorie claire et rigoureuse, qui devient la position officielle de l'Eglise, théologiens, canonistes et négociants élaborent des moyens de contourner l'interdiction stricte du prêt à intérêt assimilé à l'usure. Ils ont donc recours à la notion de « titres extrinsèques » au contrat de prêt.

1.1.3. Le prêt à intérêt autorisé sous conditions : les « titres extrinsèques »

Ces « titres extrinsèques » permettent le paiement d'un intérêt, compris comme un coût séparable de l'opération de prêt elle-même. Il ne s'agit pas d'un revenu lié au montant prêté, puisque celui-ci n'appartient plus au prêteur, mais de l'assurance d'un risque, et la reconnaissance d'un coût d'opportunité pour le prêteur (dédommagement). Ils permettent de dissocier *l'opération de prêt* et *l'intention de gain*, considérée comme immorale, selon les Ecritures, et infondée en raison, selon la théorie thomiste. Ces titres extrinsèques sont :

- La *poena conventionalis* accorde au prêteur une indemnité compensatrice en cas de retard dans le remboursement.
- Le *lucrum cessans*, plus controversé, correspond à un coût d'opportunité pendant la durée du contrat de prêt, dans le cas où celui-ci compromet une opération profitable : c'est un dédommagement pour la perte d'un revenu possible (investissement de la somme prêtée dans le commerce ou l'industrie). Cependant, le *lucrum cessans* est strictement encadré : il faut, pour le percevoir, que le profit escompté ait été certain : en effet, on ne peut vendre ce qu'on ne possède pas encore. Le coût d'opportunité doit être parfaitement connu. S'il est estimé supérieur à ce qu'il est réellement, on

⁸ Alain Béraud, Gilbert Faccarello (dir.), op. cit., p. 45-47.

risque une injustice. Or, l'insuffisance des outils mathématiques médiévaux permet rarement d'estimer justement ce coût. Aussi, plutôt que de risquer une injustice, les théologiens et canonistes recommandent de renoncer à ce titre extrinsèque⁹.

Enfin, la fin du Moyen-Âge introduit la notion de risque dans les contrats d'association (« triple contrat », réunissant association de personnes, de capitaux, et assurance du risque encouru par l'engagement de fonds), justifiant ainsi le paiement d'un certain type d'intérêt. Cette notion autorise par exemple le grand commerce maritime, ainsi que l'usage de la lettre de change, conditions de l'expansion économique de la Renaissance.

Jusqu'au XVIIIe siècle, la question de l'usure et du prêt de commerce ne connaît pas d'évolution majeure dans la doctrine catholique. Les théoriciens protestants, à la suite de Calvin, autorisent quant à eux une attitude plus souple, et plus pragmatique, refusant une interprétation littérale des Ecritures, ce qui a poussé Max Weber à lier « éthique protestante et esprit du capitalisme ».

1.2. L'encyclique *Vix pervenit* (1745), un texte ambigu

Les controverses sur l'usure recommencent au milieu du XVIIIe siècle, notamment à partir de la publication de l'ouvrage *Dell'impiego del damaro*, de Scipione Maffei, en 1744, qui présente une défense du prêt à intérêt, distingué de l'usure¹⁰. Il distingue le prêt gratuit, fait aux pauvres, du prêt de commerce, qui contredit la thèse de la stérilité de l'argent. En fait, cet ouvrage prend le relais d'une polémique commencée dans les années 1730 par un emprunt lancé par la ville de Vérone, rémunéré au taux de 4 %, contre lequel s'opposent alors de nombreux théologiens, l'assimilant à de l'usure¹¹.

Face à cette polémique, est donnée le 1^{er} novembre 1745, par le pape Benoît XIV, l'encyclique *Vix pervenit*. Elle réaffirme les positions traditionnelles de l'Eglise : des principes convergents y sont exprimés. D'une part, la loi naturelle exige

⁹ Alain Béraud, Gilbert Faccarello (dir.), op. cit., p. 57.

¹⁰ Ouvrage lui-même contemporain de celui de Nicolas Broedersen, *De usuris licitis et illicitis*, 1743, qui défend des positions similaires.

l' « égalité entre ce qui a été donné et ce qui a été rendu ». D'autre part, l'Écriture sainte est interprétée dans le sens d'une interdiction stricte du prêt à intérêt. Enfin, la convergence entre les enseignements divins, la tradition de l'Église (Pères, conciles...) et la raison naturelle serait un signe de validité de cette doctrine.

Au final, l'encyclique « verrouille » donc un point de doctrine, interdisant catégoriquement le prêt à intérêt, tout en admettant par ailleurs qu'un intérêt peut parfois être licite, en vertu des titres extrinsèques à certains contrats, mais sans préciser davantage, en appelant au « discernement » de chacun.

1.3. Économie politique et usure : la doctrine de l'Église dépassée ?

1.3.1. Un contexte nouveau

Or, dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle, et pendant le siècle suivant, le contexte économique évolue. Le capitalisme libéral, l'essor des banques et du crédit, en Angleterre et en France, s'opposent à la logique de l'encyclique. Dans le cadre d'une économie de croissance, l'investissement devient source de richesse, la monnaie « fait des petits ». La thèse aristotélicienne traditionnelle de la stérilité de la monnaie est remise en cause. Face à cette situation, l'encyclique *Vix pervenit* apparaît de plus en plus comme « une cote mal taillée » mais « permettant une certaine souplesse et des évolutions ultérieures »¹². Cette souplesse-même, et la variété des interprétations possibles sont à la base des nombreuses controverses qui éclatent en France dès la fin du XVIII^e siècle, et atteignent leur apogée sous la Restauration, en l'absence de texte plus précis émanant du Saint-Siège.

1.3.2. La « science nouvelle » de l'économie contre la doctrine de l'Église

Dans les années 1770, Turgot, pilier de l'école physiocratique française, dans son *Mémoire sur les prêts d'argent*, réhabilite le prêt à intérêt, en utilisant l'encyclique

¹¹ Alain Béraud, Gilbert Faccarello (dir.), op. cit., p. 277 ; Christian Baboin-Jaubert, « Le problème du prêt à intérêt dans l'encyclique *Vix pervenit* de Benoît XIV (1745) et chez Jean Calvin », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 176, mars 1991, p. 106 ; *Dictionnaire de théologie catholique*, article « usure », p. 2377-2378.

¹² Christian Baboin-Jaubert, art. cit., p. 110.

Vix pervenit elle-même. Sa critique est représentative de l'époque, tout en se ressentant des conceptions économiques des physiocrates.

La théorie de Turgot repose sur le renversement de l'idée de base des théologiens, à savoir que le prêt à intérêt, distingué du prêt charitable (*mutuum*), est selon lui utile à l'ensemble de la société. Il permet le développement du commerce et de l'industrie, l'accroissement de la richesse de la nation, et du bien-être général. D'autre part, autre renversement, Turgot affirme que le contrat de prêt peut être juste pour les deux parties, le prêteur comme l'emprunteur, qui y trouvent chacun leur compte. Il s'appuie sur une conception large du *lucrum cessans*, affirmant que tout prêt se traduit par un coût d'opportunité qui doit être rémunéré, au risque d'une autre forme d'injustice pour le prêteur.

La distinction entre l'usure, qui se fait au détriment des plus pauvres, le prêt à intérêt, vecteur d'enrichissement mutuel, et le prêt charitable désintéressé (*mutuum*), n'est pas nouvelle. Turgot innove davantage dans sa conception de la monnaie. En effet, il remet en cause la base-même de la théorie scolastique de la monnaie et sa justification du *mutuum*. Il considère que la monnaie prêtée n'est pas fongible : *son usage ne se confond pas avec sa destruction*. En effet, lors du prêt, la transaction, selon lui, porte sur une quantité de valeur, et sur l'*utilité* que celle-ci engendre pour l'emprunteur. Cette utilité n'est pas détruite par la dépense de la monnaie. Dès-lors, le prêt n'entraîne pas de transfert de propriété, et le *mutuum* n'est plus fondé en raison : l'intérêt, loyer de l'argent, doit être justement proportionné à l'utilité reçue par l'emprunteur, à la désutilité et au risque encourus par le prêteur¹³.

A la suite de Turgot, les fondateurs de l'économie politique¹⁴ réhabilitent le prêt à intérêt, tant du point de vue de la morale que de celui de la raison. Comment les théologiens et canonistes des XVIIIe et XIXe siècles réagissent-ils ?

¹³ Alain Béraud, Gilbert Faccarello (dir.), op. cit., p. 279-280.

¹⁴ Notamment en Angleterre: Jeremy Bentham, Adam Smith...

2. La doctrine catholique de l'usure au XIXe siècle : un phénomène éditorial

La question de l'usure se pose avec une acuité particulière en France depuis la Révolution et l'autorisation du prêt à intérêt par le Code Civil, au taux maximal de 5 % à partir de 1807. La légalité de la pratique va-t-elle de pair avec sa légitimité ?

« ... Au début du XIXe siècle, des moralistes, canonistes et confesseurs laissent entendre leur perplexité, au sujet de la manière de traiter les fidèles coupables de prêt à intérêt »¹⁵. Le problème se pose en particulier aux confesseurs : doivent-ils interroger leurs pénitents sur leurs supposées pratiques usuraires, ou considérées comme telles par l'Eglise ? Face à la généralisation du prêt de commerce, à son acceptation morale de plus en plus répandue dans la société civile, l'Eglise doit-elle maintenir ses positions traditionnelles rigoureuses, et condamner ceux qu'elle considère comme des « usuriers », ou miser sur les ambiguïtés de l'encyclique *Vix pervenit* et tolérer la pratique du prêt à intérêt ?

Comme le souligne un auteur, « les principes généraux posés par Benoît XIV ne pouvaient mettre fin aux controverses, parce qu'on les interprétait différemment et qu'ils ne résolvait pas nettement tous les cas. Théologiens, canonistes, jurisconsultes, négociants, prirent part à une discussion qui intéressait au plus haut point la conscience, le commerce et l'industrie. » Sous la Restauration, les débats se poursuivent, et « on ne saurait dire quelle perturbation ils jetaient dans l'esprit des confesseurs et dans les consciences timorées des fidèles qui leur demandaient une direction »¹⁶. Dans ce débat, l'abbé Etienne Pagès occupe une place centrale.

2.1. Les étapes du débat :

A partir des années 1780, des publications sont consacrées en France, à Lyon en particulier, à la question de l'usure. Ces textes sont le plus souvent des opuscules, lettres, brochures diverses, des instructions, d'un ton plus ou moins polémique, à diffuser auprès de tout le clergé, chargé de la direction d'âmes. La polémique atteint son sommet sous la Restauration. Les principaux étapes et intervenants du

¹⁵ Christian Baboin-Jaubert, art. cit., p. 112.

¹⁶ Léon Godard, *Le Cardinal de La Luzerne, sa vie et ses ouvrages*, Petit-Montrouge, Migne, 1856, p. 75.

débat sont alors les suivants¹⁷ : dans un premier temps, l'affaire agite principalement les milieux ecclésiastiques et érudits lyonnais. Interviennent alors contre l'abbé Pagès les érudits Antoine Faivre (1768-1844) et Jean-Baptiste Nolhac, et, en sa faveur, l'abbé Clément Villecourt (1787-1867)¹⁸, aumônier de l'hospice de la Charité.

Dans un deuxième temps (années 1830), après l'intervention pontificale, des autorités ecclésiastiques d'envergure plus importante se prononcent, contre l'abbé Pagès.

2.2. Les arguments opposés : un débat stérile ?

2.2.1. La *Dissertation sur le prêt à intérêt*, de l'abbé Pagès

2.2.1.1. Le propos de l'abbé Pagès

En 1819, l'abbé Pagès publie sa *Dissertation sur le prêt à intérêt*, à Lyon. Le texte émanait d'un sulpicien, l'abbé Labrunie, dont l'abbé Pagès se serait borné à faire imprimer le manuscrit¹⁹.

Dans la *Dissertation*, il se montre partisan d'une prohibition quasi-absolue du prêt à intérêt, assimilé à l'usure. D'emblée, il annonce vouloir combattre l'« opinion impie de Calvin et de Charles Dumoulin sur le Prêt à intérêt », en s'appuyant sur l'encyclique de Benoît XIV²⁰. L'avant-propos use d'un ton très polémique, affirmant se fonder sur l'autorité avant tout : « Comme notre dessein est de n'écrire que pour les catholiques qui font profession de croire que Jésus-Christ n'a donné qu'à son Eglise la véritable intelligence de sa loi, avec le droit de l'interpréter infailliblement, nous avons traité la question par la voie de l'autorité. Nous savons que cette voie n'est pas du goût des partisans du Prêt usuraire : ils ont un grand attrait pour la voie de la discussion. Quand on se détermine à soutenir la voie des hérétiques, on doit naturellement en prendre la marche »²¹.

¹⁷ cf. liste des publications et des acteurs du débat en annexe 1.1.

¹⁸ Futur évêque de La Rochelle et cardinal.

¹⁹ Selon le *Dictionnaire de théologie catholique*, Tables, p. 2844, M. Labrunie (1742-1803) était professeur de théologie morale au séminaire de Saint-Sulpice.

²⁰ Etienne Pagès, *Dissertation sur le prêt à intérêt...*, 2^{ème} édition, Lyon, Guyot, 1820, p. V.

²¹ Ibid., p. VI.

Dans son écrit, l'abbé Pagès reprend les arguments traditionnels de l'Eglise en faveur du *mutuum*. Sa *Dissertation* est avant tout une analyse des différents principes d'autorité mis en avant par l'encyclique *Vix pervenit* (Ecriture, Pères, conciles, pontifes, théologiens).

Son analyse est sévère, assimilant prêt à intérêt et usure, les opposant au *mutuum*, seule forme légitime du prêt d'argent. Il dégager quelques cas d'« usures compensatoires », licites, correspondant aux « titres extrinsèques », mais les interprète dans un sens restrictif²².

Enfin, sur le problème central de l'absolution des pénitents coupables d'usure, l'abbé Pagès tranche aussi dans le sens de la rigueur : « le confesseur ne peut garder le silence vis-à-vis de celui qui en est coupable, sans le confirmer dans sa mauvaise pratique, et occasionner le scandale de ceux qui le connoïtroient, en les portant à croire qu'elle est innocente. »²³

2.2.1.2. L'abbé Pagès au centre de la polémique

Cette publication lance une polémique violente, qui se poursuit pendant une vingtaine d'années, autour de la figure centrale d'Etienne Pagès :

« L'année 1816 vit apparaître l'un des plus fougueux défenseurs de la prohibition absolue du prêt de commerce, Etienne Pagès, prêtre docteur en théologie, professeur de morale à l'académie de Lyon. Il soutint pendant vingt ans la lutte envers et contre tous, quels qu'ils fussent, avec une persévérance digne d'une meilleure cause. Il y déploya une ardeur qui dégénéra trop souvent en virulence passionnée [...] Il a eu des contradicteurs nombreux, non moins ardents ; il s'est pour ainsi dire pris corps à corps avec l'un d'eux, l'abbé Baronnat : il n'en est pas auxquels il ait épargné les effets d'un caractère atrabilaire. Faivre, Nolhac, Desplanque, Mastrofini et son traducteur, et jusqu'au doux et loyal cardinal de la Luzerne, plein de politesse pour ses adversaires, dont l'ouvrage ne parut qu'après sa mort, essayèrent tour à tour la violence de ses expressions : triste moyen de porter la persuasion. »²⁴

²² Etienne Pagès, op. cit., p. 106-114.

²³ Ibid., p. 165.

²⁴ Marin-Darbel, *L'usure, sa définition*, Paris, Guillaumin, 1859, p. 170-171. L'année 1816 est celle de la publication par l'abbé Pagès de la *Dissertation sur le contrat de rente*, ouvrage de moindre importance.

Les différents acteurs de ce débat, et les arguments opposés, sont détaillés en annexe²⁵. Il suffit de signaler ici que deux lignes majeures se font face : d'une part, les partisans de l'abbé Pagès se situent exclusivement d'un point de vue théologique, dans le sens d'une interprétation littérale des Ecritures. Les opposants se situent d'un point de vue « pragmatique », ou « économique », effectuant une typologie plus fine des différents types de prêts :

En effet, rares sont ceux qui autorisent la généralisation du prêt à intérêt légitime ; la plupart distingue le prêt de commerce, fait aux riches, et où chacun trouve son compte, de l'usure, destinée aux pauvres, dictée par l'appât du gain, au mépris des règles de la charité chrétienne.

La première phase de la polémique se déroule dans les années 1820-1830. Les intervenants sont alors principalement des lyonnais, prêtres et/ou érudits²⁶. Les autorités officielles de l'Eglise restent en retrait : en 1819, la *Dissertation* ne reçoit que neuf recommandations officielles d'évêques, ce qui est peu par rapport au total.

2.2.2. Evolution de la position pontificale : la fin du conflit ?

Face à cette polémique, l'avis pontifical est sollicité par les partisans des deux camps. D'abord, le Saint-Siège refuse de répondre, se contentant de renvoyer au texte de l'encyclique *Vix pervenit*.

La situation change en 1830. En effet, la Pénitencerie et le Saint-Office répondent à partir de cette date qu' « il ne faut pas inquiéter ceux qui prêtent au taux légal, ni les obliger à restituer les intérêts perçus ; il suffit de leur demander de s'engager à accepter et à suivre les instructions qui pourront être données par le Saint-Siège sur cette matière »²⁷. De même, les confesseurs ne doivent pas être inquiétés.

Ces décisions des congrégations romaines sont apparemment provisoires, mais n'ont jamais donné lieu depuis à des mises au point doctrinales²⁸.

²⁵ Cf. annexe n° 1.1.

²⁶ Les érudits Antoine Faivre et Jean-Baptiste Nolhac ; les abbés Clément Villecourt et Baronnat...

²⁷ Louis Garriguet, *Prêt, intérêt et usure*, Paris, 1907, p. 44.

²⁸ Le *Dictionnaire de théologie catholique*, sous l'article « Usure », p. 2381-2382, justifie cette position actuelle de l'Eglise par une interprétation très extensive du *lucrum cessans*, ainsi que la reconnaissance de la productivité de l'argent. Voir aussi Raoul Naz (dir.), *Dictionnaire de droit canonique*, Paris, Letouzey et Ané, 1944, article « Intérêt », p. 1517-1518.

Après cette mise au point provisoire, l'abbé Pagès s'obstine et maintient ses positions rigoristes, et des autorités de l'Eglise de France s'opposent alors à lui. On alors sort du premier cercle « lyonnais » de la polémique, qui faisait intervenir des personnalités de second plan : désormais, des autorités « officielles » de l'Eglise de France s'opposent à l'abbé Pagès, forts de l'appui pontifical. En effet, les évêques du Puy (Mgr Louis de Bonald, futur archevêque de Lyon) et de Belley (Mgr Raymond Devie) condamnent officiellement la lecture de la *Dissertation*. Mgr Gaston de Pins, archevêque d'Amasie, et administrateur du diocèse de Lyon, tente aussi, en vain, de rappeler à l'ordre l'abbé²⁹. Enfin, M. Pierre Boyer, sulpicien, opposant réputé à Félicité de Lamennais, orateur et polémiste de talent, s'en prend à l'abbé Pagès en 1839³⁰.

L'abbé Pagès répond à chacun de ses opposants dans des termes extrêmement violents, et, dans l'ultime édition de la *Dissertation* (Lyon, 1839), continue à développer sa position, sans arguments nouveaux³¹.

2.3. La question de l'usure dans les collections de l'abbé Pagès

La bibliothèque de l'abbé Pagès reflète clairement son intérêt pour la question de l'usure et du prêt à intérêt. Il possède en effet tous les grands traités juridiques, ainsi que les opuscules polémiques qui traitent de la question, aussi bien dans un sens que dans un autre. La polémique des années 1810-1830 est en particulier extrêmement bien représentée. En effet, si on compare les collections de l'abbé Pagès avec la bibliographie établie en 1859, qui vise l'exhaustivité (titres recensés à partir du XVIe siècle) par Marin-Darbel (172 titres), dans son ouvrage³², on constate que le taux de recoupement est très fort (près de 80%). Les différences concernent principalement d'une part les ouvrages étrangers, en particulier anglais, que l'abbé ne possède pas, ne comprenant vraisemblablement pas cette langue, et un certain nombre d'opuscules, qui ne sont a contrario pas recensés par Marin-

²⁹ Gaston de Pins, *Lettre de Mgr d'Amasie à M. l'abbé Pagès*, Lyon, Vve Ayné, 1839. Le cardinal Fesch, primat des Gaules en titre, est alors exilé à Rome.

³⁰ Pierre Boyer, *Défense de l'Eglise de France, contre l'auteur de la Dissertation sur le prêt à intérêt*, Paris, Gaume, 1839.

³¹ Pour avoir une idée du ton de l'abbé dans cette polémique, qu'il entretient, désormais, seul contre tous, cf. annexe n° 1.3.

³² G.-E. Marin-Darbel, op. cit., p. 389-401

Darbel. L'abbé Pagès possède également les ouvrages des partisans des deux camps, de théoriciens catholiques et protestants, théologiens, juristes et polémistes.

La richesse de ces collections, sur le problème de l'usure, pourrait être rapprochée de la présence dans la bibliothèque de l'abbé Pagès du catalogue de vente des livres ayant appartenu au cardinal de La Luzerne, auteur d'une importante *Dissertation sur le prêt de commerce*, éditée après sa mort par l'archevêque de Besançon, Gabriel Cortois de Pressigny³³, l'un de ses proches, autre défenseur du prêt à intérêt dans le cadre du commerce³⁴, et parue en 1823. Dans celle-ci, le cardinal développe des arguments opposés à ceux de l'abbé Pagès, mais l'importance de l'ouvrage (5 volumes), laisse supposer une compilation extrêmement importante d'ouvrages faisant autorité. Peut-être l'abbé Pagès a-t-il complété sa documentation à partir de cette bibliothèque privée, dont la vente a eu lieu en mars 1822³⁵.

Malgré son abondance, les manques de la bibliothèque reflètent également les prises de position de l'abbé Pagès. En effet, des absences sont particulièrement remarquables, notamment celle des économistes qui ont théorisé au XVIII^e siècle la question de l'intérêt : l'abbé Pagès ne possède en tout et pour tout qu'un seul traité d'économie, celui de J.-B. Say³⁶. L'absence des ouvrages de Turgot, Bentham, Adam Smith est flagrante. Plus qu'une méconnaissance, elles reflètent clairement un point de vue : alors que ces auteurs fondent leur réflexion sur les progrès de la richesse des nations, d'un point de vue historique, en partant des faits et de l'évolution des sociétés, le point de vue de l'abbé Pagès reste cantonné à une analyse juridico-théologique des Ecritures et des autorités de l'Eglise.

Au risque de généraliser, faut-il y voir un symptôme d'une rupture entre les enseignements de l'Eglise et les évolutions de la société ? Plus largement, comment lier cette violente polémique qui agite une partie du monde ecclésiastique

³³ Léon Godard, *Le Cardinal de La Luzerne, sa vie et ses ouvrages*, Le Petit-Montrouge, Migne, 1856, p. 75.

³⁴ Mgr de Pressigny (1745-1823) a lui-même fait paraître en 1821 un opuscule, *Le placement de l'argent à intérêt distingué de l'usure*, par Mgr l'Archevêque de Besançon, Lyon, Ballanche, 1821.

³⁵ *Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu S E le cardinal César-Guillaume de La Luzerne dont la vente se fera le lundi 4 mars 1822*, Paris, 1822.

³⁶ L'abbé cite d'ailleurs cet auteur dans ses *Observations...*, Lyon, 1839, p. 13.

français du début du XIXe siècle au problème des relations entre l'Eglise et la société ? Dans l'Eglise catholique, quelles différences entre ceux qui, tels l'abbé Etienne Pagès se réclament avant tout de l'Autorité et des autorités, et ceux qui invoquent un certain pragmatisme ?

La question de l'usure, des polémiques qui la concernent, par delà l'aridité apparente du propos, soulève donc des pistes de réflexion très intéressantes : Elle serait, idéalement, à resituer dans le contexte agité de l'Eglise de France sous la Restauration (tensions entre les évêques concordataires et ceux d'Ancien Régime, entre gallicans et ultramontains, puis entre libéraux et conservateurs...)

Partie 2 : Sélection dans le fonds religion

1. Présentation générale

1.1. La sélection

L'importance du catalogue, plus de 13 000 articles, n'a pas permis, dans le temps très court imparti à ce travail, une indexation de chacun des titres. Il n'est donc pas possible d'indiquer la part en pourcentage des livres religieux par rapport à l'ensemble. Il n'est pas non plus possible de présenter une répartition par matière de ces livres religieux. Nous avons, dans un premier temps, décidé de nous limiter aux livres de théologie morale, puisque l'abbé Pagès était professeur dans cette matière à la Faculté de théologie de Lyon.

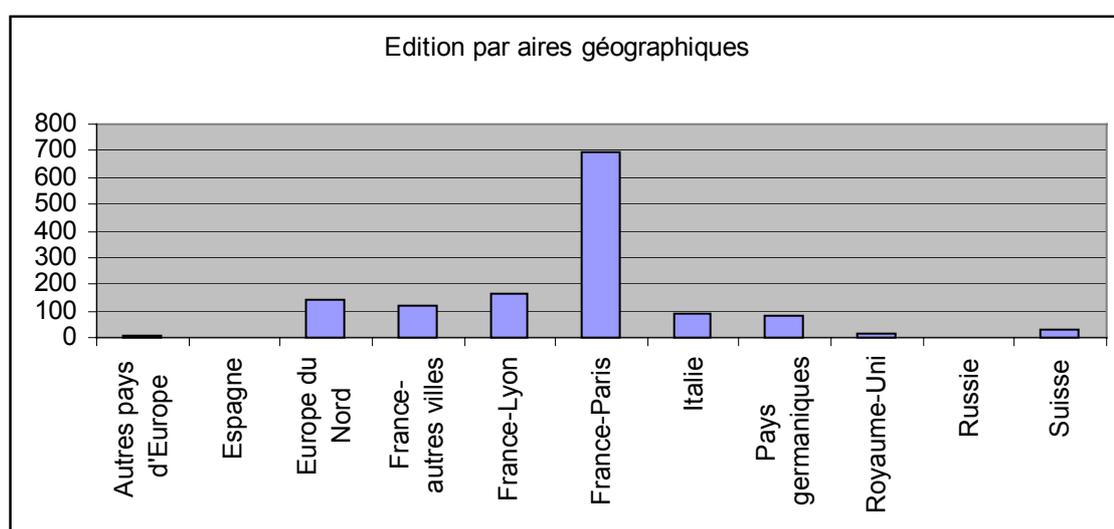
Nous avons ainsi sélectionné 356 titres, corpus suffisant pour mener une étude bibliographique détaillée. Cependant, effectuer une telle étude systématique sur ces titres nous a paru irréaliste parce que nous ne pouvons pas accéder aux livres. Or, les informations du catalogue des Maristes sont insuffisantes, quand elles ne sont pas absentes, pour nous permettre d'identifier avec certitude une édition ou la provenance du livre.

Nous avons choisi de recentrer l'étude sur l'abbé Pagès lui-même et de chercher à appréhender sa personnalité au travers des titres de sa bibliothèque. Pour ce faire, nous avons décidé d'étendre la sélection des livres en nous appuyant sur une histoire de la théologie, une histoire de l'Eglise, sur le livre *Catalogue des livres choisis pour un bibliothèque ecclésiastique*, Lyon, 1832, et sur différents articles. Nous avons cherché si les auteurs cités dans les publications se trouvaient dans le catalogue de la bibliothèque et nous avons sélectionné les titres. Nous avons aussi noté les noms des auteurs absents. Les auteurs identifiés comme présents ou absents sont répertoriés dans un fichier. Pour chacun d'eux, nous avons noté, de manière très succincte, leurs idées et éventuellement le courant auquel ils se rattachent.

Nous avons ainsi constitué un corpus de 1486 titres et de 198 auteurs.

1.2. Lieux d'édition

La répartition géographique des lieux d'édition est assez grande : cent villes sont mentionnées, certaines n'apparaissent qu'une seule fois. Nous avons choisi de présenter les regroupements par aires géographiques pour rendre le schéma lisible. Les lieux d'édition mentionnés sur les livres ne sont pas toujours exacts, mais toute vérification est difficile, faute de pouvoir examiner les livres eux-mêmes. Notons que dans la majeure partie des cas, la ville est mentionnée dans la langue nationale.



La production française représente 71% du total. 10% des livres ont été édités en Europe du Nord, 6% en Italie et 6% dans les Pays germaniques. La bibliothèque de l'abbé Michel professeur de théologie (1768-1842), étudiée par Catherine Mocellin³⁷, montre une répartition très proche. La représentation relativement importante de l'Italie s'explique par le fait que l'abbé Pagès parlait et même traduisait l'italien. La ville de Paris représente 71,55% de la production française (et 51,14% de l'échantillon), Lyon 16,80% (12,01% de l'échantillon), ensuite les pourcentages tombent à environ 1% pour les villes les mieux représentés.

Comme il ne s'agit que d'une étude sur un échantillon, il est difficile de tirer des conclusions. La part importante de la production lyonnaise ne surprend pas, d'une

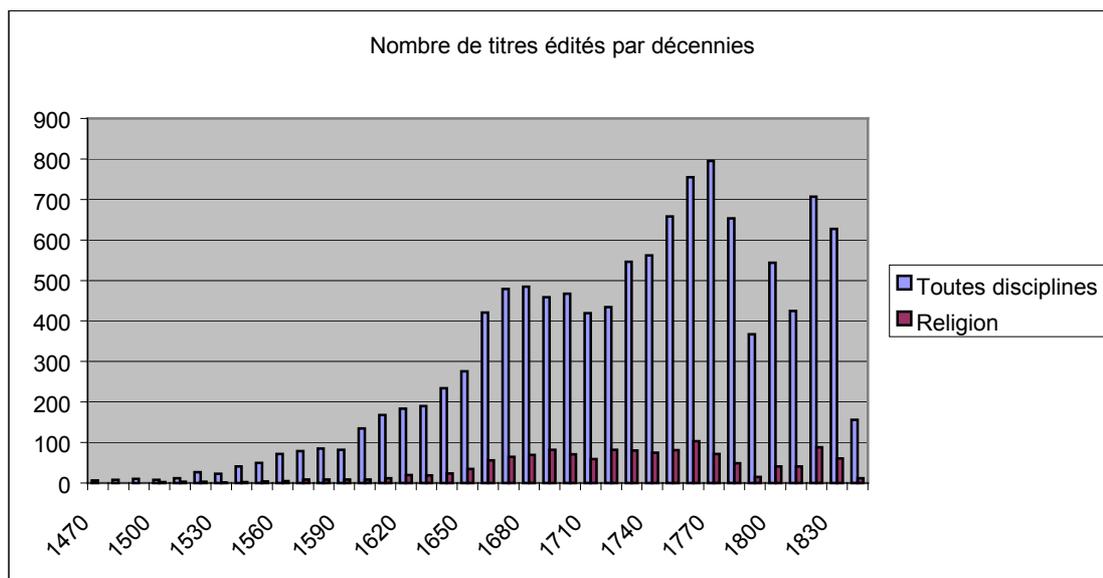
part, la ville est un grand centre de production, d'autre part, l'abbé Pagès s'y intéresse tout particulièrement.

Une interrogation rapide de l'ensemble du catalogue confirme l'importance des éditions parisiennes (43,75%) et lyonnaises (12,24%). Les parts de l'Europe du Nord et des Pays germaniques semblent être assez proches de celles de notre échantillon, en revanche la production italienne pourrait être plus importante, en pourcentage, dans l'ensemble des titres. Faute de temps, une étude systématique sur l'ensemble du catalogue n'a pas pu être effectuée.

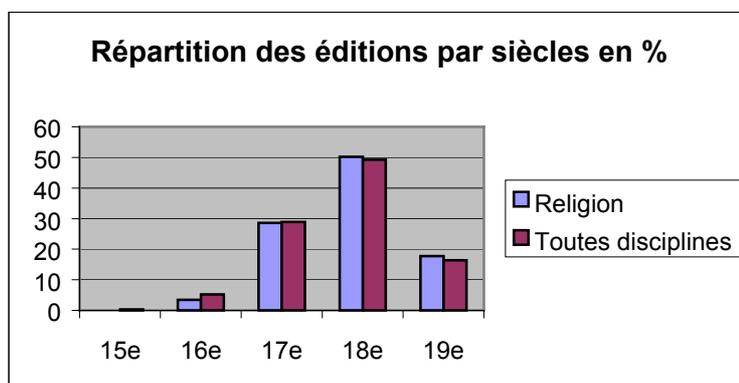
1.3. Dates d'édition

Faute de temps pour examiner les 1486 titres, les statistiques présentées ne rendent compte que des dates d'édition, pas les dates de composition de l'œuvre. On ne fait jamais apparaître la part des rééditions d'œuvres, ainsi le pourcentage d'œuvres éditées au XIX^{ème} ne reflète pas une quelconque actualité du fonds, parce que l'abbé Pagès achète des rééditions d'œuvres antérieures. Ainsi les *Entretiens sur la pluralité des mondes augmentés des dialogues des morts par M de Fontenelle*, Lyon, 1810, n'est pas vraiment une nouveauté puisque l'édition originale date de 1686. Et pour le XVIII^{ème} siècle, le *Tractatus de potestate Summi Pontificis in rebus temporalibus adversus Guillelmum Barclium auctore Roberto S R E Cardinali Bellarmino*, München, 1712, a été édité pour la première fois en 1610. Il nous semblerait judicieux, dans une prochaine étape, de compléter ce graphique par un graphique des dates d'édition originale.

³⁷ Catherine Mocellin. « La bibliothèque de monsieur l'abbé Jean Michel (1768-1842) ». *Annales de l'Est*, 2002 – 1



La courbe des dates d'éditions de notre sélection en religion suit celle des dates de l'ensemble du fonds de l'abbé Pagès. Le XVIIIe siècle apparaît comme une grande période d'édition comme de production, notamment dans les sciences religieuses. Dans son article sur la bibliothèque de l'abbé Michel, Catherine Mocellin obtient un graphique très proche de celui-ci³⁸. Comme dans le cas de l'abbé Michel, tout ce que nous pouvons dire du XIXe est biaisé puisqu'il est limité chez Pagès à 41 années.



La présentation en pourcentage met en évidence la part prépondérante du XVIIIe, que ce soit sur l'ensemble des disciplines ou sur la seule sélection de livres religieux. Le XIXe représente en pourcentage : 16% pour l'ensemble, 18% pour les livres religieux. Catherine Mocellin obtient 18% pour l'ensemble de la bibliothèque de l'abbé Michel, et nous pouvons reprendre sa conclusion : il y a

³⁸ Catherine Mocellin, op. cit., p. 112

proportionnellement plus de titres édités au XIXe qu'au XVIIe. La bibliothèque de l'abbé Pagès, comme celle de l'abbé Michel, « se caractérise par une vitalité relative. »³⁹

2. Etude détaillée

2.1. Théologie morale

2.1.1. Définition

Le Dictionnaire de théologie catholique définit la théologie morale comme « cette partie de la théologie qui, à la lumière des principes révélés, traite des actes humains au point de vue de leur direction vers la fin dernière... » et comme comprenant « sous elle plusieurs parties, qu'on est convenu, assez habituellement, de traiter à part : la casuistique, la pastorale, l'ascétique et la mystique... »

2.1.2. Limites de notre indexation sous théologie morale

Quand le titre est sans ambiguïté, c'est-à-dire qu'il comporte la mention « théologie morale », son classement sous cette rubrique ne pose pas de problème. Mais souvent le titre des ouvrages n'est pas suffisant pour identifier certainement un livre de théologie morale. Nous nous sommes souvent référées à l'auteur pour classer un livre en théologie morale, mais en bonne méthode il faudrait pouvoir accéder au contenu du document. Nous aurions pu aussi consulter les catalogues de la Bibliothèque nationale et des bibliothèques spécialisées en science religieuse pour vérifier l'indexation matière, quand il y en a une. A la Bibliothèque nationale seuls les livres entrés depuis 1980 ont une indexation matière. Une telle recherche menée systématiquement aurait demandé plus de temps que nous n'en disposions.

³⁹ Catherine Mocellin, op. cit., p. 112

2.1.3. Composition du fonds de théologie morale

7 titres ont été édités au XVIe, 123 au XVIIe, 160 au XVIIIe et 53 au XIXe, 13 ne sont pas datés.

Pagès possède les grands classiques de la discipline. Il détient une trentaine d'éditions des œuvres de saint Thomas d'Aquin et des auteurs sur qui il s'appuie : saint Augustin (une quarantaine d'œuvres), saint Ambroise, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire le Grand. Il possède un exemplaire en latin de la Somme théologique de saint Antonin de Florence, oeuvre consacrée presque entièrement à la théologie morale : *Summa theologica sancti Antonini* ex editione Petri Ballerinii, Verona, 1740. Le commencement du XVIe à la seconde moitié du XVIIe est marquée par une rénovation de la théologie scholastique. A côté des commentateurs de saint Thomas, un grand nombre de théologiens traitent à part toutes les matières morales⁴⁰. Pagès possède certains ouvrages de ces théologiens :

- de Paul Laymann la *Theologia moralis*, dans l'édition originale de Paris, 1630,
- de Comitulus *Responsa moralia* dans une édition de Rouen, 1709, l'édition originale est de Lyon, 1609.

La période qui va de la deuxième moitié du XVIIe au début du XIXe est marquée par la prédominance de la méthode casuistique et l'abandon de la méthode scolastique par beaucoup de théologiens. En revanche, sont restés fidèles à l'école thomist, Billuart, Chrysostome, Javelli, Joseph Mayol, Gonet et Gotti, auteurs tous présents dans la bibliothèque. Les auteurs jésuites sont aussi très présents, cet éclectisme ne surprend évidemment pas dans la bibliothèque d'un professeur.

Pour la connaissance de la casuistique qui s'impose aux confesseurs, Pagès possède les classiques :

- de Martin Azpilcueta dit le Doctor Navarrus, *Enchiridion sive manuale confessoriorum et paenitentium*, 2 éditions, l'une de Venetiis, 1573 et l'autre d'Antwerpen, 1581,
- d'Antonin Diana les *Resolutiones morales*, Lyon, 1641,

⁴⁰ *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, Letouzey et Ané, 1899-1968, sous : Morale (théologie) col. 2447

- les ouvrages d'Eusébius Amort, une autorité en théologie morale, dont Pagès possède le *Dictionarium casuum conscientia selectorum a R.D. Eusebio Amort*, Augsburg, 1733 ; ainsi qu'une édition originale de 1752 de la *Theologia eclecticica moralis et scholastica R D Eusebii Amort*,

et parmi les jésuites :

- Hermann Busenbaum, *Medulla theologiae moralis facili ac perspicuo methodo resolvens casus conscientiae*, Lyon, 1660. Manuel de casuistique dont l'édition originale est de Münster, 1650 et qui connut un très grand succès,
- Jean Azor *Institutiones morales* [Institutionum moralium quaestiones, édition originale Rome, 1600-1611, 3 vol. in-fol.], Lyon, 1625,

On trouve aussi des dictionnaires de cas de conscience :

- de Pierre Collet, lazarus, opposant aux jansénistes, il possède 23 titres, dont *Abrégé du dictionnaire de cas de conscience de M. Pontas*, Paris, 1771, l'édition originale est de 1764 ; *Traité des dispenses en général et en particulier par M Collet*, Paris, 1788, l'édition originale est de 1742,
- Le *Dictionnaire des cas de conscience avec son supplément*, de Jean Pontas, est présent dans une édition de Paris, 1734,
- *Résolutions de plusieurs cas de conscience touchant la morale et la discipline de l'Eglise par Jacques de Sainte Beuve*, Paris, 1689.

Le mouvement romantique de 1810 à 1840 provoque un renouveau de la théologie au XIXe. On retrouve le sens du passé, des Pères, du Moyen âge, de la scolastique. Ce mouvement s'exprime au travers de l'Ecole de Tübingen, avec Moelher mort en 1838, qui a publié entre 1825 et 1832 ; et Drey qui souligne la connexion interne des disciplines théologiques dans sa *Kurze Einleitung in das Studium der Theologie*, Tübingen, 1819. avec comme une de ses conséquences la demande de la réunion de la morale et du dogme. Drey a publié en 1838-1847. Pagès ne possède pas leurs ouvrages, mais il ne lisait pas l'allemand. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe que la théologie morale proprement dite connut un renouveau profond et durable.

Seul un ouvrage de casuistique peut être daté du XIXe avec certitude : le *Traité des dispenses par M Collet nouvelle édition revue améliorée par M Compans*, Paris, 1827.

En fait, les ouvrages de théologie morale de Pagès édités au XIXe sont pour moitié des rééditions. Sur 53 livres indexés sous théologie morale et édités après 1800, 25 sont des rééditions d'œuvres antérieures.

Pagès a acheté deux éditions du *Catéchisme historique dogmatique et moral des fetes principales par l'abbé Mensy*, l'une de Lyon, 1805 et l'autre de Besançon, 1821. Il s'agit en fait de l'abbé Meusy, Nicolas. La Bibliothèque nationale conserve plusieurs éditions de cette oeuvre, la plus ancienne datant de Besançon, 1774. En revanche, aucune des 2 éditions Pagès ne figure dans le catalogue.

D'Antoine, Paul-Gabriel, Pagès possède la *Theologia moralis universa auctore R.P. Paulo Gabriele Antoine SJ* dans une édition de Nancy, 1731 (la première édition à la BNF date 1727-1730, il pourrait s'agir d'une édition abrégée) et dans une édition de 1818.

La *Theologia dogmatica et moralis ad usum seminariorum auctore Ludovico Bailly* est présente deux fois dans la bibliothèque, dans une édition de Lyon, 1829 et une de Besançon, 1838. Elle a été éditée pour la première fois à Dijon, 1789.

L'abbé Pagès a acquis 10 éditions des œuvres de saint Alphonse de Liguori datées de 1804 à 1834. Avocat puis prêtre en 1726, évêque en 1762, saint Alphonse de Liguori est le fondateur des Rédemptoristes. Décédé en 1787, il se distingua dans la théologie morale qu'il rénova. Sa morale eut du mal à s'imposer en France encore marquée par le jansénisme, avant les années 1840. Au début du XIXème, son oeuvre est d'actualité parce que le procès en canonisation s'est ouvert. Il est proclamé saint en 1839.

Parmi les auteurs publiés au XIXe citons :

- Bouvier, *Traité dogmatique et pratique des indulgences des Confréries et du Jubilé à l'usage des ecclésiastiques*, Lyon, 1826. La plus ancienne édition de la Bibliothèque nationale est de cette date mais porte Le Mans au lieu de Lyon. Et le *Tractatus de matrimonio*, qui fait partie d'un ensemble *Institutiones theologicae ad usum seminariorum*, dont la Bibliothèque nationale possède deux éditions, la première de 1827 et celle de Pagès,

- Crevel, Alexandre, *Jérémiade d'un moraliste sur la résurrection du concordat de Léon X et de François I*, Paris, 1818,
- Gousset, Thomas, *Code civil commenté dans ses rapports avec la théologie morale*, ici dans une édition de Paris, 1829, laquelle ne figure pas à la Bibliothèque nationale qui détient deux éditions, une de Paris, 1828 et une de Tournay, 1837. *Justification de la théologie morale de B. Alph. M. de Liguorio*, Besançon, 1832,
- Manzoni, Alessandro, *Sulla morale cattolica osservazioni di Alessandro Manzoni*, Paris, 1834, à la Bibliothèque nationale il y a en plus une édition de Milano, 1819.

2.2. Les Ecritures

248 titres sont classés sous la rubrique « Bible », il s'agit soit du texte, soit d'une étude sur le texte. L'abbé Pagès possède 61 éditions de l'ensemble de la Bible, en plusieurs langues, parmi lesquelles :

- *Bible française-latine qui est toute la Sainte Ecriture contenant le Vieux et le Nouveau Testament*, Bourgeois, 1568,
- *Holy Bible*, London, 1698,
- *Bible traduite en français avec l'explication du sens littéral et spirituel, par Le Maistre de Sacy*, Bruxelles, 1723,
- *Bible flamande par Heeren*, Dordrecht, 1758,
- *Bible traduite en allemand par Martin Luther*, Leipzig, 1733,
- *Biblia hebraica rabbinica cum paraphrasi onkelosi et explicatione Rasi seu Rabbi Salomonis Jarchi in Pentateuchum Prophetarum*, Venezia, 1527,
- *Biblia hebraica secundum ultimam editionem Joseph Athiae a Johanne Leusdem denuo recognitam Recensita atque exquisita adornata variisque notis illustrata ab Everardo Van der Hooght editio nov*, London, 1822,
- *Biblia Polyglotta complectentia textus originales Hebraicum Chaldaicum Graecum etc Edidit Brianus Waltonus*, London, sans date dans le catalogue, mais l'édition originale est de Londres, 1657 en 6 vol. in folio.

On dénombre 18 éditions de la Vulgate, de Rome, 1593 à Lyon, 1827.

Il possède 52 éditions et traductions du Nouveau Testament :

- *Novum Testamentum hispanice*, Venezia, 1556n
- *Nouveau Testament de N S Jésus-Christ avec les différences du Grec et de la Vulgate [dit de Mons]*, Mons, 1699, traduction controversée due aux jansénistes.
- *Nouveau Testament de N S Jésus-Christ traduit en français selon la Vulgate par le R P dom Boubours [Bouhours]*, Lyon, 1829.
- *Novum Testamentum Evangelium de Notre Seigneur Jésus-Christ traduction de Le Maistre de Sacy*, Paris, 1837.
- *Novum Testamentum graecum curantibus D Timothée et Darolles*, Toulouse, 1840.

Certains ouvrages ne concernent qu'une partie de la Bible :

- *Psalterium Davidis cui accedunt Liber Proverbiorum Liber Ecclesiastes Liber sapientiae Liber Ecclesiastici*, Lyon, 1653.
- *Psalterium haebraeum graecum arabicum et chaldeum cum tribus latinis interpretationibus et glossis Augustini Justiniani*, Genova, 1516.
- *Isaiae prophetae nova versio*, Antwerpen, 1567.

La bibliothèque comprend aussi des outils de travail, des dictionnaires, dont celui de Vigouroux, des concordances, et des études comme le *Manuel biblique ou Cours d'Histoire sainte à l'usage des séminaires* par M Bacuez et Vigouroux ou encore *Accord de la Bible et de la géologie dans la création des six jours dans le récit du déluge mosaïque et dans l'époque de l'apparition de l'homme* par l'abbé Gainet.

Bien que l'abbé Pagès possède de nombreuses versions de la Bible, toutes ne devaient pas être destinées à être lues. Ainsi il est peu probable que Pagès ait pu lire la Bible traduite par Luther. Comme l'abbé Michel, il ne possède pas la Bible du réformé Jean-Frédéric Ostervald datant de 1744⁴¹. Par ailleurs, il semble éviter les ouvrages critiques sur la Bible. Il ne possède pas l'ouvrage fondamental de Spinoza : *Traité théologico-politique*, dans lequel l'auteur, qui croit que l'Écriture contient la parole de Dieu, écrit que pour reconnaître dans la Bible ce qui est

⁴¹ Catherine Mocellin, op. cit., p. 128

parole de Dieu il faut soumettre les textes à une enquête historique et syntaxique. Pagès ne possède pas non plus *Histoire critique du Vieux Testament* publié en 1678 et condamné en France, de l'oratorien Richard Simon.

2.3. La querelle janséniste

On trouve de nombreux ouvrages dans la bibliothèque qui rendent compte de cette longue et importante querelle commencée sous Louis XIV et qui ne s'apaisa que sous Louis XV, 11 titres ont été publiés au XVIIe, 26 au XVIIIe et aucun au XIXe. L'abbé Pagès, qui possède plusieurs titres de Jansénius, a dans sa bibliothèque *Cornelii Jansenii Episcopi Iprensis Augustinus sive doctrine sancti Augustini de humanae naturae sanitate aegritudine medicina adversus Pelagian*, Rouen, 1652. Ainsi que de nombreux écrits d'Antoine Arnauld, avec plusieurs éditions de *De la fréquente communion ou les sentiments des pères touchant l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie Sont fidèlement exposés*, dont l'édition originale de 1643. Les ouvrages de Quesnel et Nicole sont aussi représentés, ainsi que Pascal pour les *Provinciales ou les lettres écrites à un provincial de ses amis et aux PP. Jesuites*, sous la signature de Louis de Montalte, Cologne, 1657, édition originale, en réalité impr. à Amsterdam, chez Elzevir, et il en possède plusieurs rééditions, dont une de 1829 et une de 1832.

La faction antijanséniste est aussi présente :

- *Bibliothèque Janséniste ou catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes ou suspects de Jansénisme*, Colonia, Dominique, Lyon, 1731. L'édition originale date de 1722,
- *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe sur les Lettres au provincial*, Daniel, Gabriel, Köln, 1697. L'édition originale est de Rouen, faussement Cologne sur la page de titre, 1694,
- plusieurs *Ordonnance et instruction pastorale de Mgr l'arch de Cambrai contre le Jansénisme*, par Fénelon, François, 1704-1705,
- *Bibliotheca Anti-Janseniana sive catalogus piorum eruditiorumque scriptorum qui Corn Jansenii et Janseniorum haereses errores ineptiasque oppugnarunt*, Labbé, Philippe, jésuite, Paris, 1654 (édition originale).

- *Dictionnaire des livres Jansénistes ou qui favorisent le Jansénisme* nouvelle édition augmentée par le P. Patouillet, jésuite, Antwerpen, 1755.

2.4. Les philosophes laïcs

L'abbé Pagès possède les livres de plusieurs philosophes, dont certains anti-chrétiens :

- *Ruines ou méditations sur les révolutions des empires* par C. E. Volney, Paris, 1822. Volney, 1757-1820, déclarait la religion "illusion funeste", il était le chef de file de la propagande athée au XIXe.
- *Traité de la vérité de la Religion chrétienne* par H Grotius, Utrecht, 1692. Grotius, Hugo, 1583-1645, défendait le droit naturel, l'idée de contrat social et de souveraineté populaire. Pagès possède plusieurs titres de cet auteur.
- *Dictionnaire historique et critique* par Monsieur Bayle, Rotterdam, 1715. L'édition originale est parue en 4 vol. in folio de 1695 à 1697. Bayle, Pierre, 1647-1706, était protestant, apôtre de la tolérance. Pour lui la religion et la morale ne sont pas liées, la morale naturelle est la morale rationnelle et l'athéisme ne conduit pas à la corruption des mœurs. Il heurtait les catholiques par son anticléricalisme.
- *Discours sur les miracles de Jésus-Christ traduit de l'anglais de Woolston*, sl, sd. Woolston, Thomas, 1669-1733, déiste et libre penseur, essaya d'appliquer aux miracles la méthode de critique biblique.
- *Histoire d'Angleterre depuis l'invasion de Jules César jusqu'à la révolution de 1688*, par David Hume, Paris, 1830. Pour Hume, 1711-1776, la religion était un phénomène extérieur. Il refusait d'admettre que l'existence de Dieu est démontrable. Il se considérait comme athée. Il n'attaquait pas la croyance religieuse mais la prétention de la fonder sur des principes rationnels. Pagès ne possède ni *Histoire naturelle de la religion* ni *Dialogues sur la religion naturelle* mais il s'intéresse à l'historien.

- *L'esprit des lois*, Leiden, 1749, l'édition originale est de 1748. Montesquieu, Charles de Secondat, 1689-1755, admettait l'existence de Dieu, qui a établi des lois qui gouvernent le monde physique. Mais pour lui, les religions sont des phénomènes culturels relatifs. Le dominicain Daniele Concina jugeait *L'esprit des lois* un livre scandaleux empli de maximes laxistes.
- *Fables et dissertation sur la nature de la fable traduites de l'allemand de M Gotthold-Ephraïm Lessing par M d'Antelmi*, Paris, 1764. De Lessing, Gotthold Ephraïm, 1729-1781, Pagès ne possède ni *Nathan le sage*, 1779 ni *L'éducation du genre humain*, 1780, ni *Les Fragments d'un Inconnu* où Lessing publie les écrits d'un orientaliste décédé, Samuel Reimarus, qui attaque le dogme chrétien de la révélation comme vérité absolue.

Notons aussi que Pagès possède plusieurs ouvrages de Voltaire et de Rousseau, ainsi que des ouvrages contre ces deux philosophes.

Sa bibliothèque contient aussi les « bons auteurs » que Evangelista Vilanova regroupe sous « contre-révolution philosophique française »⁴², dont :

- *Sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts* Ballanche, Lyon, 1801, c'est l'édition originale. Ballanche, Pierre-Simon, 1776-1847, a contribué à la théologie. Il est ouvert au progrès, a une conception théologique de l'histoire, son oeuvre est une des bases de l'Évangile social.
- *Du divorce considéré au 19 siècle relativement à l'état domestique et à l'état public de société*, Paris, 1805 par Bonald, Louis de, 1754-1840, père de Louis de Bonald, archevêque de Lyon. Il voulait reconstruire société d'avant 1789. Pagès n'a pas son *Démonstrations philosophiques du principe de la société* de 1830, mais il a aussi *Loi sur l'organisation des corps administratif par voie d'élection Suivi de quelques considérations sur la mendicité et les enfants trouvés* et *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile*

⁴² Evangelista Vilanova. *Histoire des théologies chrétiennes. Tome III, XVIIIe-XXe siècle*, traduit de l'espagnol par Jacques Mignon, Paris, Les éditions du Cerf, 1997.

démontrée par le raisonnement et par l'histoire, dans l'édition originale de 1796.

- Chateaubriand, René, 1768-1848, a contribué à la théologie en faisant l'apologie du christianisme dans la littérature. Son oeuvre majeure *Le génie du christianisme* publiée en 1802 n'est pas en isolé dans la bibliothèque, mais l'abbé possède les *Œuvres complètes*, Paris, 1838.
- Maistre, Joseph de, 1753-1821, dont le titre *Du Pape* devint "l'évangile" de l'ultramontanisme. Pagès possède une édition de Lyon, 1821, l'édition originale est de Lyon, 1819. L'auteur est opposé au rationalisme, il défend la primauté et l'infaillibilité du pape. Il défendit l'intolérance et nia l'égalité des droits, Pagès possède 4 titres, dont *Lettres à un Gentilhomme Russe sur l'Inquisition Espagnole*, où l'auteur loue l'Inquisition.

2.5. Les auteurs religieux du XIXe

L'abbé Pagès suit l'actualité de la réflexion religieuse.

Il possède un ouvrage de Louis Bautain *Enseignement de la philosophie en France au 19e siècle par l'abbé Bautain*, Strasbourg, 1833. Professeur de philosophie à l'Université de Strasbourg, il se convertit en 1823, est ordonné prêtre en 1828. Il commença par partager la défiance de Lamennais à l'égard de la raison. Selon lui, ni la raison individuelle, ni la raison générale ne peuvent fonder une métaphysique, il faut recourir à la raison divine. Les théologiens virent dans son système philosophique un fidéisme incompatible avec la doctrine traditionnelle de l'Eglise., Sa position, énoncée dans *Sa Philosophie du christianisme*, publiée en 1835, qui ne figure pas dans la bibliothèque de Pagès, fut condamnée par l'évêque de Strasbourg. Il se soumit, fonda la société des prêtres de Saint-Louis et termina sa carrière comme professeur de théologie morale à la Sorbonne.

Antoine Bonnety fonda en 1830 les *Annales de philosophie chrétienne*, ce titre est présent chez Pagès pour l'année 1841 seulement. Bonnety s'opposa au rationalisme d'Aristote et de Descartes, présent dans la théologie scolastique. Comme il pensait que quelques rares mais non nulles possibilités de la raison humaine permettaient

d'approcher les vérités religieuses, on le classe parmi les partisans d'un traditionalisme mitigé.

Pagès possède aussi des titres de Pierre-Denis Boyer, auteur conservateur de : *Défense de l'ordre social contre le carbonarisme moderne* Paris, 1835, il s'agit de l'édition originale de la 1ère partie, la 2ème a paru en 1837 ; *Examen du pouvoir législatif de l'Eglise sur le mariage*, Paris, 1817. Pagès possède aussi sa *Défense de l'Eglise de France contre l'auteur de la dissertation sur le prêt à intérêt*, Paris, 1839. L'auteur de la dissertation en cause n'est autre que l'abbé Pagès.

Lettres et discours de M Donoso Cortès traduits de l'espagnol, Paris, 1800. L'auteur est contre la Révolution car elle détruit l'ordre ancien de la société basé sur l'ordre reçu de Dieu. Il opte clairement pour la dictature parce qu'il est profondément pessimiste vis à vis de l'homme.

Du Dominicain Henri-Dominique Lacordaire, 1802-1861, Pagès détient *Lettre sur le Saint Siège par M l'Abbé H Lacordaire*, Paris, 1838. Lacordaire est ouvert aux problèmes sociaux, mais profondément attaché à la foi et à la Révélation en Jésus. Pagès s'est intéressé aux écrits de Félicité de Lamennais, 1782-1854, prêtre en 1815. Grand défenseur de l'Eglise, ultramontain, il fut déçu et rompit avec la papauté. Il passa de l'intransigeance au catholicisme libéral. Dans ses livres *Paroles d'un croyant*, 1834, absent de la bibliothèque (mais Pagès a les Œuvres complètes), et *Les affaires de Rome* présent dans la bibliothèque dans l'édition originale de 1836, l'auteur réclame que l'Eglise défende les opprimés. La condamnation de la revue *l'Avenir* et de *Paroles* par Grégoire XVI (Mirari vos, 1832) amena Lamennais à se placer hors de l'Eglise. Pagès a le livre qu'il a publié en 1808 avec son frère Jean *Réflexions sur l'état de l'Eglise de France pendant le XVIIIe siècle et sur sa situation actuelle*, ainsi que les *Œuvres complètes*, Paris, 1836. Il possède aussi *Essai sur l'indifférence en matière de religion par l'abbé de la Mennais*, Paris, 1819, dont l'édition originale est de 1817 ; *Défense de l'essai sur l'indifférence en matière de religion par M. de la Mennais*, Paris, 1821 et la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, Paris, 1826, dont l'édition originale est de 1825.

Henri Maret un des principaux polémistes catholiques, figure au catalogue. L'un de ses ouvrages les plus importants *Essai sur le panthéisme* n'est pas dans la

bibliothèque mais il a été publié en 1840. Plus étonnante est la présence d'ouvrages postérieurs au décès de l'abbé Pagès. Dont *Mgr Maret et le Concile du Vatican ou simple coup d'oeil d'un catholique sur le livre Intitulé : Du concile général et de la paix [...]*, sans date dans le catalogue Maret joua en effet un rôle lors du concile Vatican I, sa thèse sur le concours de l'épiscopat comme condition normale de l'infaillibilité pontificale fut repoussée. Tout d'abord, l'attribution à Mgr Maret, telle qu'elle se présente dans le catalogue des maristes, n'est pas fondée. Il semble plutôt qu'il s'agisse d'une livre écrit sur Mgr Maret. Ce livre écrit sur un concile qui s'est tenu en 1869-1870 ne peut se trouver dans la bibliothèque d'un homme décédé en 1841 que parce qu'un certain nombre de livres ont été ajoutés par les maristes.

Bien que laïc, nous faisons figurer ici Frédéric Ozanam, 1813-1853, qui s'associa à Lacordaire et à Maret pour fonder *L'Ere nouvelle*, journal destiné à préparer l'accord entre le peuple et l'Eglise. Fondateur de la Société de saint Vincent-de-Paul, il appelait le libéralisme économique une "ignominieuse doctrine". Pagès ne possède qu'un livre : *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon par A Frédéric Ozanam*, Lyon, 1831.

3. Aperçus de la personnalité de l'abbé Pagès

3.1. Limites de l'exercice

Nous savons peu de choses l'homme. Il a émigré au moment de la Révolution française pour être ordonné prêtre en Savoie et à son retour il a fréquenté les milieux conservateurs. Mais après la chute de Charles X, en tant que fonctionnaire, il a prêté serment à Louis-Philippe, alors que deux de ses confrères à la Faculté de théologie l'ont refusé. On peut en déduire, avec réserves, qu'il n'était pas légitimiste et ne voulait pas un retour total à l'Ancien Régime. C'est un homme curieux de beaucoup de choses, un scientifique en botanique. On peut lui supposer une certaine ouverture d'esprit.

Nous ne savons rien du mode d'acquisition de l'abbé Pagès. S'il a acheté une bibliothèque « en lot », la présence d'une importante collection de livres du XVIIIe

ne signifie pas que tous les titres ont été choisis un à un. Pour les éditions anciennes, il peut avoir fait un choix de collectionneur. Des livres de bibliophilie, comme le manuel de Brunet, figurent dans sa bibliothèque. Pour certains titres il nous est impossible de savoir s'il a choisi le texte ou le livre pour sa rareté ou sa reliure.

« ... on sait bien qu'il est difficile d'établir une relation mécanique entre la nature des collections et ceux qui les possèdent. »⁴³ Le fait de posséder un livre ne signifie pas que le propriétaire partage les opinions de l'auteur. Même en présence de plusieurs titres, on peut tout au plus parler de « tendance ». Prenons précisément l'exemple de la querelle janséniste, Pagès possède des ouvrages des deux partis. Le fait qu'il détient plusieurs éditions de la Bible traduite par Lemaistre de Sacy et plusieurs éditions du Nouveau Testament de Mons pourrait indiquer qu'il a des sympathies jansénistes. Mais, la forte présence d'auteurs jésuites et son grand intérêt pour les œuvres de saint Alphonse Liguori indiquent plutôt le contraire. Et il est tout aussi risqué de déduire de l'absence d'un auteur ou l'absence d'un titre que l'abbé Pagès le désavoue. Il se peut qu'il n'ait pas pu se procurer un exemplaire ou que cet exemplaire ait été trop cher.

3.2. Auteurs ou titres absents

Nous avons vu que Pagès ne possède pas le livre le plus important de Spinoza quant à la critique biblique, bien qu'il possède un titre *Ben Spinosae opera posthuma*, mais il s'agit d'une édition de 1677. On ne sait pas avec certitude à quoi il faut attribuer cette présence : la bibliophilie ou l'intérêt pour un des plus éminents philosophes du XVIIe ? Pagès s'intéressait à lui, il a *Impie convaincu ou dissertation contre Spinoza dans laquelle on réfute les fondements de son athéisme*, Amsterdam, 1684, mais dans quel état était son opinion ? L'absence du *Traité théologico-politique* doit-elle être interprétée comme un rejet ? Ou bien le document était-il rare ? Nous avons vu que notre ecclésiastique ne possède pas non plus *Histoire critique du Vieux Testament* de l'oratorien Richard Simon. Mais il possède *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse*, par Astruc, dans une édition originale

⁴³ M.-H. Froeschle-Chopard, « Le jansénisme dans les couvents de Toulon », *RHEF*, t. 83 1997, p. 59

de Paris (?), 1753. La mention de « Paris » demande à être vérifiée, la publication avait eu lieu prudemment à Bruxelles. Le livre d'Astruc n'a pas été condamné, à la différence de ceux de Spinoza et de Simon. Peut-être faut-il simplement conclure que spécialiste de théologie morale, l'abbé Pagès ne tenait pas à se plonger dans un débat d'exégèse. Sa longue controverse sur l'usure l'occupait certainement déjà beaucoup.

Parmi les philosophes écartés par l'abbé Pagès, on peut aussi citer :

- Hobbes, Thomas, 1588-1679, protestant anglais, qui a une vision pessimiste de l'homme. Pour lui la théologie dépend du souverain, la religion intervient dans la vie politique, le problème est de faire cohabiter les diverses religions. Il ne s'oppose qu'à l'athéisme, parce qu'il est signe d'ignorance,
- Diderot, Denis, 1713-1784, Pagès a *L'encyclopédie* mais aucun autre livre. Diderot fut déiste et anticlérical,
- Helvétius, Claude Adrien, 1715-1771, protestant français, réduisait toutes les facultés de l'entendement à la sensation. L'amour de soi est le fondement universel de la conduite humaine. Il a bâti une théorie utilitariste de la morale. La volonté de Dieu est que tous jouissent des plaisirs de façon compatible avec le bien public. Il évolua vers un athéisme absolu,
- Holbach, 1723-1789, protestant anglais, était un antichrétien très agressif, radicalement matérialiste et déterministe,
- Condorcet, Marie Jean Antoine de Caritat, 1743-1794, était ennemi de la monarchie, du clergé et de toute espèce de religion.

On peut comprendre que l'abbé Pagès n'ait pas eu envie d'investir dans l'achat de livres dont le contenu pouvait le choquer. En revanche, il est regrettable qu'il ne possède aucun d'ouvrage d'Emmanuel Kant, 1724-1804, protestant allemand, pour qui la loi morale suppose la liberté, l'immortalité et l'existence de Dieu.

Plusieurs représentants laïcs de la théologie sociale, condamnés par l'Eglise, sont absents :

- Saint-Simon, Charles-Henri de Rouvroy, comte de, 1760-1825, dans *Le nouveau christianisme* il réduit à l'amour fraternel ce qu'il y a de divin dans le christianisme,

- Fourier, Charles, 1772-1837, critique la société industrielle bourgeoise. Jésus est chargé de la révolution sociale. Il propose la création de phalanstère où chacun recevrait un travail adapté et mettrait les fruits de son travail en commun,
- Buchez, Philippe Joseph, 1796-1865, pour qui 1789 est la réalisation de l'Évangile et la France est le pays élu.

3.3. Les ouvrages recommandés

Nous avons consulté le *Catalogue de livres choisis pour une bibliothèque ecclésiastique*, Lyon, Librairie ecclésiastique De Sauvignet et Cie, 1832, 50 p., in-12, conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon, dans le fonds des jésuites.

Un grand nombre d'ouvrages recommandés par ce petit livre figure dans la bibliothèque de Pagès. Lui-même y figure comme auteur d'un livre sur l'usure. Là encore il est bien difficile d'affirmer que Pagès possède tels titres parce qu'ils sont recommandés par cet ouvrage.

Le catalogue est organisé en trois parties, que l'auteur explique ainsi : « dans la première on indique les ouvrages qui peuvent convenir à tous les ecclésiastiques... dans la deuxième on indique les auteurs de théologie les plus généralement estimés, en faveur de ceux qui désirent approfondir davantage les questions dogmatiques et morales... dans la troisième on indique les livres spirituels les plus renommés... ». Nous avons examiné, dans la première partie, le chapitre IV Théologie dogmatique et morale, et toute la seconde partie.

Le nombre total de titres est indiqué dans la première colonne, le nombre de titres correspondants détenus par Pagès est indiqué dans la seconde colonne.

	Nombre total	Nombre Pagès	%
Première partie, chapitre IV Théologie dogmatique et morale			
Cours de théologie morale	9	8	89
Fondements de la religion ou controverses avec les incrédules	21	12	57
Controverses sur la matière de l'Eglise	14	10	71
Traité sur divers sujets de dogme et de morale	6	5	83
Pratique du saint ministère	19	9	47
Instructions familières sur la religion	10	8	80
Prédicateurs	10	8	80
Théologie mystique ou livres spirituels	52	47	90
Deuxième partie			
Prolégomènes	3	1	33
Théologie scolastique universelle	8	2	25
Théologie spéculative ou dogmatique	68	50	73
Théologie morale ou pratique	16	9	56
Mélanges de théologie dogmatique et morale	34	18	52
Jurisprudence dont la connaissance est nécessaire à un théologien	17	1	6
Histoires (sic) dont la connaissance peut être utile à un théologien	9	6	67

Les publications sélectionnées dans le catalogue et détenues par Pagès s'étalent du XVIe au XIXe, la plupart sont antérieures au XIXe. Les auteurs susceptibles de publier au début du XIXe sont peu représentés. On trouve cependant :

- *Défense du christianisme ou conférences sur la religion*, de Denis Frayssinous, dans l'édition originale de Paris, 1825,
- *Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu* par le cardinal de la Luzerne, dans une réédition de Paris, 1818,
- *Déclaration de l'Assemblée du Clergé de France en 1682* par S E Mgr le Cardinal de la Luzerne, dans l'édition de Paris, 1821, la plus ancienne détenue par la Bibliothèque nationale,

- *Du pape et de ses droits religieux à l'occasion du Concordat (de 1801)* par M l'abbé Barruel, édition originale de Paris, 1803,
- *Essai sur l'indifférence en matière de religion* par Lamennais, dans une édition de Paris, 1819,
- *Du divorce considéré au 19 siècle relativement à l'état domestique et à l'état public de société*, par Louis de Bonald, édition de Paris, 1805,
- *Examen du pouvoir législatif de l'Eglise sur le mariage*, par Pierre-Denis Boyer, cette édition de Paris, 1817 est la plus ancienne citée dans le catalogue de la Bibliothèque nationale.

A examiner les pourcentages de livres détenus par rapport aux livres recommandés, une partie de la bibliothèque de l'abbé Pagès reflète un certain conformisme à ce que devait être la bibliothèque d'un bon ecclésiastique.

4. Conclusion

L'étude n'ayant pas pu porter sur l'ensemble du fonds religieux, le portrait de l'abbé Pagès est forcément imprécis. L'impossibilité de consulter les ouvrages nous a peut-être conduits à mal indexer des titres.

Dans l'ensemble la partie de sa bibliothèque religieuse que nous avons étudiée comporte un grand nombre d'ouvrages anciens mais nous avons vu que l'étude de la théologie morale passe par la lecture des Pères et des scolastiques. Pagès, en tant que professeur de théologie morale, se devait de posséder ces textes anciens. Et pourquoi pas dans des éditions anciennes pour satisfaire aussi sa bibliophilie. Par ailleurs, Pagès achète d'une part la production des théologiens modernes, comme Lamennais et Lacordaire et, d'autre part, celle de saint Alphonse de Liguori, grand rénovateur de la théologie morale et proclamé patron des moralistes. Ce n'est pas un homme tourné vers le passé, il s'efforce de suivre l'actualité religieuse.

Mais, en dehors de sa violente polémique à propos de l'usure, c'est un homme modéré. Nous avons vu qu'il évite soigneusement les sulfureux auteurs représentants de la théologie sociale, auxquels il préfère les représentants de la contre révolution philosophique française, sans écarter les philosophes des Lumières. Il possède en grande partie les livres chaudement recommandés pour

une bibliothèque ecclésiastique, qui cependant, voisinent avec certains qui ne le sont pas du tout.

L'intérêt des livres religieux de cette bibliothèque est de refléter ce que pouvait être le fonds d'un homme que l'on peut considérer par son goût pour les sciences comme un homme relativement ouvert. Mais c'est aussi un homme d'Eglise, professeur de théologie morale, né en 1763, qui à la Révolution s'est exilé en Savoie pour être ordonné prêtre en 1792, qui, sans être réactionnaire, se méfie des innovations tout en restant curieux des évolutions de la pensée.

Partie 3 : le fonds scientifique

L'objet de cette partie sera de donner un aperçu des disciplines présentes, de la valeur de la documentation rassemblée mais aussi de tenter d'approcher les buts que poursuivait l'abbé Pagès en constituant ses collections d'ouvrages à caractère scientifique. Sa bibliothèque dans ce domaine semble en effet répondre à deux centres d'intérêt, la bibliophile alliée à un goût prononcé pour les sciences, la botanique en particulier.

1. Éléments biographiques

Homme d'Eglise et enseignant, Pagès fut également un homme de sciences. Il enseigna tout d'abord la physique et les mathématiques au séminaire du Puy vers 1789⁴⁴. Une autre source d'information nous apprend qu'il fut le premier vice-président de la Société Linnéenne de Lyon « et demeura pendant longtemps le conservateur de ses collections : il passait pour avoir une riche bibliothèque botanique et un bel herbier »⁴⁵.

Selon Benoît Dayrat, Pagès était un « collectionneur d'herbiers 'historiques' et (...) posséd[ait] notamment des notes et des dessins d'Ambroise Palisot de Beauvois (1752-1820) »⁴⁶. En tant que correspondant à Lyon de la Société Linnéenne de Paris, l'abbé Pagès fit également paraître en 1825 un article sur les lycopodes⁴⁷. Enfin, nous savons par son collègue linnéen, Noël Antoine Aunier, que « ses occupations ne lui permetta[ie]nt pas de recueillir par lui-même les objets d'histoire naturelle qu'il se plaisait à étudier »⁴⁸.

Certaines données de l'inventaire confirment l'intérêt de l'ecclésiastique pour les sciences et ses activités dans plusieurs disciplines (cf. Annexe 3.1). L'abbé Pagès

⁴⁴ Louis-Gabriel Michaud (éd.), *Biographie universelle ancienne et moderne*, tome 31, Paris : Delagrave, 1856, p. 614.

⁴⁵ Christian Bange, « La contribution des ecclésiastiques au développement de la botanique dans la région lyonnaise au XIX^e siècle », in *Lyon, Cité de savants*, Paris : Ed. du C.T.H.S., 1998, p. 136.

⁴⁶ Benoît Dayrat. *Les botanistes et la flore de France*, Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 2003, p. 232.

⁴⁷ Etienne Pagès, « Remarques sur une erreur de synonymie, relativement aux lycopodes », *Mémoires de la Société Linnéenne de Paris précédées de son histoire pendant les années 1823 et 1824*, 1825, p. 299-306.

⁴⁸ Noël Antoine Aunier, « Notice sur l'abbé Pagès lue à la société Linnéenne dans sa séance du 23 décembre 1841 », *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, 1842, p. 41-44.

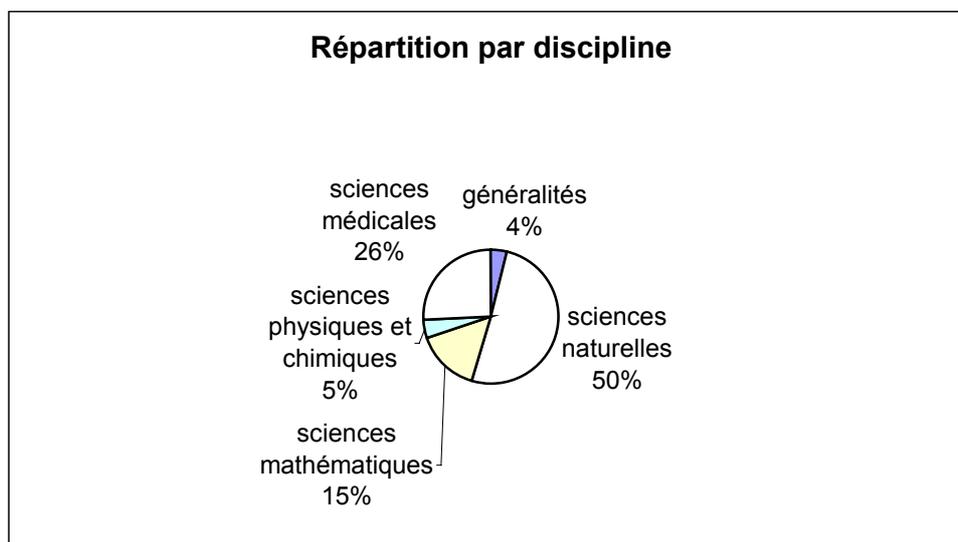
avait, semble-t-il, partiellement transformé son appartement de la rue Gentil en cabinet de curiosités, comme le faisaient au siècle précédent certains notables lyonnais⁴⁹. Cependant ces objets servaient également à l'étude et c'est sans doute l'une des raisons qui ont poussé l'ecclésiastique à se constituer une documentation à la fois variée et choisie.

2. Présentation générale du fonds

Les ouvrages scientifiques⁵⁰ représentent environ 1200 titres soit à peu près 9% de l'ensemble. La part accordée aux sciences est donc importante. A titre de comparaison, pour la bibliothèque de l'abbé Michel⁵¹, la catégorie sciences et arts, prise dans son intégralité, ne représente que 7%.

2.1. Répartition disciplinaire

Toutes les disciplines sont représentées (cf. graphique ci-dessous), cependant, 76% des ouvrages appartiennent aux sciences naturelles et médicales.

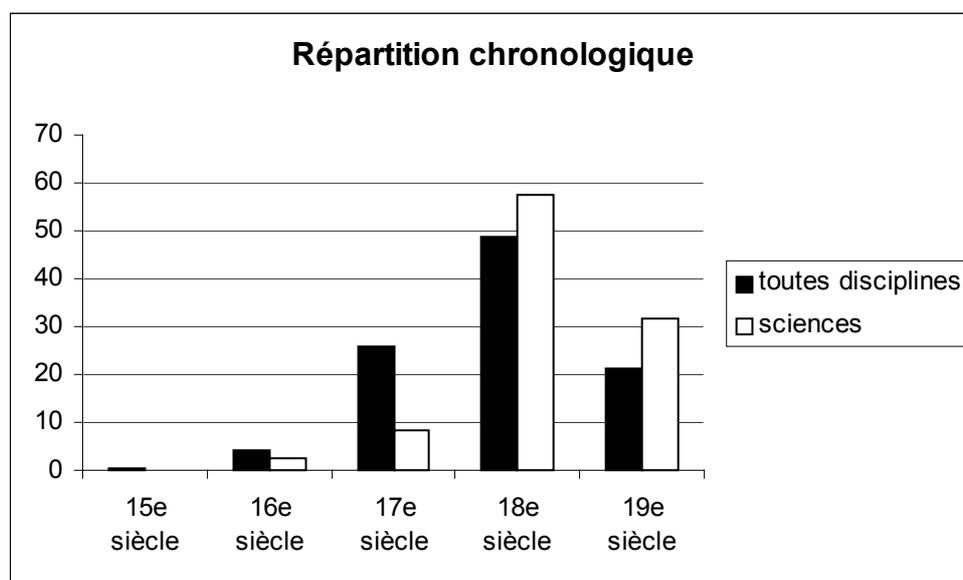


⁴⁹ Pierre Laroque, « Eléments pour une connaissance des bibliothèques scientifiques au XVIIIe siècle : les collections et la bibliothèque d'un notable lyonnais : C. Nicolau de Montriloud », in *Voyages de bibliothèques* : actes du colloque des 25-26 avril 1998 à Roanne, St-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999, p. 171-182.

⁵⁰ La rubrique « Sciences et arts » du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* édité par Jean-Charles Brunet comprend également les sciences philosophiques, la philosophie occulte, l'alchimie, l'astrologie et les arts. Nous ne les avons pas retenues pour notre étude.

2.2. Répartition chronologique

La bibliothèque scientifique de l'abbé Pagès est bien plus récente que l'ensemble de ses collections (cf. graphique ci-dessous et la répartition par décennie en Annexe 3.2). Cette différence suit celle de la production des livres de sciences et arts qui augmente au XVIII^e siècle⁵² mais elle traduit également de la part de l'ecclésiastique le souci de suivre l'actualité dans un domaine où les recherches sont actives et les découvertes nombreuses.



3. Etude disciplinaire

L'étude plus détaillée qui suit nous permet d'évaluer les lignes de force des collections de l'abbé Pagès, les différences et les similitudes entre les disciplines⁵³. Toutefois, pour rester dans le cadre des limites de ce mémoire, nous avons déplacé en Annexe 3.7 l'analyse portant sur certaines matières (mathématiques, sciences

⁵¹ Catherine Mocellin, op. cit., p. 107-129

⁵² « En 1788-1789, sur les quelque deux mille titres d'ouvrages publiés en France, la proportion des ouvrages scientifiques avoisine 15%, chiffre considérable qui traduit une étonnante popularité des sciences. » Source : Nicole Dhombres, *Les Savants en Révolution : 1789-1799*, Paris : Cité des sciences et de l'industrie, 1989, p. 30. Voir aussi : François Furet, La « librairie » du royaume de France au 18^e siècle in *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris : Mouton, 1965, p. 21-22. . A sa suite, Martine Comberousse écrit : « Le poids des sciences et des arts dans l'édition supplanta progressivement celui de la théologie. Ces disciplines représentaient un tiers des « permissions publiques » (éditions autorisées) en 1784-1788, alors qu'elles n'en atteignaient qu'un cinquième en 1723. » Source : Martine Comberousse, *Histoire de l'information scientifique et technique*, Paris : Nathan, 1999, p. 41.

physiques et médicales). Se trouvent ainsi privilégiées les généralités sur les sciences et les sciences naturelles. Enfin, une attention particulière est accordée au fonds de botanique grâce notamment à une comparaison rendue possible avec celui de l'un des contemporains de l'ecclésiastique lyonnais.

3.1. Généralités sur les sciences

Une quarantaine de titres, essentiellement publiés au 18^e (13 livres) et 19^e siècles (24), appartient à cette rubrique. Le seul ouvrage du 16^e siècle est l'œuvre d'un jésuite, rééditée à de nombreuses reprises : *Indiculus universalis rerum fere omnium quae in mundo sunt scientiarum item, artiumque nomina apte breviterque colligens. L'univers en abrégé, où sont contenus en diverses listes presque tous les noms des ouvrages de la nature, de toutes les sciences et de tous les arts, avec leurs principaux termes [...]* du Père François-Antoine Pomey (4^e édition, Lyon⁵⁴, 1684 ; la première édition date de 1667). L'abbé Pagès en possède d'ailleurs une nouvelle édition augmentée et mise dans un nouvel ordre par l'abbé Dinouart (Paris, 1756).

Nous trouvons sans étonnement dans la bibliothèque scientifique de l'abbé Pagès les *Entretiens sur la pluralité des mondes* de Bernard de Fontenelle, mais dans une édition tardive (Lyon, 1810, la 1^{ère} édition datant de 1686). « [P]ar son succès, [cet ouvrage] témoigne de l'émergence d'un nouveau genre, le livre de science vulgarisée, ainsi que le définirent les critiques du XIX^e siècle. Ce mouvement va aller s'amplifiant au cours du XVIII^e siècle. »⁵⁵

Les publications relatives à la vaste entreprise éditoriale de Diderot et d'Alembert domine la catégorie des ouvrages généraux : l'abbé Pagès a acquis un ou plusieurs volumes de *l'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*⁵⁶. Il possédait également le *Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication* (Paris, 1762), le

⁵³ Pour cette étude disciplinaire, nous avons retenu le cadre de classement du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de Jean-Charles Brunet (Paris, Maisonneuve et Larose, 1965-1966).

⁵⁴ Pour les lieux d'édition, nous avons conservé en l'état les indications du catalogue des novices de la Favorite.

⁵⁵ Daniel Raichvarg et Jean Jacques, *Savants et ignorants*, Paris : Ed. du Seuil, 1991, p. 151.

⁵⁶ La date de parution indiquée dans le catalogue des novices de la Favorite est 1765, sans précision de volumaison. Certaines publications scientifiques, surtout à partir de la seconde moitié du XVIII^e, sont fragmentées en livraisons ou paraissent en plusieurs années (cf. Bruno Jammes, *Le livre de science in Histoire de l'édition française, tome 3*, Paris, Promodis, 1984, p. 215). Les indications dont nous disposons pour la bibliothèque de l'abbé Pagès ne permettent pas de

Supplément [...] (Paris, 1776), mais aussi le choix d'articles qui fut réalisé par l'abbé Joseph de La Porte dans l'ouvrage, *L'esprit de l'Encyclopédie* (Genève, 1771). Outre les volumes de cette publication emblématique du siècle des Lumières, Pagès possédait plusieurs livres scientifiques de Jean Le Rond d'Alembert⁵⁷.

Nous soulignerons également la présence, dans de nombreuses disciplines, de dictionnaires variés dont certains « portatifs ». Leur date de publication s'échelonne entre 1733 et 1840. On en dénombre une vingtaine pour le 18^e siècle et une dizaine pour les quatre premières décennies du 19^e. Ce foisonnement d'ouvrages de référence correspond à la production éditoriale de l'époque : « La croissance continue et accélérée des publications de dictionnaires, la prolifération de leur forme, leur amplification en volume, constituent un des phénomènes qui marquent profondément l'édition à la fin du XVII^e siècle, au XVIII^e siècle et au-delà »⁵⁸.

On remarque aussi sans surprise, dans les collections de l'ecclésiastique lyonnais, la présence de l'ouvrage de l'abbé Pluche, *Le spectacle de la nature* (Paris, 1776 - la 1^{ère} édition date de 1732-). Selon Andreas Gipper, ce texte « doit être considéré comme l'un des exemples les plus célèbres et le plus souvent traduit de toute la littérature physico-théologique en Europe »⁵⁹. La même perspective apologétique se retrouve dans les oeuvres du pasteur et savant anglais William Derham⁶⁰ que l'abbé Pagès possède également. Parmi les titres du début du 19^e siècle, nous signalerons notamment les *Leçons de la nature, ou l'histoire naturelle, la physique et la chimie présentés à l'esprit et au cœur* de Louis-Cousin Despréaux (2^e édition, Paris, 1805 - la 1^{ère} édition datant de 1801-). Cet ouvrage de vulgarisation, publié à de nombreuses reprises jusqu'en 1875, s'inscrit dans le même courant.

savoir si les documents ont ou non été acquis dans leur intégralité (aucune collation n'est donnée). Les informations de tomanion sont rares et seule la date de début de publication est fournie.

⁵⁷ *Réflexions sur la cause générale des vents, par M d'Alembert* (Paris, 1747) ; *Recherches sur la précession des équinoxes et sur la mutation de l'axe de la terre, dans le système Newtonien* (Paris, 1749) ; *Essai d'une nouvelle théorie de la résistance des fluides* (Paris, 1752) ; *Traité de dynamique* (2^e édition, Paris, 1758 - la 1^{ère} édition datant de 1743-) ; *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides, pour servir de suite au traité de dynamique* (2^e édition, Paris, 1770 - la 1^{ère} édition datant de 1744-).

⁵⁸ Pierre Rétat, L'âge des dictionnaires in Henri-Jean Martin (éd.) et Roger Chartier (éd.), *Histoire de l'édition française, tome 2*. Paris, Fayard, 1990, p. 232.

⁵⁹ Andreas Gipper, Vulgarisation scientifique et physico-théologie en France, in Lise Andries (dir.), *Le partage des savoirs : XVIII^e-XIX^e siècles*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2003, p. 24.

⁶⁰ *Théologie physique ou Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu tirée des œuvres de la création* (Rotterdam, 1743 - 1^{ère} édition anglaise en 1713 -) et *Théologie astronomique ou Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu par l'examen et la description des cieux* (Paris, 1729 - 1^{ère} édition anglaise en 1714 -).

Notons au passage la présence d'une *Notice d'instruments de physique, d'optique et de mathématique* (Paris, 1816), une de ces « publications rapides et d'aspect éphémère » qui contribuèrent à la diffusion de la science et à l'étude desquelles Nicolas Petit consacre quelques pages⁶¹.

Les autres documents sont majoritairement des publications de sociétés savantes (Académie royale des sciences, arts et belles lettres de la ville de Lyon, Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, etc.) d'une valeur plus limitée, notamment du fait qu'il s'agit d'une collection disparate.

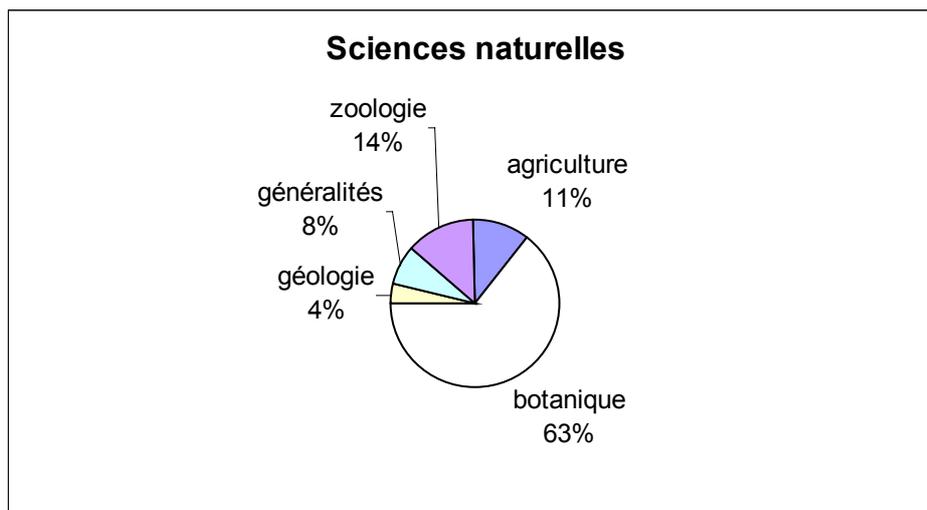
Ce rapide aperçu sur les ouvrages scientifiques généraux de la bibliothèque Pagès montre que l'ecclésiastique s'est intéressé à toutes les disciplines et qu'à une époque où l'étendue du champ de la connaissance était devenu très vaste, il avait le souci d'en avoir une vue d'ensemble, notamment au moyen d'oeuvres de vulgarisation.

3.2. Sciences naturelles

Nous avons déjà signalé que le fonds de sciences naturelles représente la moitié des collections scientifiques de l'abbé Pagès. C'est également le plus ancien (cf. graphique en annexe 3.3). Toutes les disciplines sont représentées, ce qui correspond aux champs d'action des Sociétés Linnéennes qui sont, « dans les années 1830, essentiellement généralistes et s'intéressent à l'ensemble de l'histoire naturelle »⁶². Toutefois, les proportions varient fortement d'une discipline à l'autre (cf. graphique ci-dessous). Une analyse plus fine va nous permettre de caractériser ces disparités.

⁶¹ Nicolas Petit, *L'éphémère, l'occasionnel et le non livre*, Paris : Klincksieck, 1997.

⁶² Pascal Duris, *Linné et la France*, Paris, Droz, 1993, p. 181.



3.2.1. Généralités

Le fonds de sciences naturelles comporte une trentaine d'ouvrages généraux dont les $\frac{3}{4}$ datent du 18^e siècle : parmi les plus importantes, on signalera l'*Histoire naturelle générale et particulière* (1749)⁶³ du comte de Buffon et deux éditions du *Système de la nature* de Carl von Linné : *Caroli a Linne naturae systema* (Stockholm, 1766 et Lyon, 1789). L'abbé Pagès s'est en outre intéressé à l'ensemble des publications du naturaliste suédois : il possède en effet la *Revue générale des écrits de Linné* publiée par Richard Pulteney (Paris, 1789).

La présence de l'*Histoire naturelle générale et particulière* du comte de Buffon (Paris, 1749, 1^{ère} édition⁶⁴) est intéressante à double titre : en raison de la polémique entre Linné et Buffon d'une part, et de la hardiesse des thèses du comte sur la formation de la terre d'autre part. Même s'il n'a pas rassemblé l'ensemble des documents relatifs aux prises de position favorables ou défavorables au naturaliste français, l'abbé Pagès en possède un certain nombre (8). Les critiques dominent, auxquelles se rattachent les titres suivants :

- *Examen impartial des époques de la nature de M le C de Buffon* par l'abbé de Feller (Embrun, 1781)

⁶³ Le catalogue des novices de la Favorite n'indique pas de lieu de publication (Paris, selon le SUDOC).

⁶⁴ Jean Baptiste Monfalcon indique que « cette première édition est fort estimée, et les exemplaires dont les figures sont belles (ce qui est rare), ont encore une assez grande valeur, surtout lorsqu'ils sont reliés aux armes du roi (5 à 600 f.) ». Source : Jean Baptiste Monfalcon, *Précis de bibliographie médicale*. Paris : Baillière, 1827, p. 109.

- *Observations de Lamoignon Malesherbes sur l'histoire naturelle générale et particulière de Buffon et Daubenton* de Chrétien-Guillaume Malesherbes (Paris, 1798)
- *Le monde de verre réduit en poudre, ou analyse et réfutation des époques de la nature du C de Buffon* de l'abbé Royou⁶⁵ (Paris, 1780)
- *Lettres à un américain sur l'histoire naturelle de Buffon* de l'abbé de Lignac⁶⁶ (2^e édition, Hamburg, 1756 - la 1^{ère} édition date de 1751-).
- *Réflexions sur les époques de la nature* de l'abbé Viet (Amsterdam, 1780).

Parmi les autres titres de cette catégorie, signalons la présence de certaines histoires naturelles de contrées « exotiques » dont :

- *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam* de Nicolas Gervaise (2^e édition, Paris, 1689 -la 1^{ère} édition date de 1688-)
- *Histoire naturelle et civile de l'île de Minorque* de John Armstrong (1^{ère} édition, Paris, 1769)
- *Essai sur l'histoire naturelle de l'île de St Domingue* du Père Nicolson (1^{ère} édition, Paris, 1776).

On peut rattacher à cette catégorie d'ouvrages certains récits de voyageurs dans lesquels les naturalistes trouvent des informations relatives aux disciplines qui les intéressent⁶⁷.

L'abbé Pagès avait acquis le *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* de Jacques Christophe de Valmont de Bomare (Paris, 1775, - la 1^{ère} édition date de 1765-). Outre les problèmes d'actualisation que posent avec acuité les publications scientifiques, cet ouvrage témoigne, avec d'autres œuvres, de la difficulté de vulgariser les sciences. Félix-Edouard Guérin-Méneville affirme en effet⁶⁸ : « Nous ne connaissons que deux sortes de dictionnaires d'histoire naturelle ; les uns composés de peu de volumes, mais surannés, remplis d'erreurs

⁶⁵ Royou présente une critique " ingénieuse et piquante " de la théorie de Buffon, selon les mots de Joseph-Marie Quérard. Source : Joseph-Marie Quérard, *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres* [...], tome 8, Paris : Maisonneuve & Larose, 1964, p. 269.

⁶⁶ On sait aujourd'hui que c'est le naturaliste Réaumur qui a directement inspiré cet ouvrage paru anonymement, mais écrit par l'abbé de Lignac, l'un de ses amis intimes.

⁶⁷ L'abbé Pagès possédait par exemple les titres suivants : *Histoire de la grande Ile de Madagascar* de Etienne de Flacourt (Paris, 1661) et *Nouveau voyage aux Iles d'Amérique* de Jean-Baptiste Labat (Paris, 1742).

⁶⁸ Dans l'introduction du *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle et des phénomènes de la nature* (Paris : Bureau des souscriptions ([impr. De Cosson], 1835). Source : Daniel Raichvarg et Jean Jacques, *Savants et ignorants*, Paris : Ed. du Seuil, 1991, p. 188-189.

et n'étant pas au courant de la science (Favart d'Herbigny⁶⁹, Valmont, Lachène-Desbois) ; les autres au contraire très étendus (18 à 75 volumes), hors de la portée des gens du monde et des étudiants qui ne tiennent pas à savoir si tel ou tel auteur a divisé le genre mouche que tout le monde connaît en deux mille petits groupes basés sur la présence d'un poil de plus ou de moins aux mâchoires ».

Peu d'ouvrages d'histoire naturelle datent du 19^e siècle. On remarque tout particulièrement l'absence de la *Philosophie zoologique* de Jean-Baptiste de Lamarck, pourtant parue en 1809. Même si l'abbé Pagès s'est intéressé aux idées transformistes du comte de Buffon, sa bibliothèque d'histoire naturelle est assez traditionnelle et ne s'est pas ouverte, dans ce domaine, aux idées novatrices de son siècle.

3.2.2. Géologie

Alors que la géologie est un des centres d'intérêt manifestés par les données de l'inventaire après décès (cf. Annexe 3.1), les ouvrages de cette discipline ne comportent que 38 titres. Les seules publications de Pline l'Ancien que possède l'abbé Pagès sont des exemplaires du volume 37, un de ceux qui traitent des minéraux, métaux et pierres précieuses. Le plus ancien est une édition lyonnaise de 1548. Les autres titres des 16^e et 17^e siècles de ce fonds sont également assez remarquables. Il s'agit en effet de la première édition des ouvrages suivants :

- *De omni genere fossilium gemmis, lapidibus, metallis, et hujusmodi* édité par Conrad Gesner (Tiguri, 1565)
- *Le parfait joaillier, ou histoire des pierreries [...]* de Anselme-Boèce De Boodt (Lyon, 1644). L'abbé Pagès possède une autre édition de ce livre majeur en minéralogie et gemmologie du XVII^e (*Gemmarum et lapidum historia*, Leiden, 1636 - la 1^{ère} édition datant de 1609-).

Le fonds de géologie a été alimenté jusqu'en 1841 : il compte 12 titres du 18^e siècle et 11 du 19^e. Plusieurs disciplines sont représentées : géomorphologie, minéralogie, gemmologie et même paléontologie. L'abbé Pagès semble en effet s'être intéressé comme beaucoup de ses contemporains à l'étude des fossiles. Parmi les titres sur ce sujet, signalons : *L'Histoire Naturelle éclaircie dans une de*

⁶⁹Il s'agit du *Dictionnaire d'histoire naturelle qui concerne les testacées ou les coquillages de mer, de terre et d'eau*

ses parties principales, *l'Oryctologie*⁷⁰, qui traite des terres, des pierres, des métaux, des minéraux et autres fossiles d'Antoine-Joseph Dézallier d'Argenville (Paris, 1755), deux mémoires de Cyprien Prosper Brard, professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle, *l'Histoire naturelle des crustacés fossiles* (Paris, 1822) d'Alexandre Brongniart, professeur de minéralogie dans le même établissement et surtout *Les Recherches sur les ossements fossiles* (3^e édition, Paris, 1825 - la 1^{ère} édition date de 1812-) de Georges Cuvier, le père de la paléontologie mais aussi le champion du fixisme.

On retiendra également la présence de la *Telluris Theoria Sacra* de Thomas Burnet (London, 1702, 1^{ère} édition en 1681) qui tenta de concilier religion et science ainsi que les *Lettres sur l'histoire physique de la terre [...]*⁷¹ (1^{ère} édition, Paris, 1798) de Jean André de Luc dont l'influence, selon Jacques Roger, « a été grande, et surtout sans doute sur la pensée de Cuvier »⁷².

Malgré un certain nombre d'œuvres importantes et quelques ouvrages de nature savante, les collections de géologie de l'abbé Pagès sont restées plutôt modestes ; de plus, certains ouvrages reflètent des idées « concordistes », selon l'expression de Cédric Grimoult⁷³.

3.2.3. Zoologie

Les collections de zoologie comportent un peu plus de 80 ouvrages dont une cinquantaine date du 18^e siècle. Y figurent de très belles œuvres parmi lesquelles :

- *Histoire des poissons* de Guy Rondelet (Lyon, 1558, 1^{ère} édition en français ; l'édition originale en latin datant de 1554-1555)
- *Conradi Gesneri historiae animalium liber quartus, qui est de piscium et aquatilium natura* de Conrad Gesner (Frankfurt aM, 1604 ; la 1^{ère} édition date de 1556)

douce de l'abbé Favart d'Herbigny (Paris : 1775) que l'abbé Pagès possède également.

⁷⁰ Antoine-Joseph Dézallier d'Argenville avait proposé ce néologisme pour désigner l'étude des êtres anciens. Le terme paléontologie ne date que de 1830.

⁷¹ Le titre complet de cette monographie est : *Lettres sur l'histoire physique de la terre adressées à M. le Professeur Blumenbach, renfermant de nouvelles preuves géologiques et historiques de la Mission divine de Moïse.*

⁷² Jacques Roger, *Pour une histoire des sciences à part entière*, Paris : Albin Michel, 1995, p.159.

- *De reliquis animalibus exanguibus moltibus crustaceis, testaceis, zoophatis libri 4* de Ulysse Aldrovandi (1^{ère} édition, Bologna, 1606).
- *Observationes circa viventia quae in rebus non viventibus reperiuntur, cum micrographia curiosa* du jésuite italien, le Père Filippo Buonanni (1^{ère} édition, Roma, 1691).

Parmi les autres auteurs remarquables, figurent par exemple : Georges Cuvier (un titre), Louis Daubenton (2), Jean-Baptiste Lamarck (1).

L'entomologie est largement représentée (33 ouvrages) avec notamment des œuvres de René Antoine Ferchault de Réaumur (*Mémoire pour servir à l'histoire des insectes*, Paris, 1734) et de Jacob Christian Schaeffer (*Icones insectorum circa Ratisbonam indigenorum*, Regensburg, 1779).

Les collections de zoologie de l'abbé Pagès comportent donc quelques belles pièces. Toutefois, il s'agit d'un fonds très déséquilibré dans la mesure où l'entomologie représente 40% des ouvrages. Cet élément est d'autant plus étonnant qu'aucune donnée de l'inventaire ou information biographique n'indique, de la part de l'abbé Pagès, un intérêt particulier pour les insectes. Peut-être l'ecclésiastique lyonnais a-t-il procédé à un achat important (et tardif) comme peut le laisser supposer la présence dans sa bibliothèque du *Catalogue de livres la plupart relatifs à l'entomologie provenant de la bibliothèque de M. le comte Dejean [...]*, imprimé à Paris en 1840. Une étude comparative s'avèrerait vraisemblablement intéressante. Cette présence massive d'ouvrages sur les insectes pourrait s'expliquer également par l'influence des idées de Carl von Linné, le fondateur de l'entomologie systématique.

3.2.4. Agriculture et économie rurale

Ce fonds de 68 ouvrages alimenté jusqu'en 1841 ne comporte que des publications des 17^e (4 titres), 18^e (31 titres) et 19^e siècles (24 titres).

Parmi les publications les plus anciennes, figure la célèbre œuvre du patriarche de l'agriculture, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres

⁷³ Au sujet de Georges Cuvier, Cédric Grimoult écrit : « son *Discours* était concordiste, c'est-à-dire qu'il visait à accorder les faits scientifiques avec le dogme biblique. » Source : Cédric Grimoult, *L'évolution biologique en France*, Paris : Droz, 2001, p. 60.

(2^e édition, 1603 -la 1^{ère} édition datant de 1600-)⁷⁴. L'abbé Pagès possède également un autre grand traité qui connut jusqu'à 13 éditions entre 1700 et 1793 : *La nouvelle maison rustique* de Louis Liger (11^e édition, Paris, 1790).

On signalera également la présence de plusieurs ouvrages d'Antoine Augustin Parmentier (8 ouvrages) dont la première édition de ses *Recherches sur les végétaux nourrissants [...]* (Paris, 1781). Les publications (5 titres) de Henri Louis Duhamel du Monceau, initiateur de l'agronomie moderne et de la sylviculture, sont aussi intéressantes, témoins de l'émergence à partir de 1755 de ce que l'on range de nos jours sous l'expression « filière-bois ».

Quoique les sujets abordés par les ouvrages du fonds d'agriculture et d'économie rurale soient très divers, on peut relever trois dominantes : le jardinage - notamment la culture des plantes ornementales - (12 titres), l'élevage (9 titres) et la viticulture (7 titres). L'intérêt manifesté par l'ecclésiastique pour ces domaines paraît surprenant. On peut l'expliquer par une influence de la Société Linnéenne de Lyon à laquelle appartenait l'abbé Pagès. En effet, « dès l'origine, la Société Linnéenne a compté dans son sein des représentants des Sciences appliquées (Horticulture, Arboriculture, Sériciculture, Apiculture, Zootechnie), aussi bien que des Sciences pures (Botanique, Zoologie, Minéralogie)»⁷⁵. On trouvera en Annexe 3.5 le relevé des professions ou activités des vingt premiers membres. L'importance de cette collection d'ouvrages sur l'agriculture reflète également l'engouement du siècle pour cette discipline⁷⁶ et correspond à l'inflation des publications dans ce domaine : 800 titres entre 1750 et 1810, selon Martine Comberousse⁷⁷.

3.3. Un domaine de spécialité : la botanique

La botanique est la discipline de prédilection de l'abbé Pagès. Les ouvrages relatifs à cette discipline sont, de loin, les plus nombreux dans sa bibliothèque

⁷⁴ Pas d'indication de lieu dans le catalogue des novices de la Favorite (Paris, d'après le CCFr).

⁷⁵ Claudius Roux, Historique de la société Linnéenne de Lyon pendant le premier siècle de son existence 1822-1922, *Annales de la Société Linnéenne de Lyon et des Sociétés botanique de Lyon Société d'anthropologie et de biologie de Lyon réunies*, 1923, 70, p. 4.

⁷⁶ Selon Bruno Jammes, « cet engouement est dû à la conjonction d'un double intérêt que porte le public, d'une part, vers les sciences naturelles et leurs applications, d'autre part, vers l'économie politique et les recherches menées à l'initiative des physiocrates ». Source : Bruno Jammes, *Le livre de sciences*, in *Histoire de l'édition française, tome 3*, Paris, Promodis, 1984, p. 207.

⁷⁷ Martine Comberousse, *Histoire de l'information scientifique et technique*, Paris : Nathan, 1999, p. 41.

scientifique. Nous nous attarderons donc un peu plus longuement sur ce fonds sans toutefois pouvoir en effectuer une étude complète. De multiples accès sont possibles ; nous avons choisi de procéder dans un premier temps à une approche comparative. Puis nous privilégierons l'étude des monographies de deux spécialités botaniques : l'agrostographie et la cryptogamie.

3.3.1. Etude comparative

Les ouvrages de botanique d'un collègue linnéen de l'abbé Pagès, Giovanni Battista Balbis (1765-1831), ont fait l'objet d'un catalogue⁷⁸ qui permet une étude comparative. Ce scientifique, d'origine italienne, est le premier directeur du Jardin botanique de Lyon et le premier président de la Société linnéenne de cette ville. Contrairement à l'abbé Pagès, c'est un professionnel de la botanique, auteur notamment de la *Flore lyonnaise* (Lyon, 1827-1828). On sait également qu'il entretint une correspondance avec certains botanistes dont Augustin Pyramus de Candolle⁷⁹. Toutefois, ses collections d'ouvrages de botanique sont d'une importance numérique assez proche de celles de l'ecclésiastique lyonnais (bibliothèque Balbis : 350 titres⁸⁰, bibliothèque Pagès : 385).

3.3.1.1. Lieux d'édition

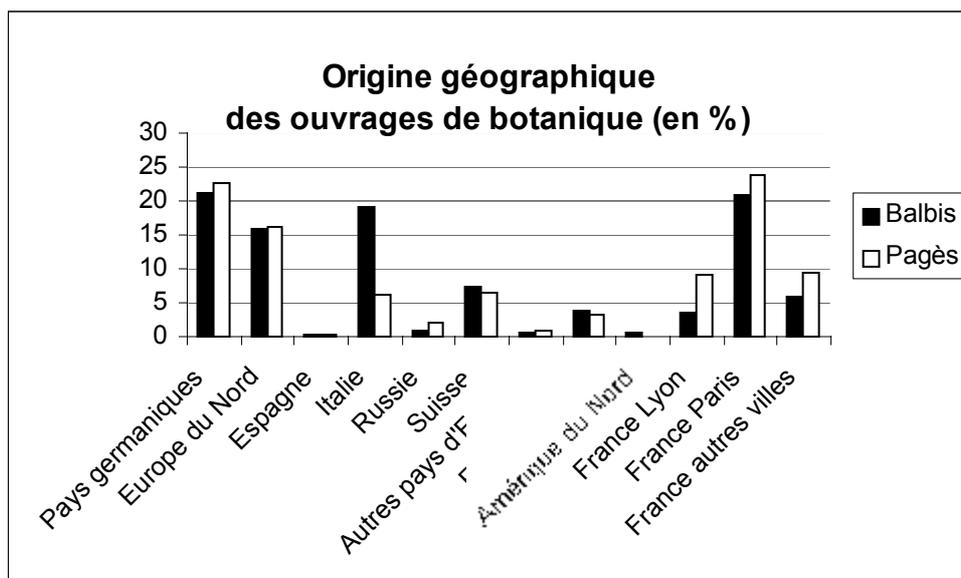
Les ouvrages étrangers sont majoritaires (cf. graphique ci-après), aussi bien chez Pagès (58%) que chez Balbis (70%). La différence entre les deux bibliothèques s'explique partiellement par l'origine de Balbis⁸¹. Les deux botanistes possèdent de nombreux ouvrages allemands (plus de 20%). Les éditions parisiennes sont d'importance équivalente (21 % chez Balbis, 24% chez Pagès). On note enfin chez Pagès un assez fort attachement à la production lyonnaise qui représente 9% des titres de botanique (3,4% chez Balbis). Il convient cependant d'être très prudents vis-à-vis de ces pourcentages. En effet, dans son étude sur l'édition en français

⁷⁸ Imprimé à Turin à une date inconnue, vraisemblablement après le décès de Balbis en 1831. La première page indique : « On peut adresser les demandes à L. et F. Pic Libraires de l'Académie Royale des Sciences à Turin ». Un exemplaire de ce catalogue figure dans les collections de la bibliothèque des sciences de l'Université de Lyon 1 dans le volume 11 d'un recueil factice : Mémoires d'histoire naturelle, de physique chimie.

⁷⁹ Louis Furcy Grogner, *Notice sur Jean Baptiste Balbis lue en séance publique de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon, le 14 juillet 1831*, Lyon, Imprimerie J.M. Barrett, 1831, p. 2.

⁸⁰ La bibliothèque de Balbis est estimée par les libraires qui la mettent en vente à environ 5500 livres.

hors de France⁸², Christiane Berkvens-Stevelinck émet l'hypothèse suivante : « Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il est possible qu'un livre français sur deux, ou même plus, ait été publié hors du royaume ». Elle signale également que « les libraires français se livraient [...] à la contrefaçon d'ouvrages à succès édités à l'étranger et introduits frauduleusement en France ».

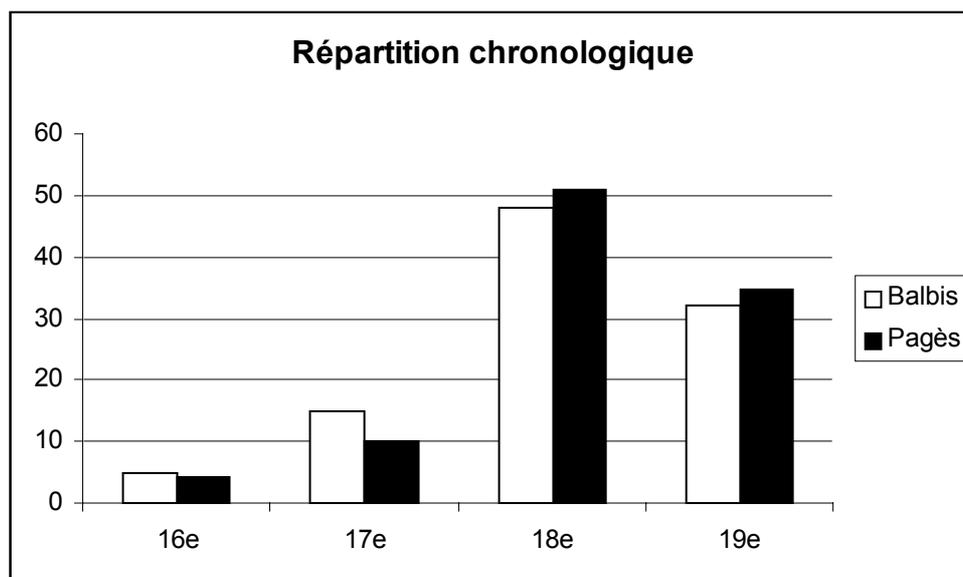


3.3.1.2. Dates d'édition

La bibliothèque Balbis comporte davantage de livres anciens que celle de Pagès. Cette information nous permet de relativiser le caractère exceptionnel de la bibliothèque botanique de l'ecclésiastique lyonnais. La différence entre les deux fonds est surtout sensible pour le 17e siècle, le pourcentage d'ouvrages du 16e étant sensiblement identique : 4,98 % pour Balbis, 4,23 % pour Pagès (cf. graphique ci-dessous et le détail par décennie en Annexe 3.5).

⁸¹ Même sans tenir compte des ouvrages d'origine italienne, la bibliothèque Balbis comporte davantage d'ouvrages étrangers que celle de Pagès (63% contre 55%).

⁸² Christiane Berkvens-Stevelinck, L'édition en français hors de France, in *Histoire de l'édition française, tome 2*, Paris, Cercle de la librairie, 1990, p. 385-402.



3.3.1.3. Contenu des fonds

Les deux bibliothèques ont 111 titres en commun, ce qui représente un fort taux de recoupement. Nul ne s'étonnera de trouver les auteurs « classiques » de la botanique tels que, par exemple, les frères Bauhin, Charles de l'Ecluse, Valérius Cordus pour le 16^e siècle, Jacques Barrelier, Herman Boerhaave et Pierre Magnol pour le 17^e, Pierre Joseph Garidel, Nicolaus Joseph von Jacquin, Antoine Laurent de Jussieu et Carl von Linné pour le 18^e, Pierre Bulliard, Augustin Pyramus de Candolle, Karl Ludwig Willdenow pour le 19^e. Tous deux possèdent également, *l'Encyclopédie méthodique : Botanique* par Jean-Baptiste Lamarck et Jean-Louis-Marie Poiret, éditée à Paris chez Panckoucke à partir de 1783⁸³. Par contre, seul Balbis a acquis le *Dictionnaire des sciences naturelles* par plusieurs professeurs du Jardin du Roi, et des principales écoles de Paris (Paris, 1804), une oeuvre monumentale dont il possède 60 volumes estimés à 400 Lires.

Parmi les autres différences entre les deux bibliothèques, on retiendra :

- La présence d'ouvrages en langue allemande (15) chez Balbis ;

⁸³ Balbis possède l'ensemble de la publication, estimé à 400 Lires. Nous ignorons si Pagès l'a acquise dans son intégralité, les informations dont nous disposons sont trop imprécises.

- La présence de collections de périodiques chez Balbis⁸⁴ alors que Pagès n'en possède aucun dans le domaine scientifique.

Cette dernière caractéristique confirme la différence qui existe entre les deux hommes. Paul Brouzeng écrit en effet : « On associe généralement et, à juste titre, les écrits imprimés issus de l'activité scientifique et technique aux publics auxquels ils sont destinés : ceux dit 'primaires' rédigés par les savants, ingénieurs à l'intention des 'pairs', c'est-à-dire des 'professionnels' de la science ou de la technique [...]. Ils sont publiés dans des revues spécialisés (comptes-rendus d'académies, annales...). Ces productions se distinguent des œuvres 'secondaires' destinées à des publics élargis, au-delà du cercle restreint des savants et qui vont connaître au XIXe siècle un développement sans précédent.»⁸⁵ La bibliothèque de l'abbé Pagès manifeste par certains aspects que l'ecclésiastique est resté, dans le domaine de la botanique, un amateur.

Nous n'avons pas réalisé d'étude plus détaillée sur le contenu de l'ensemble des collections. Nous n'évoquerons donc quelques comparaisons supplémentaires que dans le cadre de notre étude sur deux aspects de la bibliothèque botanique de l'abbé Pagès liés à ses préférences botaniques.

3.3.2. Les préférences botaniques de l'abbé Pagès

En 1842, le secrétaire de la Société linnéenne de Lyon, Noël Antoine Aunier écrit au sujet de l'abbé Pagès⁸⁶ : «*Il souscrivait [...] aux publications des cryptogamistes allemands* » et également «*En botanique, il affectionnait plus particulièrement les familles des graminées, des cypéracées, celles des mousses et des lichens ; il m'avait fait part de son désir de travailler à l'agrostographie : dans ce but il avait acquis des dessins et des notes de la veuve d'un célèbre botaniste, de Palisot de Beauvois.* » Nous allons donc analyser dans quelle mesure les collections de l'abbé Pagès correspondent à ces deux informations.

⁸⁴ 4 collections : *Archiv für die Botanik* (1796-1805), *Journal de Botanique* (1808-1814), *Mémoires de la Société Linnéenne de Paris* (1788-1822), *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Turin* (1759-1771 ; 1784-1812) pour un total de 514 Lires.

⁸⁵ Paul Brouzeng, La vulgarisation scientifique au XIXe siècle en France et l'esprit de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert in Jacques Michon (dir.) et Jean-Yves Mollier (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition du 18e siècle à l'an 2000*, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 487.

⁸⁶ Noël Antoine Aunier, Notice sur l'abbé Pagès, *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, 1842, p. 41-44

3.3.2.1. *Les cryptogames*

A notre connaissance, l'abbé Pagès n'est l'auteur que d'une seule publication à caractère scientifique et son article se rapporte justement à des plantes de ce règne, les lycopodes. Les collections de l'ecclésiastique lyonnais comportent un certain nombre d'œuvres de référence sur les cryptogames⁸⁷. Il s'agit par exemple de la première édition des titres suivants :

- *Historia muscorum* de Dillenius (Oxford, 1741)⁸⁸
- *Species muscorum frondosorum* de Johann Hedwig (Leipzig, 1801)
- *Methodus qua omnes detecti lichenes [...]* de Erik Acharius (Stockholm, 1803)
- *Synopsis methodica fungorum* de Christian Hendrik Persoon (Göttingen, 1801)
- *Systema mycologicum* de Elias Magnus Fries (Gryphiswaldia, 1821).

Les auteurs allemands ou, plus exactement, publiés en Allemagne sont effectivement très présents, comme pouvait le laisser supposer l'information en provenance de Noël Antoine Aunier. On peut citer parmi ces cryptogamistes Karl Adolph Agardh, Samuel Elisée Bridel-Brideri, Georg Franz Hoffmann, Christian Friedrich Schwaegrichen, Friedrich Wilhelm Weis, Franz Xaver Wulfen.

Parmi les autres auteurs figurent notamment le français Ambroise Palisot de Beauvois et l'anglais Dawson Turner. On dénombre au total 47 monographies spécialisées chez Pagès (30 auteurs). La bibliothèque Balbis contient 25 ouvrages de cryptogamie (17 auteurs) que Pagès possède le plus souvent. On remarque cependant une exception de taille : Balbis avait acquis *l'Histoire des champignons de la France* de du pionnier de la mycologie, Pierre Bulliard, alors que Pagès ne possédait que les *Figures des champignons servant de supplément aux planches de Bulliard, peintes d'après nature et lithographiées* par Jean-Baptiste-Louis Letellier (Paris, 1830). Il manque aux deux collections quelques œuvres dont celle de René Antoine de Réaumur et plus encore celle de Pier Antonio Micheli qui marquèrent, dans les premières décennies du XVIIIe siècle, le début de l'étude des cryptogames. On notera enfin que

⁸⁷ Deux monographies nous ont indiqué les principales monographies publiées sur ces plantes : Joëlle Magnin-Gonze, *Histoire de la botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2004 ; Jean Louis De Sloover et Anne-Marie Bogaert-Damin, *Les muscinées du XVIe au XIXe siècle dans la collection de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, Namur : Bibliothèque universitaire Moretus Plantin, 1999.

⁸⁸ L'exemplaire de Balbis est estimé à 120 livres (vers 1831). Selon J. B. Monfalcon, cette édition de 1741 vaut « 60 à 80 f., et beaucoup plus cher avant l'édition nouvelle donnée à Edinbourg en 1811 ». Source : Jean Baptiste Monfalcon, *Précis de bibliographie médicale*, Paris : Baillière, 1827, p. 147. Quant à l'abbé Pagès, il signale en 1825 « son extrême rareté, qui en a quelquefois fait monter le prix au-dessus de 500 fr., comme dans la vente de Blondel » (cf. Annexe 3.6).

l'abbé Pagès a dû se tenir éloigné des auteurs ayant écrit en allemand tels que Friedrich Weber ou Heinrich Christian Funck et dont les œuvres n'ont pas été traduites en français.

Mises à part ces quelques lacunes, l'abbé Pagès possédait donc une bibliothèque de cryptogamie d'un bon niveau obtenu notamment grâce au mode d'acquisition qu'il avait retenu pour les publications éditées en Allemagne dans les premières décennies du XIX^e siècle.

3.3.2.2. Les graminées

L'autre sujet de prédilection de l'abbé Pagès était l'étude des graminées. Sa bibliothèque reflète cette tendance puisqu'elle comporte des œuvres majeures dans cette discipline, parmi lesquelles :

- *Georgii Ludovici Koeleri ... Descriptio graminum in Gallia et Germania tam sponte nascentium quam humana industria copiosius provenientium* de Georg Ludwig Koeler (Frankfurt aM, 1802, 2 exemplaires)
- *Flora herborenensis exhibens plantas circa herborenassoviorum crescentes* de Johann Daniel Leers (Herbornae, 1775 et 2^e édition, Köln, 1789)
- *Essai d'une nouvelle agrostographie ou Nouveaux genres de graminées* de Ambroise Palisot de Beauvois (Paris, 1812)
- *Joh. Scheuchzeri Agrostographia Sive, Graminum, juncorum, cyperorum, cyperoidum, iisque affinium historia* de Johannes Scheuchzer (Tiguri, 1775 - la 1^{ère} édition date de 1719 -).
- *Mémoire sur la culture et l'emploi des céréales et de quelques autres graminées [...] suivi de notes sur les graminées en général* de Nicolas Charles Seringe (Lyon, 1831)
- *Catalogi stirpium agri bononiensis prodromus, gramina ac hujusmodi affinia complectens* de Giuseppe Monti (Bologna, 1719).

On signalera également cinq titres de Karl Bernhard Trinius publiés entre 1820 et 1826, dont *Fundamenta agrostographia* (Vienna, 1820).

La liste est peu fournie (14 ouvrages spécialisés). On constate cependant la variété des provenances et des auteurs, de nationalité allemande, française, suisse, russe, et italienne, ainsi que l'amplitude des dates de publication (de 1719 à 1831). Les acquisitions n'ont pas été faites au hasard : elles résultent vraisemblablement de

recherches dans des catalogues de bibliothèque et auprès de libraires pour identifier les « incontournables » à connaître et tenter de se les procurer. Seuls quatre de ces titres se trouvent chez Balbis qui ne possède en plus qu'un seul titre (*Graminum monographiae* de Johannes. Flügge, Hamburgi, 1810). On peut constater quelques autres lacunes⁸⁹ dans les collections de l'ecclésiastique lyonnais, notamment l'absence de certains ouvrages d'auteurs de son époque : Herman Christiaan Hall, Karl Sigismund Kunth, Christian Gottfried Nees von Esenbeck, Wilhelm Ludwig Petermann ou encore François Vincent Raspail.

La bibliothèque de Pagès est donc plus spécialisée dans l'étude des graminées que celle de son collègue linnéen. Toutefois, le botaniste n'est pas parvenu à rassembler la majeure partie de la documentation écrite sur ce sujet et n'a même vraisemblablement pas (ou plus) cherché à le faire. Noël Aunier écrit en effet : « Malheureusement notre professeur s'occupait en même temps d'un sujet bien étranger aux sciences naturelles, qui eut la priorité ; il publia un traité sur le *prêt à usure*. Au lieu du calme et de la paix que lui aurait sans doute procurés l'étude des graminées, il trouva l'orage et la tempête ; son repos en fut troublé, et, depuis cette époque, les sciences linnéennes l'occupèrent peu ».

3.3.3. La bibliophilie de l'abbé Pagès

Avant de terminer cette étude rapide sur les ouvrages de botanique de la bibliothèque Pagès, nous souhaitons apporter quelques éclairages sur la façon dont l'ecclésiastique a constitué ses collections, sur ses connaissances bibliographiques et les sentiments que sa bibliothèque a pu susciter chez ses contemporains.

L'abbé Pagès ne possède qu'un seul catalogue de vente spécialisé en botanique (*Catalogue raisonné des livres de botanique qui composent la bibliothèque d'un amateur*, Lyon, 1809⁹⁰) dont on ne sait s'il lui a ou non servi à acquérir des ouvrages.

On constate cependant que l'ecclésiastique a constitué sa bibliothèque de botanique avec un goût sûr et sans doute beaucoup de plaisir. Des informations

⁸⁹ A défaut d'avoir trouvé une bibliographie spécialisée en agrostographie, nous avons procédé à une comparaison avec les résultats d'une recherche dans le SUDOC.

concernant ses connaissances bibliographiques nous sont fournies par l'article qu'il fit paraître en 1825 (cf. en Annexe 3.6 le résumé de ce document). Dans cette publication, l'ecclésiastique lyonnais se révèle être un bibliophile averti des prix comme des conditions de publication des livres. Même si certains de ceux qu'il acquiert dans le domaine des sciences (comme dans celui de la théologie morale) sont pour lui un instrument de travail, l'ecclésiastique a également constitué sa bibliothèque en fonction de critères tels que la rareté d'une publication et son intérêt bibliophilique.

C'est ce que nous confirme le témoignage d'un contemporain de l'ecclésiastique lyonnais qui reconnaît en outre la valeur de la bibliothèque de son collègue linnéen. Dans la notice nécrologique qu'il consacre à son ami, Noël Antoine Aunier écrit⁹¹ : *« Sa bibliothèque théologique était considérable et renfermait des ouvrages bien rares, qu'il avait pu recueillir quand, après de longues années d'agitation, l'ordre revint en France. Ses livres d'histoire naturelle étaient en moins grand nombre, mais bien précieux, surtout sous le rapport de la botanique : il avait réuni toutes les publications des pères de cette science, les meilleurs ouvrages des auteurs modernes, et recherchait aussi ceux dont le principal mérite est dans la rareté. Toute cette nombreuse et précieuse bibliothèque est devenue, ainsi que ses collections, la propriété d'une Société de prêtres-religieux fondée dans notre ville. Espérons qu'elle ne sortira pas de Lyon, et qu'il sera permis aux amis des sciences que cultivait notre Collègue de les consulter à leur gré. »*

Conclusion

L'importance numérique notamment en médecine et en botanique n'a pas permis une étude approfondie du fonds scientifique de la bibliothèque Pagès. On constate toutefois que les caractéristiques de ces collections sont proches par certains aspects de celles de la production documentaire du XVIIIe siècle et des premières décennies du XIXe : présence importante d'ouvrages de vulgarisation, de dictionnaires et dans les publications les plus récentes, d'oeuvres traduites. A l'image des riches collectionneurs du XVIIIe siècle qui, sans être de vrais savants,

⁹⁰ Ce catalogue est présent dans les collections de la Bibliothèque municipale de Lyon. Faute de temps, nous ne l'avons pas exploré pour cette étude.

se constituait d'importantes bibliothèques, l'abbé Pagès a pu satisfaire à la fois son goût pour les connaissances scientifiques et les beaux livres. L'ecclésiastique lyonnais a cherché aussi bien à accumuler les richesses du passé qu'à maintenir dans ses collections une certaine actualité. Ouvert à toutes les sciences pures et appliquées, il s'est intéressé tant aux auteurs français qu'étrangers, notamment en médecine et en botanique. Dans cette dernière discipline, sa bibliothèque se fait plus savante et peut rivaliser à bien des égards avec celle d'un professionnel. On retiendra cependant que les collections de l'ecclésiastique lyonnais manifeste un certain conservatisme. Une étude plus approfondie du fonds de botanique permettrait vraisemblablement un rapprochement avec Carl von Linné au sujet duquel Joëlle Magnin-Gonze écrit : « Dans ses idées théoriques, Linné demeure un homme du passé, qui jamais n'a pu s'abstraire du domaine des pensées idéalistes et essentialistes dans lequel il avait été éduqué. C'est là l'origine des conceptions contradictoires exprimées dans sa *Philosophia botanica*. C'est aussi la raison de sa vision relativement étroite de la botanique, de son refus d'envisager les progrès en anatomie et en physiologie végétale et de son acceptation sans critique du dogme de la création divine»⁹².

⁹¹ Noël Antoine Aunier, Notice sur l'abbé Pagès, *Annales de la société Linnéenne de Lyon*, 1842, p. 41-44.

⁹² Joëlle Magnin-Gonze, *Histoire de la botanique*. Paris, Delachaux et Niestlé, 2004, p. 131.

Partie 4 : L'abbé Pagès, un bibliophile ?

Dans l'abondante collection rassemblée par l'abbé Pagès se mêlent, à côté des lectures liées à ses centres d'intérêt, ou à ses occupations professionnelles, de nombreux ouvrages acquis dans un souci bibliographique, des instruments de travail. Ces usuels du bibliographe sont de plusieurs natures : il s'agit d'une part de bibliographies spécialisées, relevant des domaines de prédilection de l'abbé (théologie et sciences), et d'autre part, d'usuels spécialement dédiés à la bibliophilie et à l'histoire du livre. Leur importance numérique dans la collection, couplée avec la présence d'éditions anciennes, rares ou précieuses, exclut l'effet du hasard, et permet de penser que la constitution des collections correspond à une logique, notamment bibliophilique, de la part de l'abbé Pagès⁹³.

Cette logique est à resituer dans un contexte : Le XIXe siècle, à la suite du siècle précédent, voit se confirmer l'attrait de certaines élites cultivées pour les collections bibliophiliques. De grands bibliophiles, tels le duc d'Aumale à Chantilly, ou, dans un registre différent, le « bibliomane » Charles Nodier à l'Arsenal, comme d'autres érudits et mécènes se constituent des bibliothèques privées, héritières des bibliothèques et des cabinets de curiosité du XVIIIe siècle. Ils bénéficient d'outils et de répertoires bibliographiques de plus en plus nombreux et pertinents, et d'un marché du livre en expansion. Dans le même temps, certaines époques, notamment les plus anciennes, bénéficient chez les collectionneurs de la mode romantique pour le « gothique », tandis qu'un véritable engouement se développe autour de maisons d'édition, dont la plus célèbre est celle des Elzevier, à Leyde puis Amsterdam.

⁹³ On part ici de l'hypothèse que le rassemblement de tous ces « usuels » et documents relevant de la bibliophilie n'est pas simplement le fait d'achat de collections préexistantes déjà constituées.

1. Le travail bibliographique

1.1. Bibliographies

Dans ses domaines « professionnels » (théologie, sciences...), l'abbé Pagès possède des bibliographies spécialisées, de diverses époques. Par exemple, on note la présence d'ouvrages spécialisés en astronomie (Lalande, *Bibliographie astronomique, avec l'histoire de l'astronomie, depuis 1781 jusqu'à 1802*, Paris, 1803) en médecine, (Fabre, *Dictionnaire des dictionnaires de médecine, français et étrangers, par une société de médecins sous la direction du Dr Fabre*, Paris, 1840). Dans le domaine de la théologie, on trouve des bibliographies par ordres religieux (Jésuites, Capucins, Bénédictins, Mauristes⁹⁴...), ainsi qu'une bibliographie plus générale, la *Bibliographie catholique, revue critique des ouvrages de religion, de philosophie etc. depuis le commencement jusqu'en 1841* (1841).

Dans ces domaines, l'abbé Pagès a donc des outils bibliographiques récents.

En outre, il possède la plupart des grands usuels et bibliographies du XVIII^e siècle, auxquels se référait déjà, près d'un siècle auparavant, le bibliophile lyonnais Pierre Adamoli, en vue de constituer et d'apprécier sa collection⁹⁵. Ainsi, on recense, comme dans la collection Adamoli, dans le domaine de l'histoire, la *Méthode pour étudier l'histoire avec un catalogue des principaux historiens*, de l'abbé Lenglet du Fresnoy, la *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue de tous les ouvrages tant imprimés que manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume*, du P. Lelong ; dans celui de la littérature, le traité *De l'usage des romans, avec une bibliothèque des romans accompagnée de remarques critiques sur leur choix et leurs éditions* (Amsterdam, 1734). Il possède également le

⁹⁴ Par exemple : Bernardus a Bononia, *Bibliotheca Scriptorum Ordinis Minorum S. Francisci Cappuccinorum retexta et extensa a F Bernardo a Bononia*, Venezia, 1747 ; Philippe Le Cerf, *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*, La Haye, 1726.

⁹⁵ Yann Sordet, *L'amour des livres au siècle des Lumières. Pierre Adamoli et ses collections*, Paris, Ecole des Chartes, 2001, p. 201-217. Pour cette partie consacrée à la constitution des collections et à la bibliophilie, malgré le décalage temporel de près d'un siècle, cet ouvrage sert de référence. Bien entendu, la faiblesse des données dont on dispose sur la collection Pagès exclut des investigations plus poussées sur les logiques d'acquisitions à l'œuvre, les choix ayant guidé le collectionneur, les rythmes d'acquisition...

dictionnaire d'Adrien Baillet, consacré aux *Auteurs déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, feints à plaisir, renversés, retournés...* (Paris, 1690), qui permet l'identification des auteurs.

1.2. Les usuels du bibliophile

L'abbé Pagès possède enfin une importante série de répertoires spécialisés sur les livres rares, « dont les critères de sélection sont alors explicitement bibliophiliques »⁹⁶. Il s'agit de la *Bibliographie instructive ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers* du libraire Guillaume-François Debure, dont l'abbé Pagès possède trois tomes (théologie, 1763 ; jurisprudence et sciences et arts, 1765 ; histoire, 1768), ainsi que le *Supplément à la Bibliothèque instructive, ou Catalogue des livres du Cabinet de feu Mr Louis Jean Gaignat* (Paris, 1769), et le tome consacré aux anonymes (Paris, 1782). Outre cet ouvrage de référence, mais déjà ancien, la bibliothèque comporte le *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares*, de Cailleau (Paris, 1790), et surtout, le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, de J.-Ch. Brunet, dont l'abbé Pagès possède la quatrième édition de 1838, ainsi que le *Supplément* (Paris 1834)⁹⁷.

1.2.1. Arts et techniques du livre

Dans le domaine de l'histoire du livre, de la typographie et de l'estampe, la collection de l'abbé Pagès est aussi très riche. En effet, il possède plusieurs traités et manuels techniques sur les livres et l'imprimerie, ce qui montre un intérêt pour la composition matérielle des livres, pour l'objet-livre lui-même. Ainsi, l'abbé Pagès possède l'ouvrage de Martin-Dominique Fertel, *La Science pratique de l'imprimerie* (Paris, 1742), ainsi que des *Cinq traités historiques et critiques sur l'origine et les progrès de l'imprimerie*, de Simon Fournier (Paris, 1758). Plus révélateur encore, la collection Pagès contient des « épreuves des caractères de la

⁹⁶ Yann Sordet, op. cit., p. 204 ; Jean Viardot, « La bibliothèque de Crébillon – Approche bibliophilique », in A. Charon, E. Parinet (dir.), *Les ventes de livres et leurs catalogues XVIIe-XXe siècle*, Paris, Ecole des Chartes, 2000, p. 144-145.

⁹⁷ Cette liste n'est pas exhaustive. L'abbé Pagès possède d'autres grands répertoires bibliographiques, comme ceux de Gabriel Peignot, le *Dictionnaire portatif de bibliographie* de Fournier (1809), le *Dictionnaire bibliographique* de Beaune (1824)...

fonderie de Louis Vernange, fondeur et graveur de caractère d'imprimerie ». Dans ce même domaine de la typographie, on trouve également l'*Essai d'une nouvelle typographie*, de L. Luce (Paris, 1771)⁹⁸.

Dans le domaine de l'estampe, l'abbé Pagès possède les grands « classiques » que sont l'ouvrage d'Abraham Bosse, *De la manière de graver à l'eau forte et au burin et de la gravure en manière noire* (Paris, 1758), celui de J.-M. Papillon, *Traité historique et pratique de la gravure en bois* (Paris, 1766), et le *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes, depuis l'origine de la gravure*, de F. Basan (Paris, 1767).

1.2.2. Les catalogues de vente et de libraires

Un autre élément essentiel pour évaluer le soin porté à la constitution de sa collection par l'abbé Pagès est fourni par les catalogues de bibliothèques particulières. Il possède de nombreux catalogues de ventes et de libraires. On en a répertorié 74, dont 72 datés, publiés entre 1686 et 1841, comme le montre le tableau suivant⁹⁹ :

	XVIIe s.	XVIIIe s.	1801-1810	1811-1820	1821-1830	1831-1841
Paris	2	11	1	4	6	21
Lyon		2	7	5	1	8
Autres		1			2	1
Total	2	14	8	9	9	30

La majorité des catalogues date du XIXe siècle : il s'agit certainement d'outils ayant servi à une partie des acquisitions de l'abbé Pagès, surtout quand les ventes ont eu lieu à Lyon (24 cas). Les professions de ces possesseurs de bibliothèques, lorsqu'elles sont connues, sont proches des préoccupations de l'abbé Pagès : prêtres, médecins, botaniste et entomologiste, professeurs, libraire et bibliothécaire. En particulier, la bibliothèque du cardinal de La Luzerne, mise en

⁹⁸ Sur la typographie, l'abbé Pagès possède aussi des titres très spécialisés, portant sur les typographies orientales (hébraïque...) ou anciennes, comme l'ouvrage de F.-X. Lair, *Specimen historicum typographiae romanae XV saeculi*, Rome, 1778.

⁹⁹ Cf. annexe 4.1, pour la liste détaillée des catalogues.

vente en 1822 rejoint les recherches de l'abbé sur l'usure¹⁰⁰. Dans ces collections spécialisées, l'abbé Pagès pouvait compléter ses collections « de travail », tandis que d'autres catalogues répondent davantage à une logique bibliophilique, notamment les catalogues plus anciens.

Ces catalogues plus anciens n'ont pu servir directement aux acquisitions de l'abbé Pagès. Pour le XVII^e siècle, les collections concernées sont celles du chancelier Séguier (1686) et de Le Tellier (1693). De même, pour le XVIII^e siècle, on trouve des catalogues de grandes collections de référence pour la bibliophilie, dressés par le libraire parisien Gabriel Martin. Il s'agit de ceux de Colbert (1728), et de l'abbé d'Orléans de Rothelin (1746). Le catalogue de vente de la bibliothèque des jésuites au collège de Clermont (1764), est particulièrement recherché, de par la valeur des livres qui la composent¹⁰¹. Pour la fin du siècle, on trouve les catalogues des collections du duc de La Vallière (1783), dressé par Debure, de celle d'Aguesseau (1785). La présence de tels catalogues dans la collections Pagès joue un rôle similaire à celui des grands usuels de la bibliophilie, il s'agit de références, surtout s'ils portent les prix de vente des ouvrages.

2. Les collections : des livres rares et précieux ?

2.1. Caractéristiques générales de la bibliothèque

Les collections, à travers leur catalogue reflètent-elle la supposée bibliophilie de l'abbé Pagès ?

Il est difficile, dans le cadre de cette recherche, d'apporter des réponses globales. D'abord, on ne connaît pas les choix qui ont présidé aux acquisitions, ni les circonstances de celles-ci. En effet, outre le nombre total de titres très important, le catalogue dont on dispose ne facilite pas les recherches. A la différence de la

¹⁰⁰ *Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu S E le cardinal César-Guillaume de La Luzerne dont la vente se fera le lundi 4 mars 1822*, Paris, 1822.

¹⁰¹ Yann Sordet, op. cit., p. 208, et « Source bibliographique et modèle bibliophilique: le recours au catalogue de vente, de Gabriel Martin à Seymour de Ricci », in *Les ventes de livres et leurs catalogues*, Paris, Ecole des Chartes, 2000, p. 108-109.

plupart des catalogues de libraires, catalogues de ventes, ou même catalogues « domestiques », qui servent de base à la majorité des études portant sur la composition des bibliothèques particulières, le catalogue de la collection Pagès fournit très peu d'informations¹⁰². Outre les erreurs ponctuelles déjà signalées, il ne donne que la date et le lieu de l'édition, sans mention du nom de l'éditeur. Aucune indication n'est donc fournie ni sur l'éditeur, ni sur les caractéristiques des éditions et exemplaires (reliures, marques de provenance, complétude, illustrations, formats...), ce qui est un handicap certain pour évaluer au premier coup d'œil le caractère bibliophilique ou non d'une collection aussi importante numériquement. Cependant, certaines caractéristiques de la collection laissent supposer l'existence d'un souci bibliophilique chez le collectionneur :

D'abord, elles sont donc chronologiques : On en déduit une importance certaine du livre ancien dans la bibliothèque, surtout si on la compare avec d'autres contemporaines¹⁰³.

D'autre part, de nombreux ouvrages sont présents en plusieurs éditions différentes, jusqu'à cinq ou six, notamment pour les ouvrages en langues anciennes, dont l'abbé possède souvent plusieurs traductions.

Enfin, la présence dans la bibliothèque de l'abbé Pagès de quelques manuscrits¹⁰⁴, parmi lesquels un Nouveau Testament « manuscrit sur velin du commencement du 12e siècle »¹⁰⁵, ou encore un missel « manuscrit sur velin, avec des miniatures et des lettres peintes en or », ainsi que d'un petit nombre d'incunables confirme cet attrait pour le livre ancien.

2.2. Des collections remarquables

En raison de l'importance numérique de la collection, du caractère partiel des informations livrées par le catalogue, et du temps limité dont on disposait pour

¹⁰² On ne revient pas ici sur les difficultés générales d'exploitation des données, dues à l'histoire particulière de l'établissement de ce catalogue, et à sa transmission.

¹⁰³ Cf annexe n° 4.2., pour la répartition chronologique de la collection.

¹⁰⁴ La très grande majorité des manuscrits sont ceux de l'abbé Pagès lui-même : ce sont des écrits et notes de travail portant sur les thèmes de ses cours et recherches (usure, théologie...). La bibliothèque comporte également plusieurs manuscrits postérieurs, émanant en général de maristes.

¹⁰⁵ Le catalogue porte la note suivante, à propos de ce manuscrit : « Il contenait, dit M. Pagès, une liste des Papes... ». Cette note se réfère sans doute à un catalogue ou une notice rédigée par l'abbé Pagès sur sa bibliothèque, peut-être contenue dans les « Diverses pièces relatives à la bibliothèque de Mr Pagès », répertoriées dans le catalogue.

cette étude, le caractère « bibliophilique » de la bibliothèque n'a donc été abordé que de manière partielle et indirecte¹⁰⁶.

La méthode suivie a été la suivante : parmi les collections imprimées « anciennes », on a isolé des sous-catégories dont la présence semble particulièrement révélatrice d'une volonté de rassemblement d'éditions rares et recherchées. Ces sous-catégories, comme des « échantillons », correspondent à des types de livres très recherchés par les bibliophiles du XIXe siècle, des « pôles de convoitise »¹⁰⁷. On a ainsi distingué¹⁰⁸ :

- les incunables
- les éditions des Elzevier, à Leyde (de 1600 à 1660).

2.2.1. Les incunables

La bibliothèque Pagès comporte 22 incunables, imprimés de 1472 à 1499, à Venise (6 titres), Lyon (4 titres), Paris (3 titres), Bologne, Cluny, Cologne, Milan, Tübingen (1 titre)¹⁰⁹. C'est peu par rapport à l'ensemble de la collection (11736 titres datés). Par rapport, par exemple, à la collection de Pierre Adamoli, en 1769, la proportion d'incunables est très faible. En effet, Adamoli possède alors 53 incunables sur un total de 4237 éditions datées¹¹⁰. De la même façon, en 1842, à Nancy, un contemporain de l'abbé Pagès, l'abbé J. Michel, possède 58 incunables, dans une collection de moindre importance (5352 titres)¹¹¹.

Cependant, même si la place des incunables au sein de la collection est très marginale, certains sont remarquables et ont une valeur dans le cadre de l'histoire du livre. Ainsi, l'un des incunables, *l'Expositio decalogi secundum fratrem Joannem Nider* (Cologne, 1472), vaut surtout dans le cadre de l'histoire du livre imprimé. En effet, selon Brunet, c'est la « première édition, avec date, et jusqu'à

¹⁰⁶ Ainsi, le total des livres « anciens » est très élevé, trop pour faire une étude systématique, surtout dans le temps dont on disposait, d'autant plus que pour chaque édition, de nombreuses informations sont à restituer. La collection Pagès comporte, parmi les éditions datées, 490 titres pour le XVIe siècle, 938 pour la première moitié du XVIIe siècle. De plus, il convient de rappeler ici que la bibliophilie ne se cantonne pas aux livres anciens.

¹⁰⁷ Yann Sordet, *L'amour des livres au siècle des Lumières. Pierre Adamoli et ses collections*, Paris, Ecole des Chartes, 2001, p. 246. Selon l'auteur, « un petit nombre d'imprimeurs libraires sont eux-mêmes considérés comme des valeurs, et leur nom est pour le bibliophile garant de la qualité du livre et de sa dignité d'objet de collection. » C'est le cas d'Alde Manuce à Venise, des Plantin à Anvers, Jansson à Amsterdam, et enfin, des Elzevier.

¹⁰⁸ Le caractère restreint et partiel de cette étude nous empêche, à regret, d'évoquer ici le cas des éditions des Plantin, particulièrement bien représentées dans les collections de l'abbé Pagès (grands ouvrages de botanique, Bible polyglotte).

¹⁰⁹ Cf. annexe n° 4.3, pour la liste complète des incunables. Quatre d'entre eux n'ont pas d'indication de lieu d'édition.

¹¹⁰ Yann Sordet, op. cit., p. 247, p. 446.

¹¹¹ Catherine Mocellin, art. cit., p. 108-110.

présent, le plus ancien livre connu, impr. avec des signatures »¹¹². L'abbé Pagès possède également des éditions recherchées du premier éditeur lyonnais, Barthélémy Buyer, ainsi qu'une édition vénitienne de la *Cité de Dieu* de Saint Augustin, issue des presses du français Nicolas Jenson, dont les productions sont connues pour leur qualité¹¹³.

La collection d'incunables de l'abbé Pagès, si elle n'est pas très importante numériquement, comporte donc des pièces importantes, bien connues, et détaillées dans les répertoires spécialisés.

2.2.2. Les Elzevier, à Leyde (1600-1660)

Le second « échantillon » est constitué par les éditions produites par les Elzevier, de 1600 à 1660, à Leyde¹¹⁴. La maison Elzevier y a été fondée en 1580 par Louis Elzevier, qui la dirige jusqu'à sa mort en 1625. La période de plus grande prospérité de l'entreprise dure de 1625 à 1652, sous la direction de ses fils, Bonaventure et Louis. C'est la période retenue pour cette étude. En effet, dès le XVIIIe siècle, ces éditions sont particulièrement recherchées par les collectionneurs, qui apprécient ces livres de petit format (in-12 ou in-24), d'une grande qualité technique¹¹⁵.

Dans la collection de l'abbé Pagès, parmi les éditions originaires de Leyde sur cette période, sur un total de 42 titres répertoriés, 16 sont attribuables avec certitude à leurs presses. Ce sont des livres de géographie, l'une des spécialités des Elzevier, parmi lesquels notamment la *Germania antiqua*, de Philippe Cluvier (Leyde, 1616), dont la relative rareté est signalée par J.-Ch. Brunet, des textes religieux, philosophiques, ainsi que les traités juridiques de Claude Saumaise sur l'usure.

¹¹² J.-Ch. Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres...*, Paris, 1860-1865 (5^{ème} édition), t. IV, p. 73.

¹¹³ Rodericus Sanctius de Arevalo, *Speculum vitae humanae, a Roderico episcopo zamorensi...*, Lyon, 1477 ; Saint Augustin, *Aurelii Augustini opus de Civitate Dei...*, Venise, 1475. Selon Brunet, ces éditions valent entre 30 et 50 francs, pour des exemplaires « de base » non ornés. Contrairement aux productions les plus renommées de Nicolas Jenson, ce dernier titre est imprimé en caractères gothiques.

¹¹⁴ Pour identifier ces éditions, on a principalement eu recours au catalogue BN-Opale +, ainsi qu'à J.-Ch. Brunet, op. cit. Les Elzevier sont dans l'ensemble bien répertoriés par Brunet.

¹¹⁵ Yann Sordet, op. cit., p. 131-132, p. 246. Des collectionneurs et des libraires réalisent par exemple des catalogues séparés pour leurs « Elzevier ».

Parmi les titres répertoriés, aucune édition de grand prix. Mais l'un d'eux mérite une attention particulière. Il s'agit de *L'Alcoran de Mahomet translaté d'arabe en français par le S du Ryer, suivant la copie imprimée à Paris*, publié en 1649. Selon le catalogue de la collection Pagès, ce titre est imprimé à Leyde. De fait, il s'agit d'une publication des Elzevier, mais portant une fausse adresse, à Paris chez Sommaville. La véritable adresse, à Leyde chez les Elzevier, est donnée par le *Manuel du libraire*, de Brunet. La correction de l'adresse dans le catalogue de la bibliothèque montre que ce type d'information ne laisse pas l'abbé Pagès indifférent, voire qu'elle est un critère d'acquisition, typiquement bibliophilique¹¹⁶.

2.2.3. Une erreur typographique révélatrice

Enfin, pour conclure ce chapitre consacré à la bibliophilie ayant présidé à la constitution d'une importante partie de la collection de l'abbé Pagès, il faut évoquer un titre en particulier, très révélateur. Il s'agit d'un exemplaire du *Novum Testamentum graecum* édité en 1546 à Paris par Robert Estienne, dont la préface en latin comporte une coquille. Dans son catalogue, Pierre Adamoli indique que « l'on trouve dans cet exemplaire la faute de *pulres* au lieu de *plures* » ; Estienne retira les exemplaires « des mains des différents particuliers pour y mettre un carton [...] ; bien des gens, et notamment ses ennemis, voulurent garder le livre avec la faute, c'est ce qui nous a transmis quelques exemplaires qui sont néanmoins bien rares et très recherchés par un esprit bibliomane de ce siècle »¹¹⁷.

Or, l'exemplaire de l'abbé Pagès est accompagné de la note suivante dans le catalogue : « cum praefatione Roberti Stephani quae incipit : O mirificam ; et errore typographico Pulres ». Là encore, cette note est révélatrice du souci bibliophilique de l'acquéreur, et explique même cette acquisition. La valeur de collection du livre, sa rareté, dépasse dans ce cas sa valeur textuelle.

¹¹⁶ Bien entendu, la rectification de l'adresse peut aussi être le fait des maristes ayant dressé le catalogue, même si c'est moins probable...

¹¹⁷ Catalogue domestique de Pierre Adamoli, cité par Yann Sordet, op. cit., p. 255-256.

Conclusion : des critères convergents

Comment établir le caractère bibliophilique d'une collection de livres ? Comment savoir si le souci qui a présidé aux acquisitions est d'une telle nature ?

Dans le cas de l'abbé Pagès, on ne disposait d'aucun indice extérieur au catalogue de la bibliothèque, lui-même d'une utilisation assez malaisée¹¹⁸. Cependant, plusieurs indices concordants ont été dégagés dans le cadre de cette étude :

- Présence d'outils bibliographiques nombreux : catalogues de vente, « classiques » du XVIIIe siècle, comme de bibliographies récentes, notamment sur les livres rares et anciens.
- Présence de traités d'histoire du livre et de l'estampe.
- Présence répétée d'éditions nombreuses pour le même titre.
- Présence significative d'incunables et de productions d'éditeurs recherchés par les bibliophiles (Elzevier, Plantin).
- Notes sur exemplaires (rectification d'adresse notamment)

La collection Pagès possède donc un véritable intérêt bibliophilique. Il a présidé à sa constitution : il faudrait avoir accès aux « Diverses pièces relatives à la bibliothèque de Mr Pagès », répertoriées dans le catalogue, afin de mieux connaître les logiques ayant présidé à la constitution de la bibliothèque, ainsi que les ouvrages considérés comme remarquables par l'abbé lui-même.

Tous les domaines de la bibliophilie de l'abbé Pagès n'ont pu, dans le cadre de cette étude limitée être abordés, notamment les « classiques » du XVIIIe siècle, comme les grands traités illustrés de Montfaucon, ou encore, les pamphlets des XVIe et XVIIe siècle. Enfin, la collection Pagès représente certainement un ensemble intéressant pour l'histoire locale, et l'étude de la production des éditeurs lyonnais depuis le XVIe siècle.

¹¹⁸ Tout au plus dispose-t-on des indications suivantes dans la notice biographique de l'abbé Pagès dans Michaud, op. cit., t. 31, p. 614 : « L'abbé Pagès avait une bonne bibliothèque, composée surtout de Pères de l'Eglise, de théologiens et de livres d'ascétisme [...] Bon prêtre, aimant les livres et cultivant la botanique... »

Conclusion générale

A travers l'étude d'une bibliothèque privée, la collection de l'abbé Pagès, on aurait, idéalement, voulu connaître la culture, les centres d'intérêt, d'un ecclésiastique lyonnais du début du XIXe siècle.

En raison du caractère limité de cette étude, à cause d'une part, de l'outil de recherche, peu précis (catalogue), et, d'autre part, de l'ampleur des collections rassemblées, il n'a pas été possible de prendre en compte l'ensemble des 13000 titres inventoriés. La méthode de travail a donc consisté, à partir des informations biographiques dont on disposait sur l'abbé Pagès, à travailler sur des échantillons de cette collection. Ces échantillons reflètent les centres d'intérêt de l'abbé, ses domaines de travail et de recherche. En outre, on a voulu déterminer les aspects bibliophiliques ou non de la constitution d'une telle collection. Enfin, il importait de mieux connaître cette collection, ses intérêts, et les richesses qu'elle pouvait receler, afin de répondre aux interrogations qu'elle peut susciter : est-il possible de la valoriser ? Sa possession représenterait-elle un intérêt pour une bibliothèque publique ou universitaire ?

A terme, les conclusions de cette recherche sont les suivantes :

La bibliothèque Pagès, dans les domaines de prédilection de l'abbé, présente des collections riches et souvent guidées par un souci d'exhaustivité. En particulier, en théologie morale, et notamment sur la question de l'usure, en botanique, on trouve un rassemblement assez exceptionnel de titres.

A contrario, les manques de la bibliothèque sont eux aussi révélateurs, peut-être même davantage que le reste. En effet, tant en théologie qu'en sciences, l'absence de certains philosophes, scientifiques, ou économistes, reflète les limites de l'ouverture d'une pensée d'un homme dont, semble-t-il, la culture reste avant tout marquée par celle du premier XVIIIe siècle, même si par ailleurs, il possède des titres récents et novateurs (notamment dans le domaine littéraire). En ce sens, il est possible d'esquisser, très légèrement, un portrait, d'une certaine catégorie

d'hommes d'Eglise, à la frontière entre deux univers, celui de l'Ancien Régime, et l'époque contemporaine.

Enfin, l'un des apports de cette étude est certainement d'avoir mis en évidence le caractère bibliophilique de cette collection, qu'on ne peut pas réduire à une simple bibliothèque d'étude, tout en tentant de dégager des grands critères d'évaluation généraux du degré de « bibliophilie » d'une collection au XIXe siècle.

Bibliographie

Michaud (Louis-Gabriel) (éd.), *Biographie universelle ancienne et moderne : tome 31*, Paris : Delagrave, 1856, 639 p.

Mocellin (Catherine), « La bibliothèque de monsieur l'abbé Jean Michel (1768-1842) », *Annales de l'Est*, 2002 – 1, p. 107-129

Partie 1 : L'usure

Doctrine de l'usure : histoire

Baboin-Jaubert (Christian), « Le problème du prêt à intérêt dans l'encyclique *Vix pervenit* de Benoît XIV (1745) et chez Jean Calvin », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 176, mars 1991, p. 103-115.

Béraud (Alain), Faccarello (Gilbert) (dir.), *Nouvelle histoire de la pensée économique, tome 1 : Des scolastiques aux classiques*, Paris : La Découverte, 1992.

Dictionnaire de théologie catholique, Paris : Letouzey et Ané, 1899-1968.

Garriguet (Louis), *Prêt intérêt et usure*, Paris : Bloud, 1907.

Godard (Léon), *Le Cardinal de La Luzerne, sa vie et ses ouvrages*, s.l., 1856.

Marin-Darbel (G.-E.), *L'usure, sa définition*, Paris : Guillaumin, 1859.

Naz (Raoul) (dir.), *Dictionnaire de droit canonique contenant tous les termes du droit canonique avec un sommaire de l'histoire et des institutions et de l'état actuel de la discipline*, Paris : Letouzey et Ané, 1935-1965.

La polémique des années 1820-1830 (ouvrages consultés) :

Aviau (Charles François d'), *Réponse de M. C.F.A.D.V. à M.... sur les Prêts de Commerce*, Bordeaux : Pierre Beaume, 1817.

Faivre (Antoine), *Réponses de M. Faivre aux lettres anonymes de M. V... ou supplément à l'ouvrage intitulé : Placement d'argent à intérêt*, Lyon : chez l'auteur, 1821.

Le Sage, *Lettre à M. Pagès ou Observations modestes à l'auteur d'une nouvelle dissertation sur le prêt à intérêt*, Saint-Brieuc : Prud'homme, janvier 1821.

Lettres écrites après la publication de trois brochures dont l'une est intitulée Dissertation sur le prêt à intérêt, à Lyon : chez J.M. Boursy, 1821.

Nolhac (Jean-Baptiste), *Histoire de la marche des idées sur l'emploi de l'argent depuis Aristote jusqu'à nous*, par Mr I.B.M.N., Paris, 1838.

Pagès (Etienne), *Dissertation sur le prêt à intérêt, où, après avoir déterminé d'une manière claire et précise, en quoi consiste le Prêt usuraire on expose les circonstances qui autorisent à percevoir un intérêt à l'occasion du Prêt*, 2nde édition, Lyon : Guyot, 1820.

Pagès (Etienne), *Observations sur des circulaires de Mgrs les évêques du Puy et de Belley relatives à la matière de l'usure*, Lyon : chez l'auteur, 1839.

Pins (Gaston de), *Lettre de Mgr l'Archevêque d'Amasie à M. l'Abbé Pagès*, Lyon, 1839.

Pressigny (Gabriel Cortois de), *Le placement de l'argent à intérêt distingué de l'usure*, par Mgr l'Archevêque de Besançon, Lyon : Ballanche, 1821.

Valentin (Abbé), *Conférence sur l'usure adressée aux gens du monde*, Lyon, Rusand, 1819.

Villecourt (Clément), *Lettres à M. Faivre, précédées d'une analyse critique de sa réponse à M. Pagès*, Lyon : Darnaud-Cutty, 1821.

Partie 2 : Sélection dans le fonds de religion

RHEF : Revue d'Histoire de l'Église de France

Dictionnaire de théologie catholique, Paris : Letouzey et Ané, 1899-1968.

Dompnier (Bernard), « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon », *RHEF*, t. 83 1997, p. 45-56

Doré (Joseph) (dir.), *Introduction à l'étude de la théologie. III*, Paris : Desclée, 1992

Froeschlé-Chopard (Marie-Hélène), « Le jansénisme dans les couvents de Toulon », *RHEF*, t. 83 1997, p. 57-79

Froeschlé-Chopard (Marie-Hélène), Montagnes (Bernard), « Les bibliothèques des maisons religieuses de Toulon », *RHEF*, t. 83 1997, p. 25-43.

Rogier (L.-J.), Berthier de Sauvigny (G. de), Hajjar (Joseph), *Nouvelle histoire de l'Eglise, Tome 4 : Siècle des Lumières, révolutions, restaurations*, Paris : Le Seuil, 1966.

Vilanova (Evangelista), *Histoire des théologies chrétiennes. Tome III, XVIIIe-XXe siècle*, traduit de l'espagnol par Jacques Mignon, Paris : Les éditions du Cerf, 1997

Partie 3 : La bibliothèque scientifique de l'abbé Pagès

Aunier (Noël Antoine), « Notice sur l'abbé Pagès lue à la société Linnéenne dans sa séance du 23 décembre 1841 », *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, 1842, p. 41-44.

Bange (Christian), « La contribution des ecclésiastiques au développement de la botanique dans la région lyonnaise au XIXe siècle », in *Lyon, Cité de savants*, Paris : Ed. du C.T.H.S., 1998, p. 135-143.

Berkvens-Stevelinck (Christine), « L'édition en français hors de France », in *Histoire de l'édition française, tome 2*, Paris : Cercle de la librairie, 1990, p. 385-402.

Brouzeng (Paul), « La vulgarisation scientifique au XIXe siècle en France et l'esprit de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert » in **Michon (Jacques)** et **Mollier (Jean-Yves)** (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition du 18^e siècle à l'an 2000*, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 484-494.

Comberousse (Martine), *Histoire de l'information scientifique et technique*, Paris : Nathan, 1999, 127 p.

Dayrat (Benoît), *Les botanistes et la flore de France : trois siècles de découverte*, Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 2003, 690 p.

De Sloover (Jean Louis) et **Bogaert-Damin (Anne-Marie)**, *Les muscinées du XVIe au XIXe siècle dans la collection de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, Namur : Bibliothèque universitaire Moretus Plantin, 1999, 257 p.

Dhombres (Nicole), *Les Savants en Révolution : 1789-1799*, Paris : Cité des sciences et de l'industrie, 1989, 180 p.

Duris (Pascal), *Linné et la France*, Paris : Droz, 1993, 281 p.

Furet (François), « La « librairie » du royaume de France au 18^e siècle » in *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, Paris : Mouton, 1965, p. 21-22.

Gipper (Andreas), « Vulgarisation scientifique et physico-théologie en France », in **Andries (Lise)** (dir.), *Le partage des savoirs : XVIIIe-XIXe siècles*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2003, p. 21-34.

Grimoult (Cédric), *L'évolution biologique en France*, Paris : Droz, 2001, 298 p.

Grognier (Louis Furcy), *Notice sur Jean Baptiste Balbis lue en séance publique de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon, le 14 juillet 1831*, Lyon : Imprimerie J.M. Barrett, 1831, 14 p.

Jammes (Bruno), « Le livre de science » in *Histoire de l'édition française, tome 3*, Paris, Promodis, 1984, p. 206-215.

Laroque (Pierre), « Eléments pour une connaissance des bibliothèques scientifiques au XVIIIe siècle : les collections et la bibliothèque d'un notable lyonnais : C. Nicolau de Montribloud », in *Voyages de bibliothèques : actes du colloque des 25-26 avril 1998 à Roanne*, St-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999, p. 171-182.

Magnin-Gonze (Joëlle), *Histoire de la botanique*. Paris : Delachaux et Niestlé, 2004, 217 p.

Monfalcon (Jean Baptiste), *Précis de bibliographie médicale*. Paris : Baillière, 1827, 552 p.

Pagès (Etienne), « Remarques sur une erreur de synonymie, relativement aux lycopodes », *Mémoires de la Société Linnéenne de Paris précédées de son histoire pendant les années 1823 et 1824*, 1825, p. 299-306.

Petit (Nicolas), *L'éphémère, l'occasionnel et le non livre*, Paris : Klincksieck, 1997, 256 p.

Quérard (Joseph-Marie), *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres [...]*, tome 8, Paris : Maisonneuve & Larose, 1964, 606 p.

Raichvarg (Daniel) et Jacques (Jean), *Savants et ignorants*, Paris : Ed. du Seuil, 1991, 290 p.

Rétat (Pierre), « L'âge des dictionnaires », in *Histoire de l'édition française, tome 2*, Paris : Cercle de la librairie, 1990, p. 232-245.

Roger (Jacques), *Pour une histoire des sciences à part entière*, Paris : Albin Michel, 1995, p. 159.

Roux (Claudius), « Historique de la société Linnéenne de Lyon pendant le premier siècle de son existence 1822-1922 », *Annales de la Société Linnéenne de Lyon et des Société botanique de Lyon Société d'anthropologie et de biologie de Lyon réunies*, 1923, 54 p.

Partie 4 : L'abbé Pagès, un bibliophile ?

Outils d'identification :

Brunet (Jacques-Charles), *Manuel du libraire et de l'amateur de livres...*, Paris : Firmin-Didot, 1860-1865 (5^{ème} édition).

Voet (Leon) (dir.), *The Plantin press : 1555-1589*, Amsterdam, Van Hoeve, 1980.

La plupart des études portant sur des catalogues de bibliothèques du point de vue de la bibliophilie portent sur les périodes antérieures au XIX^e siècle, à l'exception déjà mentionnée ci-dessus de l'article de C. Mocellin, de même que les inventaires en cours de catalogues de vente. Les titres ci-dessous sont donc essentiellement des références ayant servi de modèle et de base de réflexion.

Histoire des bibliothèques françaises, tome 2 : Les bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789) et tome 3 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle, Paris : Cercle de la Librairie, 1988-1991.

Martin (Henri-Jean) et Chartier (Roger) (dir.), *Histoire de l'édition française*, Paris : Cercle de la Librairie, 1982-1986.

Les ventes de livres et leurs catalogues XVII^e-XX^e siècle. Etudes réunies par Annie Charon et Elisabeth Parinet, Paris : Ecole des Chartes, 2000.

Sordet (Yann), « Source bibliographique et modèle bibliophilique : le recours au catalogue de vente de Gabriel Martin à Seymour de Ricci », in *Les ventes de livres et leurs catalogues XVII^e-XX^e siècle...*, op. cit., p. 99-118.

Sordet (Yann), *L'Amour des livres au siècle des Lumières : Pierre Adamoli et ses collections*, Paris : Ecole des Chartes, 2001.

Viardot (Jean), « La bibliothèque de Crébillon – Approche bibliophilique », in *Les ventes de livres et leurs catalogues XVII^e-XX^e siècle...*, op. cit., p. 135-156.

Table des annexes

ANNEXE 1.1	84
ANNEXE 1.2	86
ANNEXE 2	88
ANNEXE 3.1	92
ANNEXE 3.2	94
ANNEXE 3.3	95
ANNEXE 3.4	96
ANNEXE 3.5	97
ANNEXE 3.6	98
ANNEXE 3.7	100
ANNEXE 4.1	106
ANNEXE 4.2	110
ANNEXE 4.3	111

Annexe 1.1

Principaux étapes et intervenants du débat sur l'usure

L'ordre chronologique de présentation des titres tente de suivre celui de la polémique :

1819 : Pagès (Etienne), *Dissertation sur le prêt à intérêt*, 1^{ère} édition, Paris, Leclère.

1820 : Faivre (Antoine), *Placement d'argent à intérêt ou examen critique d'un ouvrage intitulé : Dissertation sur le prêt à intérêt [Pagès]*, Lyon, chez l'auteur.

1821 : [Villecourt (Clément)], *Lettres à M. Faivre, précédées d'une analyse critique de sa réponse à M. Pagès*, Lyon, Darnaud-Cutty.

1821 : Faivre (Antoine), *Réponses de M. Faivre aux lettres anonymes de M. V... [Villecourt] ou supplément à l'ouvrage intitulé : Placement d'argent à intérêt*, Lyon, chez l'auteur.

1821 : [Le Sage], *Lettre à M. Pagès ou Observations modestes à l'auteur d'une nouvelle dissertation sur le prêt à intérêt, par le traducteur de l'Exposition de la Morale Chrétienne*, Saint-Brieuc, Prud'homme.

1821 : [Nolhac (Jean-Baptiste)], *Lettres écrites après la publication de trois brochures, dont l'une est intitulée : "Dissertation sur le prêt à intérêt", par M. Pagès ; la seconde : "Du Placement d'argent à intérêt", par M. Faivre ; et la troisième, sans nom d'auteur : "Lettres à M. Faivre",* à Lyon, chez J.M. Boursy.

1821 : [Pressigny (Gabriel Cortois de)], archevêque de Besançon, *Le placement de l'argent à intérêt distingué de l'usure*, Lyon, Ballanche.

1838 : Challamel (Abbé), *Quelques mots de réclamation sur l'ouvrage de M. Pagès*, Lyon.

1838 : [Nolhac (Jean-Baptiste)], *Histoire de la marche des idées sur l'emploi de l'argent depuis Aristote jusqu'à nos jours, par Mr I.B.M.N.*, Paris, Périsse frères.

1839 : Boyer (Pierre-Denis), *Défense de l'Eglise contre l'auteur de la Dissertation sur le prêt à intérêt* [Pagès], Paris, Gaume & Frères.

1839 : Pagès (Etienne), *Observations sur des circulaires de Mgrs les évêques du Puy et de Belley relatives à la matière de l'usure*, Lyon, chez l'auteur.

1839 : [Pins (Jean-Paul-Gaston de)], *Lettre de Mgr l'Archevêque d'Amasie à M. l'Abbé Pagès*, [26 juin 1839] – *Réponse de M. l'abbé Pagès* [13 juillet 1839], Lyon, Vve Ayné.

Annexe 1.2

L'abbé Pagès, un polémiste obstiné :

Extrait des *Observations sur des circulaires de Mgrs les évêques du Puy et de Belley relatives à la matière de l'usure*, Lyon, chez l'auteur, 1839, p. 38-39.

« Quand les successeurs de Pierre ont porté un jugement dogmatique sur quelque point de doctrine, nous devons consacrer toutes nos études et tous les talents que Dieu nous a donnés, à la défense des Constitutions Apostoliques. Si nous avons la témérité de les soumettre à notre examen pour les accorder avec nos opinions personnelles, Dieu nous frappe souvent d'aveuglement et permet que les Evêques, même les plus savants, tombent dans les illusions les plus graves et les contradictions les plus manifestes. Nous n'avons pas besoin d'en aller chercher des exemples dans les annales des Eglises d'Asie et d'Afrique ; Mgr le Cardinal de la Luzerne nous en fournit un grand exemple en matière d'usure. Mgr de Belley paraît s'obstiner de plus en plus à marcher sur ses traces. Il ne craint pas même d'aller plus loin que son Eminence. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire attentivement sa seconde Circulaire (du 9 décembre 1838) sur les sujets des Conférences pour l'année 1839. C'est un vrai monument des égarements de l'esprit humain en matière d'usure. Quoi qu'il en soit, je ne puis que louer Dieu de sa détermination d'avoir pris la matière de l'usure pour les sujets des Conférences ecclésiastiques de cette année. [...]

Eh ! Peut-être que Dieu, dont la miséricorde est infinie, se servira du moyen même, duquel ce vénérable Prélat attend le triomphe de ses opinions, pour l'éclairer,

dissiper ses illusions, et en faire un nouveau Saul, qui défende la saine doctrine avec plus de zèle qu'il ne l'a combattue. Le pénible aveu qu'il fait, p. 13, de ce qu'il avait dit dans son Rituel de contraire à la vérité, me donne quelque espoir de cet heureux résultat, qui me comblerait de joie ; car je me plais à protester que mon intention n'a jamais été d'offenser personne, mais de combattre efficacement ceux qui m'ont paru favoriser un vice qui précipitera dans l'abîme une infinité d'Ecclésiastiques et de fidèles. Si, comme je le crains, le *Résumé* de ces Conférences, que se propose de publier Mgr de Belley, ne me paraît pas conforme à la doctrine de l'Eglise et aux jugements dogmatiques du Siège Apostolique, Sa Grandeur doit s'attendre que je la combattrai toujours avec la même liberté. J'espère que la bonté divine soutiendra ma faiblesse contre les attaques du respect humain, et qu'elle m'accordera la grâce de ne jamais perdre de vue ces paroles redoutables de notre divin Maître, dont je ne suis que le plus indigne de ses Ministres : « Si quelqu'un rougit de moi et de ma doctrine devant les hommes, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire, et dans celle de son Père et de ses Anges : » *Qui me eruberit, et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua, et Patris, et Sanctorum Angelorum.* Luc.IX.26.

Annexe 2

Tableaux ayant servi de base aux graphiques

Nombre de livres édités par siècles

	Total des titres	s. d.	15e	16e	17e	18e	19e
Religion	1486	118	0	47	391	687	243
Toutes disciplines	13264	1615	32	606	3363	5733	1915

Nombre de livres édités par siècles en pourcentage

	15e	16e	17e	18e	19e
Religion	0	3,43	28,58	50,21	17,76
Toutes disciplines	0,27	5,2	28,86	49,21	16,43

Nombre de livres édités par décennies

	Toutes disciplines	Religion
1470	6	0
1480	8	0
1490	10	0
1500	8	2
1510	12	3
1520	27	3
1530	23	1
1540	41	2

1550	50	4
1560	72	5
1570	79	9
1580	85	9
1590	82	9
1600	135	9
1610	168	12
1620	184	20
1630	190	19
1640	234	24
1650	276	35
1660	421	56
1670	479	65
1680	485	69
1690	459	82
1700	467	71
1710	419	59
1720	434	82
1730	546	80
1740	562	75
1750	658	81
1760	755	103
1770	795	72
1780	653	49
1790	367	15
1800	544	41
1810	425	41
1820	707	88
1830	627	61
1840	156	12
	11649	1368

Répartition des livres de la sélection par aires géographiques

Autres pays d'Europe	9
Espagne	3
Europe du Nord	145
France-autres villes	119
France-Lyon	163
France-Paris	694
Italie	92
Pays germaniques	84
Royaume-Uni	17
Russie	1
Suisse	30

Répartition de l'édition en France des livres de la sélection en religion

Ordre alphabétique

Ville	Titres
Amiens	3
Auxerre	1
Avignon	12
Besançon	14
Bordeaux	2
Bourges	1
Cambrai	2
Castres	1
Charenton	1
Clermont-Ferrand	1
Dijon	3
Douai	3
Langres	4
Le Puy	1
Lille	3
Lyon	163
Metz	1

Ordre décroissant

Ville	Titres	% France
Paris	694	71,55
Lyon	163	16,80
Besançon	14	1,44
Avignon	12	1,24
Toulouse	12	1,24
Rouen	10	1,03
Nancy	8	0,82
Valenciennes	8	0,82
Montpellier	7	0,72
Langres	4	0,41
Strasbourg	4	0,41
Versailles	4	0,41
Amiens	3	0,31
Dijon	3	0,31
Douai	3	0,31
Lille	3	0,31
Bordeaux	2	0,21

Montauban	2
Montpellier	7
Nancy	8
Paris	694
Poitiers	1
Reims	2
Rouen	10
Saint-Omer	1
Senlis	1
Strasbourg	4
Toulouse	12
Valenciennes	8
Versailles	4

Cambrai	2	0,21
Montauban	2	0,21
Reims	2	0,21
Auxerre	1	0,10
Bourges	1	0,10
Castres	1	0,10
Charenton	1	0,10
Clermont-Ferrand	1	0,10
Le Puy	1	0,10
Metz	1	0,10
Poitiers	1	0,10
Saint-Omer	1	0,10
Senlis	1	0,10

Annexe 3.1

Inventaire après décès (22-30 décembre 1841) : relevé des principaux objets à caractère scientifique et technique

- Dans une pièce servant de chambre à coucher (...)

Un barromètre (...) avec un aréomètre (...)

Deux portraits coloriés sous verre dont un est celui de M. De Buffon (...)

Une boussole en cuivre dans son étui en velours rouge, une petite lunette d'approche (...)

Seize coquilles, dites porcelaines, ainsi qu'un bloc de différentes coquilles marines, oursins, étoiles de mer, plantes marines et trois cadres, coquilles terrestres et fluviales (...)

- [dans une pièce] servant de bibliothèque (...)

[une eau-forte] représentant la Leçon de botanique (...)

un petit meuble en bois de noyer à sept tiroirs contenant des échantillons de minéralogie, coquilles fluviales, terrestres (...)

un bloc de petites caisses cartons et boîtes vitrées contenant des échantillons de coquillages, mousses, lichens et champignons (...)

- [dans une autre pièce]

deux portraits, l'un de L'ynée et l'autre Pitton (...)

deux cocos d'Amérique, un œuf d'autruche, une plante d'Amérique avec son fruit (...)

six madrépores et six grosses coquilles marines (...)

une pierre aimantée avec sa boîte en cuivre (...)

soixante cartons ou caisses vitrées contenant minéralogie, coquillages, et plantes (...)

deux étuis de mathématiques en peau de chagrin, leurs pièces en cuivres incomplètes ; un régulateur, un compas de proportions, deux règles (...)

un niveau d'eau (...)

cinquante petites topettes en verre blanc contenant différents liquides et essences chimiques (...)

- [dans] une petite pièce prenant son entrée dans le corridor de distribution (...)

un herbier renfermé dans cinquante cartons et différents paquets de pièces de rechange (...)

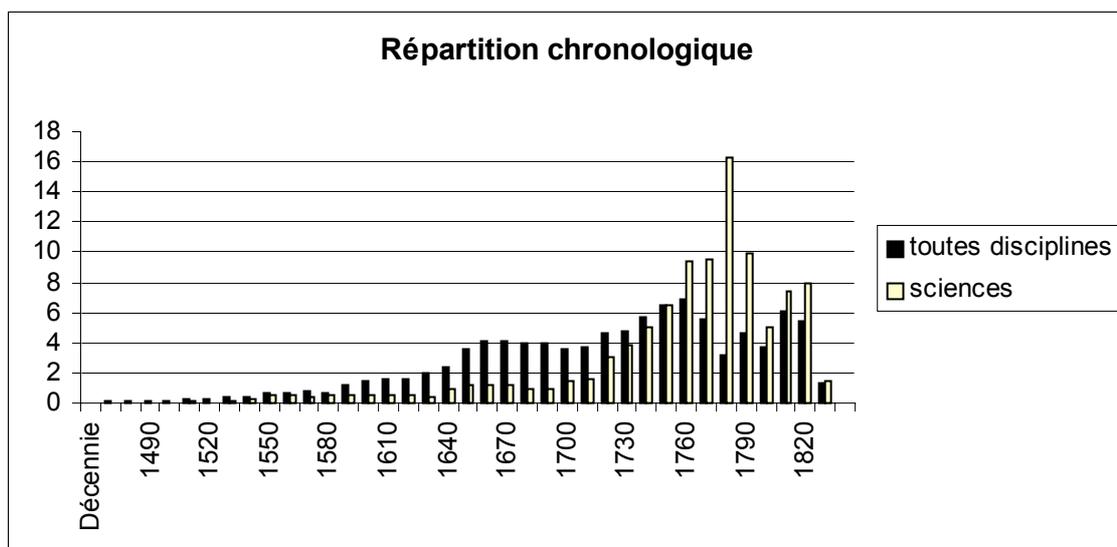
un microscope en cuivre dans son étui en bois d'acajou avec quatre cartons contenant des objets transparents (...)

- Dans un grenier dépendant de l'immeuble (...)

des malles en cuir, dont une contenant des cahiers d'herbier (...).

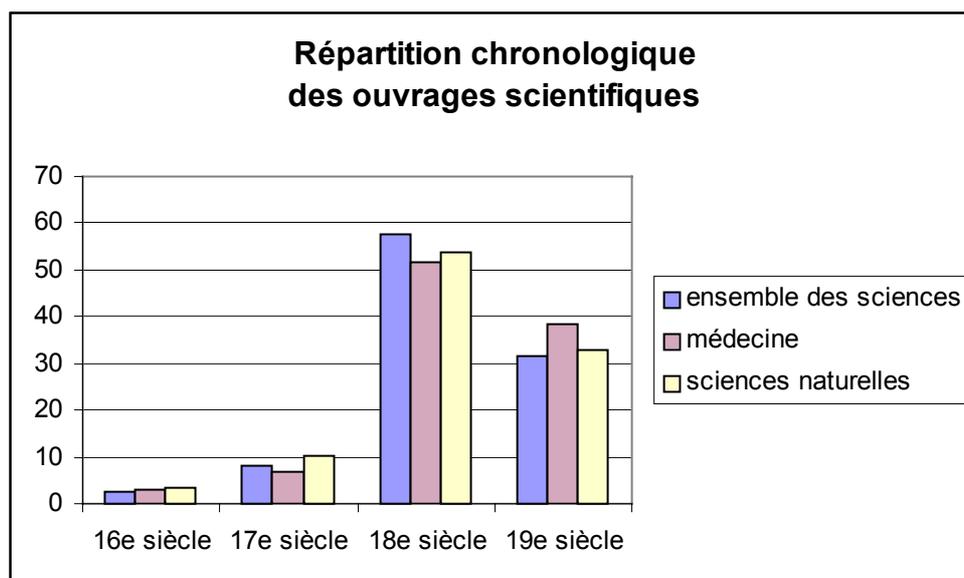
Annexe 3.2

Répartition chronologique : comparaison
entre le fonds scientifique et l'ensemble des collections



Annexe 3.3

Répartition chronologique des ouvrages scientifiques :
comparaison entre les disciplines



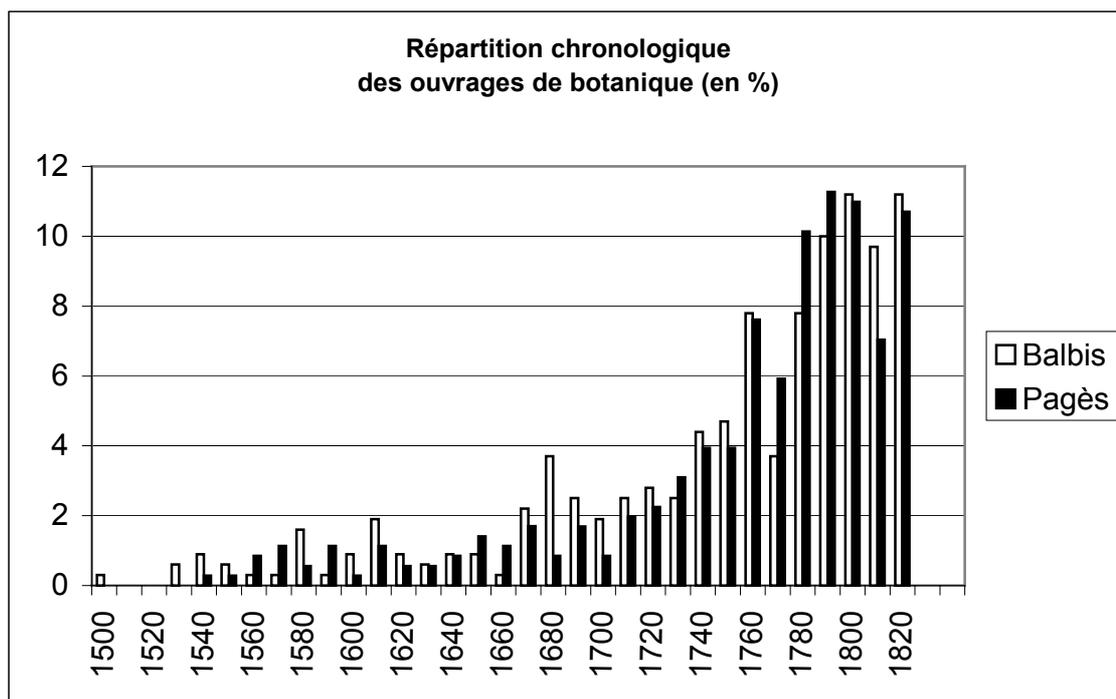
Annexe 3.4

Les professions ou activités les plus courantes parmi les membres fondateurs de la Société linnéenne de Lyon

agronome	3
apiculteur	1
botaniste	11
chimiste	3
entomologiste	1
horticulteur	1
minéralogiste	2
paysagiste	1
pépiniériste	2
pharmacien	5
professeur à l'Ecole de médecine	1
professeur à l'Ecole vétérinaire	2
sériculteur	2

Annexe 3.5

Répartition chronologique des ouvrages de botanique : comparaison entre les bibliothèques Balbis et Pagès



Annexe 3.6

Analyse de l'article à caractère scientifique écrit par l'abbé Pagès : Remarques sur une erreur de synonymie, relativement aux lycopodes

Dans cet article, l'abbé Pagès indique l'origine de la confusion qui règne dans la synonymie des lycopodes donnée par plusieurs botanistes postérieurs à Linné. Les explications qu'il fournit l'oblige à décrire en détail les avatars de l'édition de l'ouvrage de Johan Jacob Dillen, *Historia muscorum*, imprimé à Oxford en 1741 (et tiré à 250 exemplaires selon les précisions données par l'ecclésiastique).

Cet ouvrage a fait l'objet d'une nouvelle édition en 1763 à Londres (reproduite en 1768 et 1779) mais les modifications apportées par les éditeurs induisent en erreur les auteurs qui s'en servent. L'abbé Pagès cite les ouvrages de certains d'entre eux¹¹⁹ :

Villars : Histoire des plantes du Dauphiné, tome III

Willdenow : Species plantrarum, tome V

De Candolle : Flore française, tome 2

Le Turquier et Levieux : Concordance des figures des plantes cryptogames

Giseke : Index Linnaeanus in Joannis Jacobi Dillinii historiam muscorum.

¹¹⁹ L'abbé Pagès ne possède que 2 des 5 titres cités (*Histoire des plantes du Dauphiné* et *Flore française*). Il avait donc recours à d'autres bibliothèques, comme le confirme la suite de l'article.

L'abbé Pagès s'étonne qu' « aucun botaniste n'ait encore signalé ni les altérations faites à l'*Historia muscorum* de Dillen dans les éditions de Londres, ni les méprises qui en ont été la suite » et poursuit ses observations bibliographiques en ces termes :

« Ces altérations n'ayant été remarquées par aucun auteur, on a lieu de présumer qu'elles se retrouvent dans la nouvelle édition imprimée à Edimbourg en 1811, et que les éditeurs n'ont pas pensé à rétablir les planches dans leur état primitif. Pendant mon séjour à Paris, j'ai fait d'inutiles recherches dans les bibliothèques publiques et particulières pour en trouver un exemplaire, afin de vérifier le fait. Je n'ai pas même trouvé personne, ni parmi les savans, ni parmi les libraires, qui connût cette édition, quoique annoncée dans le London catalogue ».

On trouve également en note la remarque suivante : « Il résulte de toutes ces observations que l'édition d'Oxford 1741 est la seule exacte et non altérée, ce qui la rend infiniment précieuse en elle-même, indépendamment de son extrême rareté, qui en a quelquefois fait monter le prix au-dessus de 500 fr., comme dans la vente de Blondel.¹²⁰ »

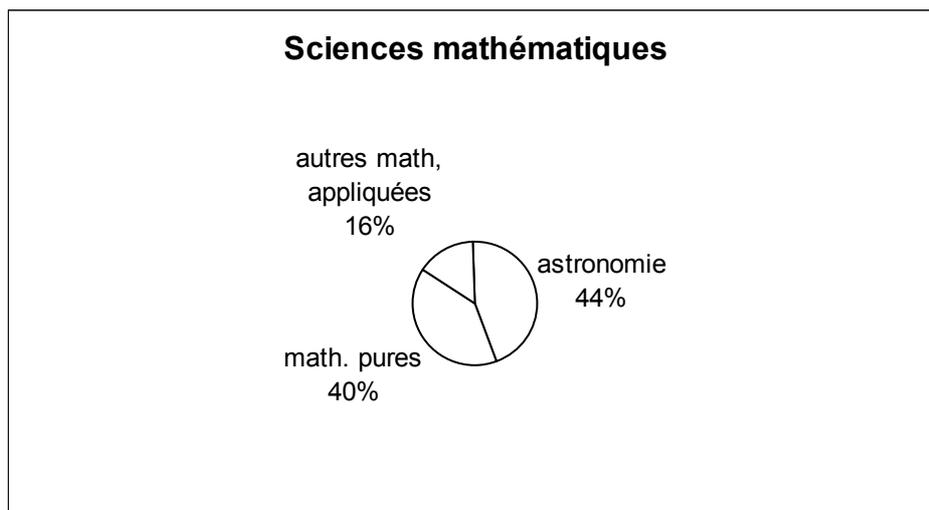
¹²⁰ L'abbé Pagès possédait un catalogue de cette vente comportant ce nom : *Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu le citoyen Blondel dont la vente se fera [...] le premier vendémiaire, an Vme*, Paris, 1796.

Annexe 3.7

Les autres disciplines scientifiques

Sciences mathématiques

Le contenu de la bibliothèque mathématique de l'abbé Pagès manifeste une préférence pour les sciences appliquées (notamment l'astronomie) au détriment des mathématiques pures qui ne représentent que 40% du fonds (cf. graphique ci-dessous). Le taux d'accroissement pour le 19^e est, toutes propositions gardées, élevé ; en mathématiques pures : 26 ouvrages pour les trois premières décennies du 19^e siècle (35 pour les mathématiques appliquées) alors que seuls 35 ouvrages datent du 18^e (47 pour les mathématiques appliquées).



Mathématiques pures

Ce fonds d'environ 70 ouvrages est numériquement assez faible comparé à celui d'autres disciplines. L'ouvrage le plus ancien (1621) est une édition bilingue (latin-grec) du « père de l'algèbre », le mathématicien grec Diophante d'Alexandrie (III^e siècle après J.-C.), *Arithmeticon libri sex Diophanti Alexandrini, et de numeris multangulis liber unu* (Paris, 1621)¹²¹. En arithmétique et en algèbre, on dénombre 16 titres dont une édition des *Elémens d'algèbre* de Alexis Claude Clairaut (Paris, 1766)¹²². La géométrie est la spécialité la plus représentée (19 titres, soit 29%). Cela va des *Elémens de géométrie* (Paris, 1690) du Père Ignace Gaston Pardies aux *Elémens de géométrie* du même Alexis Claude Clairaut (Paris, 1775) en passant par les *Institutions de géométrie* de l'abbé de La Chapelle (4^e éd., Paris, 1765) et la *Trigonométrie et spherique* de Dominique François Rivard (Paris, 1757). Signalons également la présence de livres de jeux mathématiques (5)¹²³ et d'ouvrages sur l'histoire des mathématiques (5). Enfin, les manuels sont assez nombreux (8 titres) dont les cours de Etienne Bezout (2 titres).

¹²¹ Un exemplaire de l'édition de 1670 a été acquis par Buffon pour la somme de 23 livres 1 denier à la vente des livres de Mirabeau le vendredi 17 février 1792 (d'après une note d'exemplaire dans le SUDOC).

¹²² La date signalée dans le catalogue des novices de la Favorite est vraisemblablement inexacte.

¹²³ La publication de nombreuses monographies de divertissements à caractère scientifique est l'une des caractéristiques du livre de science au XVIII^e siècle. Source : Bruno Jammes, Le livre de science in Henri-Jean Martin (éd.) et Roger Chartier (éd.), *Histoire de l'édition française*, Paris : Promodis, 1984, p. 210. L'abbé Pagès possède également un autre ouvrage de vulgarisation de ce genre, celui du mathématicien Jacques Ozanam *Récréations mathématiques et physiques* (Paris, 1778, - la 1^{ère} édition datant de 1694).

L'absence de certains auteurs (Euclide, Bernard Lamy, Gaspard Monge par exemple) montre que l'abbé Pagès n'a pas cherché à se constituer dans le domaine des mathématiques un fonds complet et/ou prestigieux.

Mathématiques appliquées

Avec 77 ouvrages, l'astronomie domine largement cette catégorie. Parmi les titres imprimés au 17^e siècle, figurent un ouvrage bilingue (persan moderne et latin) d'astronomie perse, *Astronomica quaedam ex traditione Shah Cholgi Persaequi* (London, 1652) et un ouvrage du philosophe grec Proclus, *Paraphasis Procli Diadochi in ptolemaei* (Leiden, 1635). La bibliothèque de l'abbé Pagès comporte également plusieurs traités de la sphère dont la 5^e édition (Paris, 1798) de l'ouvrage de François Rivard (la première édition datant de 1741). Parmi les oeuvres les plus connues, on compte aussi un titre de l'Abbé de La Caille (*Leçon élémentaires d'astronomie géométrique et physique*, 2^e édition, 1755 -la première édition datant de 1746-), un titre de Philippe de La Hire (*Tabularum astronomicarum*, 1^{ère} édition, 1687) et deux titres d'un ou de plusieurs membres de la famille Cassini¹²⁴. L'originalité du fonds d'astronomie provient des ouvrages de gnomonique -l'art de faire des cadrans solaires- et d'horlogerie (11 titres). Plus encore que pour les mathématiques pures, l'absence de certains auteurs incontournables (notamment Nicolas Copernic, Johannes Kepler, Galileo Galilei, Tycho Brahé) manifeste la pauvreté de la bibliothèque d'astronomie de l'abbé Pagès, qui a eu également recours dans cette discipline à certains ouvrages de vulgarisation¹²⁵.

Les autres mathématiques appliquées sont notamment représentées par 8 titres de génie des Ponts et chaussées et 3 titres d'art militaire. L'optique est fortement délaissée, malgré la présence d'une oeuvre de Newton (*Traité d'optique*, Paris, 1722, 1^{ère} édition en anglais en 1704). Parmi les ouvrages de mécanique (21 titres), on note également, outre les titres de Jean Le Rond d'Alembert déjà mentionnés,

¹²⁴ Le catalogue des novices de la Favorite ne donne pas suffisamment d'informations pour que ces deux ouvrages soient précisément identifiés.

¹²⁵ Signalons par exemple : *Astronomie des dames* de Joseph Jérôme Lefrançois de La Lande (Paris, 1817 - la 1^{ère} édition datant de 1785 -).

quelques œuvres remarquables : la première édition du *Traitez de l'equilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air* de Blaise Pascal (Paris, 1698) et l'œuvre maîtresse d'Isaac Newton, *Philosophiae naturalis principia mathematica* (Genève, 1739 - la première édition date de 1687-). Cependant, en dépit de la présence de quelques ouvrages importants, les collections de mathématiques appliquées apparaissent disparates et d'une valeur modérée.

Sciences physiques

Ce sont les sciences les moins bien représentées numériquement : une quarantaine de titres également répartis entre le 18^e siècle et les deux premières décennies du 19^e siècle. Les dates d'édition varient entre 1730 et 1831. Il s'agit donc d'un fonds récent. L'abbé Pagès qui enseignait la physique au moment de la Révolution possédait surtout des manuels (5), des dictionnaires (5) et des traités élémentaires (4 ouvrages dont les dates de publication sont comprises entre 1800 et 1825). Les œuvres de l'abbé Nollet sont absentes. L'ecclésiastique lyonnais possède par contre un ouvrage de vulgarisation écrit par le mathématicien Leonhard Euler : *Lettres à une princesse d'Allemagne sur quelques sujets de physique et de philosophie* (London, 1775)¹²⁶. On relève également la présence des œuvres de Benjamin Franklin (1^{ère} édition française de 1773 dont un volume est en grande partie consacré à l'électricité). Les nouveautés sont essentiellement représentées par deux ouvrages : le *Précis succinct des principaux phénomènes du galvanisme* par Jean-Jacques-Joseph de Cassius (Paris, 1803) et la *Philosophie chimique, ou vérités fondamentales de la chimie moderne* de Antoine François Fourcroy¹²⁷ (3^e édition, Paris, 1806). Ces collections, aussi bien pour la chimie (14 ouvrages) que pour la physique, présentent un intérêt relatif du fait de l'absence d'œuvres importantes, telles que celles de Antoine-Laurent de Lavoisier par exemple ou d'un contemporain comme Louis-Joseph Gay-Lussac.

¹²⁶ Publiées de 1768 à 1772 à Saint-Petersbourg, ces lettres, destinées à la princesse d'Anhalt-Nassau, connurent de nombreuses rééditions entre 1775 et 1866. Source : Daniel Raichvarg et Jean Jacques, *Savants et ignorants*, Paris : Ed. du Seuil, 1991, p. 64.

¹²⁷ Au sujet de Foucray, J.B. Monfalcon écrit : « Il fut à la chimie ce que Buffon fut à l'histoire naturelle ». Jean-Baptiste Monfalcon, *Précis de bibliographie médicale*, Paris : Baillière, 1827, p. 164.

Sciences médicales

Les ouvrages de médecine ont toujours occupé une place importante dans l'édition scientifique. Cette caractéristique se retrouve dans la bibliothèque de l'abbé Pagès : ses collections de sciences médicales comportent environ 300 ouvrages. Elles constituent également un fonds plutôt récent (cf. graphique en Annexe 3.3), fortement alimenté au 19^e siècle (105 ouvrages) jusqu'en 1841.

Parmi les publications les plus anciennes, figurent notamment :

Medicina salernitana de Joannes Curio (Genève, 1638)

Commentarii Petri Andreae Mathioli, in sex libros Pedacii Dioscoridis, de medica materia de Pierandrea Mattioli (Venezia, 1565)

Aromatum et simplicium aliquot medicamentum apud Indos nascentium histori de Garcia de Orta (Antwerpen, 1567).

Ce fonds comporte une quarantaine d'ouvrages en latin (dont les dates d'édition s'échelonnent de 1585 à 1787) parmi lesquels le *Celsi Medicina libri* de Celse (Lausanne, 1787) et *Apparatus ad Nosologiam methodicam* de William Cullen (2^e édition, Amsterdam, 1775). Outre les traductions d'ouvrages écrits en latin, la présence d'une vingtaine d'œuvres traduites, principalement de l'anglais et de l'allemand, constitue une autre particularité des collections médicales de l'abbé Pagès. Parmi les auteurs étrangers présents, on peut par exemple signaler :

Recherches sur les fièvres de William Grant (Paris, 1773, 1^{ère} édition anglaise en 1771)

Médecine domestique de William Buchan (4^e édition, Paris, 1788, 1^{ère} édition anglaise 1769)

Traité des maladies des enfans de Michael Underwood (Paris, 1786, 1^{ère} édition anglaise en 1784)

Traité du scorbut de James Lind (Paris, 1756, 1^{ère} édition anglaise en 1753).

La présence de ces œuvres traduites correspond à une évolution du livre scientifique au XVIII^e siècle caractérisée par l'abandon des langues anciennes¹²⁸.

Etant donné son importance numérique, nous n'avons pas exploré les différents sujets traités dans le fonds de sciences médicales. On remarque cependant la

présence d'ouvrages de niveaux scientifiques très divers. En effet, à côté de traités de physiologie (12 titres dont les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* de Xavier Bichat, Paris, 1805), de matière médicale ou de pharmacologie (23 titres dont le *Traité de la vertu des médicaments* de Herman Boerhaave, Paris, 1729) figurent de nombreuses publications de médecine domestique (25 ouvrages). Parmi les titres les plus représentatifs du genre, on peut citer :

Recueil de recettes où est expliquée la manière de guérir à peu de frais toute de sorte de maux [...] de Marie de Maupéou Fouquet (Lyon, 1676)

Avis aux gens de lettres et aux personnes sédentaires sur leur santé de Samuel Tissot (Lyon, 1767).

Ces ouvrages appartiennent au courant de « vulgarisation utile [qui] a connu un succès traditionnel dans le secteur de l'agriculture et de l'horticulture et dans celui de la médecine et de l'hygiène »¹²⁹.

On signalera encore la présence de huit ouvrages sur l'homéopathie naissante dont deux oeuvres de Samuel Hahnemann traduites en français. La médecine vétérinaire est également représentée (7 publications), notamment par deux titres de Claude Bourgelat, le fondateur des écoles vétérinaires, dont une première édition des *Eléments d'hippiatrique* (Lyon, 1750).

Les collections de sciences médicales de la bibliothèque Pagès se caractérisent par une relative richesse et une variété assez étendue. Il apparaît toutefois que leur constitution a répondu aussi bien à une certaine soif de connaissances scientifiques qu'à des objectifs plus pratiques (premiers secours, remèdes simples, hygiène de vie)¹³⁰.

¹²⁸Source : Bruno Jammes, Le livre de science in *Histoire de l'édition française, tome 3*, Paris, Promodis, 1984, p. 206.

¹²⁹ Daniel Raichvarg et Jean Jacques, *Savants et ignorants*, Paris, Seuil, 1991, p. 29.

¹³⁰ Parmi les quelque 25 manuscrits (autographes ?) non datés recensés par les novices de la Favorite, il est intéressant de signaler la présence du titre suivant : « Manuscrits sur la médecine : Secrets et remèdes divers ».

Annexe 4.1

Liste des catalogues de vente de la collection Pagès, classés par ordre chronologique¹³¹ :

Séguier	<i>Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de défunt Mgr le Chancelier Séguier</i>	Paris	1686
Le Tellier	<i>Bibliotheca Telleriana, sive catalogus librorum bibliothecae D D Caroli Mauriti Le Tellier</i>	Paris	1693
	<i>Bibliotheca Josephi Renati Imperialis S R E diaconi Cardinalis sancti Georgi catalogus</i>	Roma	1711
Colbert	<i>Bibliotheca Colbertina</i>	Paris	1728
Orléans de	<i>Catalogue des livres de feu M l'abbé d'Orléans de Rothelin, par G Martin</i>	Paris	1746
Rothelin	[mort le 17 juillet 1744]		
Delan	<i>Catalogue des livres de la bibliothèque de Mr l'abbé Delan, docteur et ancien professeur [...] de Sorbonne, dont la vente commencera lundi 17 février 1755</i>	Paris	1755
	<i>Catalogue des livres de la bibliothèque de la maison professe des ci-devant soi-disans jésuites</i>	Paris	1763
	<i>Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disans jésuites du collège de Clermont Dont le vente commencera le lundi 19 mars 1764</i>	Paris	1764
Randon de	<i>Catalogue des livres du cabinet de feu Mr Randon de Boisset, receveur général des finances, dont la vente se sera [...] le lundi 3 février 1777</i>	Paris	1777
Boisset			
La Vallière	<i>Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Mr le duc de La Vallière; 1ère partie [...] par Guillaume de Bure, fils aîné</i>	Paris	1783
Lacroix	<i>Catalogue des livres de feu M l'abbé Lacroix, obéancier de St Just</i>	Lyon	1784
d'Aguesseau	<i>Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de feu Monsieur d'Aguesseau, doyen du conseil [...]</i>	Paris	1785
Sepher	<i>Catalogue des livres rares et singuliers de la bibliothèque de M l'abbé Sepher, docteur de Sorbonne [...] Dont la vente sera le lundi 6 mars 1786 [...]</i>	Paris	1786
Dangard	<i>Catalogue des livres choisis et bien conditionnés du cabinet de M ,,, dont</i>	Paris	1789

¹³¹ La présentation de cette liste de titres sous forme de tableau correspond à la version du catalogue utilisée, et remaniée.

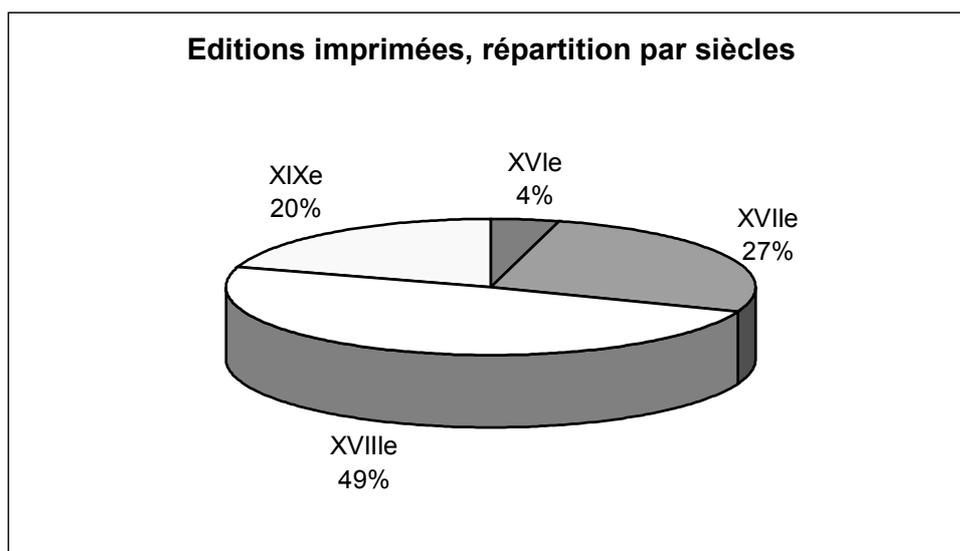
	<i>la vente se sera [...] le lundi 9 mars 1789</i>	
Perrichon	<i>Bibliothèque choisie, ou notice de livres rares, curieux et recherchés qui font partie d'une bibliothèque de province Appartenant à M L P</i>	Lyon 1791
Blondel	<i>Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu le citoyen Blondel Dont la vente se fera [...] le premier vendémiaire, an Vme</i>	Paris 1796
L'Héritier de Brutelle	<i>Catalogue des livres de la bibliothèque de feu C L L'héritier de Brutelle, Paris par G de Bure, l'ainé, la vente se fera dans le courant du mois de germinal de l'an X (mars 1802) [...]</i>	Paris 1802
Pitt	<i>Catalogue des livres choisis provenant de la bibliothèque du citoyen D... Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M Pitt, docteur-médecin à Lyon [vente le lundi 3 prairial an XI]</i>	Lyon 1802 Lyon 1803
Suchay	<i>Catalogue des livres d'une bibliothèque choisie, provenant d'un amateur Dont la vente se fera [...] le lundi 24 prairial an II (13 juin 1803) Catalogue des livres de feu M P H Suchay, ancien directeur honoraire de l'école de dessin de Lyon [...] Dont la vente se fera [...] lundi 1er décembre 1806</i>	Lyon 1803 Lyon 1806
	<i>Catalogue raisonné des livres de botanique qui composent la bibliothèque d'un amateur Déposée chez Yvernault et Cabin à Lyon</i>	Lyon 1809
	<i>Catalogue des livres de la bibliothèque d'un amateur Dont la vente se fera [...] lundi 1^o avril 1809 [...]</i>	Lyon 1809
	<i>Catalogue des livres provenant de la bibliothèque d'un amateur Dont la vente se fera [...] lundi 30 avril 1810</i>	Lyon 1810
	<i>Catalogue des livres provenant de la bibliothèque d'un amateur, dont la vente se fera en détail et à l'enchère dans le courant du mois de mars [...]</i>	Lyon 1812
Rast	<i>Catalogue des livres provenant de la bibliothèque d'un amateur, mis en vente en 1812</i>	Paris 1812
Riols	<i>Catalogue des livres provenant de la bibliothèque d'un ancien jurisconsulte, dont la vente se fera [...] au commencement du mois d'avril 1815</i>	Lyon 1814
	<i>Catalogue des livres provenant de la bibliothèque d'un amateur, dont la vente se fera en détaille et à l'enchère le 8 janvier 1816 [...]</i>	Lyon 1815
Dupoux	<i>Catalogue des livres de la Bibliothèque, vases de porcelaine de la Chine, et machines d'astronomie, etc. de feu Jean Dupoux [...] Dont la vente se fera [...] le 23 janvier 1815</i>	Lyon 1815
Mac-Carthy	<i>Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu Mr le comte de Mac-Carthy Reagh</i>	Paris 1815
Bohaire	<i>Catalogue des principaux livres qui se trouvent chez Bohaire, libraire, rue Puits-Gaillot n^o 9, à Lyon</i>	Lyon 1818
	<i>Catalogue des livres provenant d'une grande bibliothèque Dont la vente se fera [...] le premier avril 1819 [...]</i>	Paris 1819
	<i>Catalogue de livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque de M B D M Dont la vente se fera le mardi 23 mai 1820</i>	Paris 1820
	<i>Catalogue des livres et estampes composant la bibliothèque de M D L P [...], dont la vente commencera le lundi 15 juillet 1822 [...]</i>	Paris 1822
La Luzerne	<i>Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu S E le cardinal César-Guillaume de La Luzerne Dont la vente se fera le lundi 4 mars 1822</i>	Paris 1822
	<i>Catalogue des livres imprimés et manuscrits, la plupart rares et précieux, composant la bibliothèque de M B D G</i>	Paris 1824
Meerman	<i>Bibliotheca Meermaniana sive catalogus librorum impressorum et codicum mancriptorum quos maximam partem collegerunt viri, viri nobilissimi Gerardus et Joannes Meerman; morte dereliquit Joannes Meerman [auctio</i>	Den Haag 1824

	8 jun 1824]		
Langlès	<i>Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque de Paris feu M Louis Mathieu Langlès [...], dont la vente se fera le jeudi 24 mars 1825 [...]</i>	Paris	1825
	<i>Catalogue des livres dont plusieurs très rares et très précieux composant la bibliothèque de feu M L A B..., qui seront vendus le jeudi 27 avril 1826 [...]</i>	Paris	1826
Giegler	<i>Catalogus librorum Graecorum atque latinorum, qui venales extant apud Joan Petrum Giegler bibliopolam</i>	Milano	1826
	<i>Catalogue de la bibliothèque de M L... composée principalement de livres curieux anciens et modernes [...], dont la vente se fera le jeudi 22 mars 1827 [...]</i>	Paris	1827
Beraud	<i>Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M Beraud, dont la vente à Lyon l'enchère aura lieu lundi 19 avril [...]</i>	Lyon	1830
	<i>Catalogue des livres doubles de la bibliothèque de la ville de Lyon, dont la vente aura lieu en détail et aux enchères au mois, de juin prochain</i>	Lyon	1831
Barre	<i>Catalogue des livres de M A B... de Lyon, qui seront vendus incessamment</i>	Lyon	1832
	<i>février 1832</i>		
	<i>Catalogue de la bibliothèque de M P... collection curieuse de livres [...], la vente de ces livres commencera le lundi 25 juin 1832 [...]</i>	Paris	1832
Abel-Rémusat	<i>Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque de feu M J. P. Abel-Rémusat [...], dont la vente se fera le lundi 27 mai 1833 [...]</i>	Paris	1833
Verdusson	<i>Catalogue d'une grande collection de livres provenant de la mortuaire de feu Mme Veuve P. A. Verdusson, et vendus en 1834</i>	Antwerpen	1834
	<i>Catalogue d'une bibliothèque dont la vente aura lieu le mardi 10 mars et jours suivant [...] Rédigé et mise en ordre par J. Janon</i>	Lyon	1835
Bernuset	<i>Catalogue des principaux ouvrages composant la bibliothèque de feu M. Pierre Bernuset, ancien libraire. La vente aura lieu le 29 février et jours suivans [...]</i>	Lyon	1836
	<i>Catalogue de livres provenant de la bibliothèque de M... Dont la vente se fera le lundi 5 décembre [...]</i>	Lyon	1836
Le Chevalier	<i>Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu Mr Le Chevalier</i>	Paris	1836
	<i>Dont la vente se fera le mercredi 26 octobre 1836 [...]</i>		
Le Gris	<i>Catalogue de bons livres de la bibliothèque de théologie, sciences et arts, belles-lettres et histoire de la bibliothèque de, feu M. l'abbé Le Gris dont la vente aura lieu le mercredi 24 février 1836</i>	Paris	1836
Chouvy	<i>Catalogue de la bibliothèque de feu M. l'abbé Chouvy</i>	Lyon	1836
Perrin de Sanson	<i>Catalogue des livres imprimés, des manuscrits des XIIIe XIVE et XVe siècles et des lettres autographes, composant la bibliothèque de feu M. Perrin de Sanson, et provenant pour la plupart des bibliothèques</i>	Paris	1836
Raetzel	<i>Catalogue des livres et manuscrits de la bibliothèque de feu M. Raetzel</i>	Paris	1836
	<i>Dont la vente se fera le jeudi 3 novembre 1836 [...]</i>		
	<i>Catalogue des livres et des lettres autographes du cabinet d'un officier-général étranger Dont la vente se fera le mercredi 24 janvier 1838 [...]</i>	Paris	1837
Hulsmann	<i>Catalogue des livres composant la bibliothèque de M. le docteur Gottl</i>	Paris	1837
	<i>Hulsmann Dont la vente se fera le lundi 27 novembre 1837 [...]</i>		
	<i>Catalogue des livres imprimés et manuscrits, provenant de la bibliothèque de M de B... Dont la vente se fera le 1er mars prochain [...]</i>	Lyon	1837
Lebrun	<i>Catalogue des livres provenant de la bibliothèque de feu M. Lebrun</i>	Paris	1837
	<i>Dont la vente se fera le 11 janvier 1837 [...]</i>		
Riffet	<i>Catalogue des lettres autographes rares et précieuses provenant du cabinet</i>	Paris	1837

	<i>de feu M. Riffet, dont la vente aura lieu le lundi 20 novembre 1837 [...]</i>	
Dulieu	<i>Catalogue des livres composant la bibliothèque théologique de feu M. Paris l'abbé Dulieu Seconde partie : Jurisprudence canonique, littérature et histoire ecclésiastique [vente 7 mai 1838]</i>	1838
	<i>Catalogue des livres de la bibliothèque de M. H... professeur émérite [...], Paris dont la vente se fera le lundi 11 mars 1839 [...]</i>	1839
	<i>Catalogue d'une belle collection d'autographes provenant du cabinet de M Paris Gottlieb W... dont la vente aura lieu le mercredi 27 février 1839 [...]</i>	1839
Née de la Rochelle	<i>Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. Née de la Rochelle, ancien libraire Dont la vente se fera le lundi 14 janvier 1839</i>	1839
Neubourg (de)	<i>Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron de Neubourg Dont la vente se fera le lundi 4 novembre 1839 [...]</i>	1839
	<i>Notice de livres de numismatique et d'éditions du XVe siècle, provenant du Cabinet de M. Le Chevalier P... dont la vente se fera le mercredi 13 février 1830 [...]</i>	1839
	<i>Catalogue de vieux livres de feu M B... ancien médecin aux rapports et de M G... ex-médecin militaire et de livres neufs [...], la vente aura lieu le mardi 28 janvier [...]</i>	1840
Dejean	<i>Catalogue de livres, la plupart relatifs à l'entomologie, provenant de la bibliothèque de M le comte Dejean Dont la vente se fera le mercredi 4 novembre 1840</i>	1840
Lori	<i>Catalogue des livres et des manuscrits, composant la bibliothèque de feu M Paris le professeur Bernard Lori, dont la vente se fera du mardi 21 avril au jeudi 7 mai 1840 [...]</i>	1840
Reina	<i>Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Reina (de Milan) [...] Dont la vente se fera le mercredi 4 mars 1840 [...]</i>	1840
Crozet	<i>Catalogue des livres composant le fond de librairie de feu Mr Crozet, Paris libraire de la bibliothèque royale, dont la vente se fera du lundi 17 mai au lundi 7 juin 1841</i>	1841
Lafontaine	<i>Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu Mr Lafontaine, dont la vente se fera du lundi 25 au samedi 30 janvier 1841</i>	1841

Annexe 4.2

Répartition chronologique de la collection de l'abbé Pagès :



Données chiffrées correspondantes :

XVe	22 ¹³²
XVIe	491
XVIIe	3097
XVIIIe	5689
XIXe	2364

¹³² Dans le graphique ci-dessus, la proportion d'incunables est considérée comme négligeable (moins de 0,2 % des titres).

Annexe 4.3

Editions incunables de la collection Pagès, par ordre chronologique¹³³ :

Quintilien	<i>Oratoriarum institutionum libri duodecim M Fabii Quintiliani</i>		1470
Nider, Joannes	<i>Expositio decalogi secundum fratrem Joannem Nider</i>	Köln	1472
Augustin	<i>Aurelii Augustini opus de civitatae Dei Confectum Venetiis a magistro Nicolao Jenson, anno a Nativitate Domini 1475</i>	Venezia	1475
Aulu-Gelle	<i>Auli Gelii noctium atticarum commmentarius</i>	Venezia	1477
Sanctius de Arevalo, Rodericus	<i>Speculum vitae humanae, a Roderico episcopo zamorensi, impressum in civitate Lugduni supra Rhodanum, per magistrum Guillerum Régis anno domini 1477</i>	Lyon	1477
Barthélémy de Glanville	<i>Tractatus de proprietatibus rerum, editus a Patre Bartholomeo Anglico ordinis Fratrum minorum; impressus</i>	Venezia	1480
Vincentius de Bandelis	<i>Tractatus de Conceptione Salvat. D.M.J.C. - Disputatio de Conceptione B. virgine</i>		1481
Burleigh, Walter	<i>Walteri Burlei super decem libros ethicorum expositiones</i>	Venezia	1481
	<i>Missale secundum consuetudinem Curiae romanae impressum</i>	Venezia	1481
Vincentius de Bandelis	<i>Tractatus de singulari puritate et praerogativa Conceptionis Salvatoris nostri Jesu Christi</i>	Bologna	1481
	<i>Ex auctoritatibus ducentorum sexaginta doctorum clarissimorum editus per Fr Vincentium de Bandelis</i>		
	<i>Breviarium secundum usum Lugduni, impressum per Johannem Carcagni</i>		1486
Gritsch, Johann	<i>Quadragesimale fratris Johannis Gritsch, de ordine Minorum, impressum anno salutis nostrae 1489</i>		1489
Boèce	<i>Boetius de scholarium disciplina, cum commentario S Thomae; necnon de consolatione philosophiae, cum commentario ejusdem</i>	Lyon	1490
Thomas a Kempis	<i>Joannis Gerson de imitatione Christi et de meditatione cordis</i>		1492

¹³³ Les notices reprennent celles du catalogue, avec leurs imperfections.

Bonaventure	<i>Sancti Bonaventurae Stimulus divini amoris Sancti Bonaventurae</i>	Paris	1493
	<i>Stimulus divini amoris Parisiis impressus imprensis Georgii Mittelhus</i>		
	<i>Missale ordinis cluniacensis quod industrius ingeniosusque vir</i>	Cluny	1493
	<i>Magister Michael Wenseler impressit in Cluniaco</i>		
Becket, Thomas	<i>Vita et processus Sancti Thomae Cantuariensis super libertate ecclesiastica</i>	Paris	1495
Bonaventura	<i>Dialogus S Bonaventurae in quo anima devota meditando interrogat, et homo mentaliter respondet</i>	Paris	1497
	<i>Impressus Parisiis in campo Gaillardo a Magistro Guidone mercatore</i>		
Sidoine Apollinaire	<i>Sidoni Apollinaris Carmina et Epistola cum Commentarius Joannis Bapt Pii</i>	Milano	1498
	<i>Breviarium camerae ad usum Ecclesiae Lugdunensis</i>	Lyon	1498
Caius Valerius Flaccus	<i>Valerii Flacci Argonautica</i>	Bologna	1498
Biel, Gabriel	<i>Sacri Canonis Missae expositio resolutissima, litteralis et mystica, magistri Gabrielis Biel, per eumdem ordinarie in Alma Turwingensi Universitate lecta, divisa in 89 lectiones</i>	Tübingen	1499